



# bulletin municipal

# SAINT-CLOUD

Vue aérienne de Saint-Cloud

Air Promotion



**n° 174 février 1983**

# PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

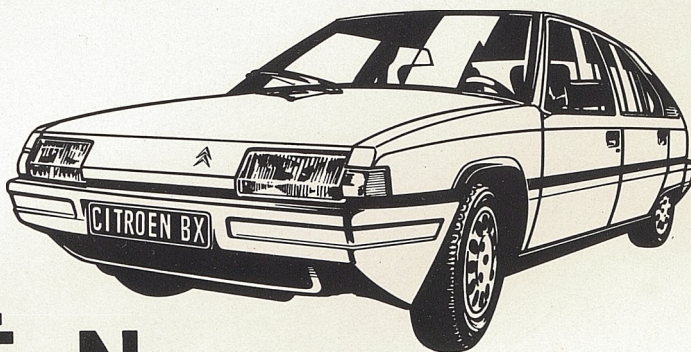
*sélectionne pour vous les plus beaux vêtements masculins*

69, boulevard de la République ☎ 602.53.15

**SERVICE RETOUCHE** sur tout vêtement masculin (cuir excepté) provenant ou non de notre magasin

## Nouvelle Citroën BX

### La voiture qui vit.



# CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE  
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602.59.95

MAGASIN EXPOSITION - ATELIER  
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES  
741.67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

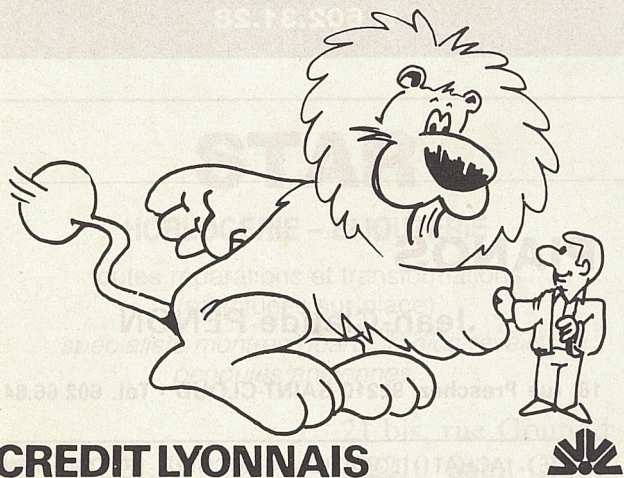
TOURISME  
ET UTILITAIRE

## Votre partenaire

### 2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

**CD 506** 8, RUE DAILLY  
Tél. 602.04.17

**SB 511** 98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
Tél. 602.66.22



## *l'Auberge de la Passerelle*

**un nouveau restaurant à Saint-Cloud**

23, boulevard Senard, 92210 Saint-Cloud  
☎ 602.00.22

*A votre disposition pour vos repas d'affaires  
et petites réceptions*

**déjeuner - diner**

fermé le dimanche

## tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

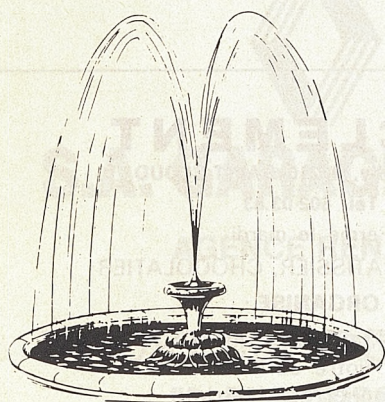
Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval  
92210 Saint-Cloud  
Tél. 602.22.16

## le restaurant de **la grande gerbe**

parc de Saint-Cloud  
vous propose sa nouvelle formule



**Déjeuners**  
tous les jours

**Diners**  
printemps - été

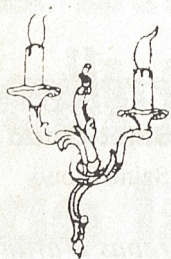
☎ 602.24.20-602.27.41  
fermeture le vendredi

**tout à volonté**  
buffet géant de hors-d'œuvre  
choix de fromages et desserts  
vins rouges, blancs, rosés  
cafés

Au choix : **un plat de poissons**  
ou **un plat de viande garnie**  
(sélection de 10 plats chauds)

**120 F tout compris**  
**60 F enfants maxi 7 ans**

*location de bicyclettes et patins à roulettes de randonnées*



LUMINAIRES  
tous styles

**Schifer-Fouchez**

MEUBLES DE DÉCORATION  
TABLES - MIROIRS  
ABAT JOUR

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

☎ 602.02.39

*La Malle aux Parfums*

VOTRE NOUVELLE PARFUMERIE

ESTEE LAUDER  
RUBINSTEIN – LANCÔME – GIVENCHY, etc.

11, rue Gounod – 92210 SAINT-CLOUD

☎ 602.31.28

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

**J. PARENT** Maison fondée  
en 1860

26, rue de la Porte-Jaune  
771.80.88

TENTURES MURALES  
VOILAGES, Rideaux, Sièges, Literie  
REVÊTEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



**PIANOS**

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente



**BANQUE NATIONALE  
DE PARIS**

à **ST-CLOUD**

- Galerie Marchande des Bureaux de la Colline  
du lundi au vendredi **602.14.79**
- 57-59, rue du Mont-Valérien  
du mardi au samedi **771.89.40**
- 45, rue Gounod  
du mardi au samedi **602.87.00**

**B. CLEMENT**

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

**ORGANISE :**

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Diners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous



**PEDICURE MEDICALE**

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques  
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

**771.84.03** 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

TAILLEUR • COUTURIER

**Giraudet**

60, bd de la République, SAINT-CLOUD ☎ 741.00.29

## ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE  
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

**VOIZARD et BERNARD**

27, rue Pasteur  
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD  
602 89.02 - 602 89.93

Ouvert samedi matin

## STAR

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

toutes réparations et transformations  
(effectuées sur place)

*spécialiste montres quartz, radios-réveils,  
pendules anciennes,...*

☎ 602.21.56

21 bis, rue Gounod  
92210 Saint-Cloud



## S.A. GARAGE FOCH

AGENCE RENAULT

### NOUVELLE DIRECTION

**M. AI. ROUSSEAU**

Réparations (toutes marques)  
Vente voitures neuves

96, av. Foch - 92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.88.77

A 50 mètres Église Stella Matutina

## HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

# VILLA HENRI IV

36 CHAMBRES tout confort,  
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE  
pour 40 personnes

SON RESTAURANT  
LUNCHS - COCKTAILS  
SÉMINAIRES

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République  
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30  
Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

## L'ÉTOILE DE TAFRAOUT

*Restaurant Marocain*

vous retrouverez  
la gastronomie  
absorbante  
avec un accueil  
chaleureux

typiquement marocain

*Réceptions - Repas d'affaires*

159, boulevard de la République Saint-Cloud  
Fermé le lundi 771.66.66



## CLAUDE MAXIME

*Géraldine*

COIFFURE • FÉMININ • MASCULIN

20, boulevard de la République - 602.17.29

*Parking facile - Journée continue*

# S o m m a i r e

## LE PROPOS DU MAIRE

page 6 et 7

## LES PRINCIPALES ACTIONS ENTREPRISES DE 1977 A 1983

### ■ L'ANIMATION CULTURELLE

7 à 13

par René BASSINET,  
*Premier Maire-Adjoint, chargé des Affaires Culturelles*

### ■ L'ENSEIGNEMENT ET LA CAISSE DES ECOLES

14 à 16

par Pierre VINSON,  
*Maire-Adjoint, chargé de l'Enseignement*

### ■ L'ACTION SOCIALE

17 à 20

par le Docteur ARNAUD,  
*Maire-Adjoint, chargé des Affaires Sociales*

### ■ LE JUMELAGE

21 et 22

par Raymond LE LUHANDRE,  
*Maire-adjoint, chargé du Jumelage*

### ■ LES BATIMENTS SCOLAIRES ET MUNICIPAUX

23 et 24

par Jacques JONKA,  
*Maire-Adjoint, chargé des Bâtiments et de la Sécurité*

### ■ LA JEUNESSE ET LES SPORTS

25 à 27

par Elie-Pierre ROCHICCIOLI,  
*Maire-Adjoint, chargé de la Jeunesse et des Sports*

### ■ LA QUALITÉ DE LA VIE

28 à 32

par Nicole FAUQUENOT,  
*Maire-Adjoint, chargé de la Qualité de la Vie*

### ■ L'EAU POTABLE

33

par Jacques JONKA,  
*Maire-Adjoint, chargé des Bâtiments et de la Sécurité*

Directeur de la Publication :  
Jean-Pierre FOURCADE

Conseiller Municipal  
délégué à l'information :  
Christiane DUPONT

Service de Presse :  
Evelyne PFEFFER  
Christine METZGER

Photographies :  
C. HUYGHE, P. PRADAT  
D. RIZET, R. LOMPRESZ

Fréquence :  
bimestrielle  
(1<sup>er</sup> fév. - 1<sup>er</sup> avril  
1<sup>er</sup> juin - 15 sept. - 1<sup>er</sup> déc.)

Prix de vente :  
Au numéro : 2 F  
Abonnement annuel : 25 F  
(avec envoi postal)

Paiement :  
Chèque bancaire à l'ordre de  
monsieur le Receveur Principal  
C.C.P. Paris 9003.64

Publicité :  
Exclusivement reçue  
à la Mairie de Saint-Cloud  
(602.70.40 poste 356)

SPEI  
Dépôt légal n° 689  
1<sup>er</sup> trimestre 1983

# LES ELEMENTS ESSENTIELS DE LA GESTION MUNICIPALE

## ■ LA GESTION FINANCIERE DE LA VILLE 34 à 37

par Raymond LE LUHANDRE,  
*Maire-Adjoint, chargé des Affaires Financières.*

## ■ L'URBANISME AU SERVICE DES HABITANTS 38 à 40

par Bertrand CUNY,  
*Maire-Adjoint, chargé de l'Urbanisme*

## ■ LE DEUXIEME PLAN D'EQUIPEMENTS COLLECTIFS (1978-1983) 41

par Jean-Pierre FOURCADE

## ■ ACTIVITES JURIDIQUES - CONTENTIEUSES ACHATS - ECONOMIQUES 42

par Raymond LE LUHANDRE,  
*Maire-Adjoint, chargé des Affaires Financières, Contentieuses,  
Juridiques et Économiques.*

## LA PARTICIPATION DES CLODOALDIENS

- 67 Comités de quartier en six ans 43 à 46
- et 46 Commissions extra-municipales 46
- Comités de quartier : 47 à 51
  - " Val d'Or - Tourneroches - Fouilleuse "
  - " Pasteur - Magenta "
  - " Côteaux - 18 Juin "

## LA VIE MUNICIPALE

- Noël... et " 1983... fêtée à Saint-Cloud " 52 à 54
- Remise des médailles d'honneur du travail 54
- Programme du Centre culturel des 3 Pierrots 55 et 56
- Informations sociales et générales 57 et 58
- Conseil municipal du 25 novembre 1982 59 à 65
- Etat-civil - Décès de Monsieur ANGOTTI 66

## LE PROPOS DU MAIRE



Le mandat du Conseil Municipal que vous avez élu en mars 1977 s'achève le mois prochain. Voilà donc terminée une deuxième période de six années de gestion attentive de notre ville. Vous y avez largement participé, tant par votre assiduité aux comités de quartier et aux commissions extra-municipales que par votre action persévérante au sein des nombreuses associations qui œuvrent dans notre Cité. Le moment est venu de faire le point, aussi bien pour mesurer le chemin parcouru en deux mandats que pour mieux présenter Saint-Cloud à ses nouveaux habitants. Tel est l'objet du présent numéro du Bulletin Municipal.

L'équipe municipale que j'anime depuis 1971 s'efforce, en dépit d'un environnement parfois difficile, de transformer Saint-Cloud en utilisant des instruments de bonne gestion que vous connaissez bien. Au-delà des budgets annuels qui doivent être équilibrés sans recours excessif à la fiscalité, le plan d'occupation des sols permet de protéger les espaces verts et de maîtriser l'urbanisation, alors que le plan pluriannuel d'équipement collectif organise une bonne programmation des grands chantiers.

Le dessein que nous poursuivons depuis douze ans, celui que vous avez bien voulu approuver à plusieurs reprises, s'ordonne autour de cinq objectifs principaux : développer les équipements collectifs nécessaires à une population de 28.760 habitants - améliorer la qualité de la vie dans tous les quartiers - accentuer l'effort de solidarité envers les plus déshérités de nos concitoyens - animer une communauté encore trop proche de l'anonymat des banlieues résidentielles - faire tout cela sans trop accroître la pression fiscale et l'endettement de la commune. Où en sommes-nous ?

\*  
\*\*

*Développer les équipements collectifs* : c'est maintenant chose faite. La population de Saint-Cloud étant pratiquement stable (28.760 habitants en 1982 contre 28.350 en 1975) la plupart des équipements collectifs ont été modernisés, agrandis ou tout simplement créés. La commune a directement engagé près de 127 millions de francs de travaux en deux plans successifs (1973-1977 et 1978-1983). Les groupes scolaires, les crèches, les terrains de sports, les salles de réunion, le Centre Culturel constituent désormais un patrimoine important. Mais il faut citer aussi les logements sociaux, les travaux de voirie et d'assainissement, les espaces verts et les acquisitions foncières qui préservent l'avenir.

A ces équipements entrepris par la Ville. Il convient d'ajouter ceux qu'elle a demandés (la poste principale, la gare centrale, le centre des impôts) facilités (le commissariat de police, la trésorerie principale, les deux pavillons neufs de Lelégard pour les personnes âgées) ou simplement inspirés (le centre commercial Foch/Montretout).

Saint-Cloud devient ainsi une ville moyenne dotée de tous les équipements nécessaires. C'est vers les sentes piétonnes, les pistes cyclables, les espaces verts et les aires de sports qu'il faudra désormais se tourner, en poursuivant l'œuvre entreprise dans les autres domaines. Rien n'est jamais achevé, mais le rattrapage est nettement engagé et les plus grands efforts sont derrière nous.

\*  
\*\*

*Améliorer la qualité de la vie* : c'est une tâche plus difficile, en raison des contraintes propres au site de Saint-Cloud. Trois actions principales commencent à donner des résultats visibles. D'abord la rénovation du quartier du Centre, œuvre de longue haleine qui doit refaire un cœur de ville sans en chasser les habitants. L'achèvement du premier îlot de rénovation, la réalisation aux deux tiers de la restauration des immeubles conservés et le début de la réanimation du commerce montrent que nous sommes sur la bonne voie. Beaucoup reste à faire, certes, mais il convient maintenant de persévérer en donnant à ce quartier une physionomie originale, tant sur le plan de l'architecture que sur celui de la vie collective.



Ensuite, l'aménagement du nouveau quartier de la Fouilleuse représente pour notre ville une potentialité de développement. Prochainement complété par un passage souterrain au carrefour de la Bérengère et par la construction d'un ensemble sportif à côté des bâtiments de l'Intendance Militaire, cet aménagement de quartier est déjà riche en logements sociaux et en équipements collectifs. Je comprends très bien que tout ceci paraisse trop lent, trop étalé dans le temps. Mais, que représenteront ces quelques années dans la vie de notre cité ?

Enfin, la lutte permanente contre les difficultés de circulation et de stationnement dans tous les quartiers. Qu'il s'agisse d'action de réglementation, de réalisation de petits espaces verts ou d'installation de mobiliers urbains, qu'il s'agisse surtout de réfection des chaussées, des trottoirs, de l'éclairage public ou de la signalisation, la collection des 28 bulletins municipaux que vous avez reçus depuis 1977 montre que l'effort a été constant, même s'il doit être sans cesse renouvelé.

\*  
\*\*

*Accentuer l'effort de solidarité envers les plus déshérités de nos concitoyens* a été, pour nous, un devoir d'autant plus exigeant que le niveau de vie moyen de Saint-Cloud est plutôt satisfaisant. La construction de nombreux logements sociaux a permis de loger décentement plusieurs centaines de familles. Le développement des actions du bureau d'aide sociale a été considérable. L'utilisation systématique des possibilités que nous offre la législation fiscale pour aider les familles nombreuses, pour alléger la charge des titulaires de faibles revenus et pour atténuer les conséquences de la vieillesse et de l'isolement a été sans cesse recherchée. Je crois pouvoir dire qu'à Saint-Cloud les personnes âgées disposent d'une gamme de services collectifs aussi large que dans les communes qui se trouvent à la pointe du progrès. Quant à la lutte contre le chômage, nous avons été parmi les premiers à créer une structure légère permettant de mettre en contact les entreprises installées dans la commune et les demandeurs d'emploi qui y résident. Efficacement aidé par les dynamiques associations à but social qui font vivre la Maison de l'Amitié, le Conseil Municipal a consacré beaucoup de temps et de moyens à faire de Saint-Cloud une ville accueillante et fraternelle. En ce domaine, rien n'est jamais suffisant. Encore fallait-il engager les actions de solidarité qui s'avéraient nécessaires. Encore faudra-t-il les poursuivre.

\*  
\*\*

*Animer une communauté encore proche de l'anonymat et trop repliée sur elle-même*, fut vraiment la tonalité du mandat municipal qui s'achève. Grâce à une participation efficace et permanente des associations dont nous avons encouragé le développement, grâce au bulletin municipal que reçoit chacun des 11.500 foyers de Saint-Cloud, grâce aux efforts des enseignants, des parents d'élèves, des animateurs sportifs et des mouvements de jeunes, il a été possible d'acclimater dans notre ville les deux grandes manifestations annuelles que sont la Fête du Sport et le Festival d'Automne. Comme vous avez bien accueilli ces animations, auxquelles il faut ajouter le bal du 14 Juillet, le cross du Parc de Saint-Cloud et les diverses manifestations des associations, notre ville ressemble de moins en moins à une banlieue résidentielle.

Vous me permettez de dire quelques mots de deux autres éléments d'animation que beaucoup de nos voisins nous envient. C'est d'abord l'accueil des nouveaux habitants, qui, depuis douze ans, a vu passer près de la moitié de la population d'aujourd'hui et qui essaie de mieux insérer dans notre communauté ceux qui viennent d'ailleurs. C'est ensuite le Centre Culturel des Trois Pierrots, dont le succès s'affirme et qui représente désormais un atout indiscutable de la vie à Saint-Cloud. Que soient ici remerciés tous ceux et toutes celles qui participent à l'animation de la Ville : sans eux, rien n'aurait été possible.

*Faire tout cela sans trop accroître la pression fiscale ni trop endetter la commune* peut, après coup, paraître facile. Certes, Saint-Cloud dispose d'un potentiel fiscal très supérieur à la moyenne des communes de même importance, ce qui rend la gestion communale moins difficile et le recours à l'emprunt plus facile. Mais votre Conseil Municipal est assez fier de constater, au terme de deux mandats qui ont vu la ville se transformer, que le niveau de la fiscalité locale est encore très acceptable, puisque les principaux impôts directs communaux connaissent des taux qui varient de 3 % (taxe professionnelle) à 6 % (taxe d'habitation). Oserai-je dire que ces taux sont parmi les plus faibles du département des Hauts-de-Seine et sans commune mesure avec ceux des villes qui se targuent de conduire une politique de changement ?

Quant à l'endettement, il est de l'ordre de la moitié de ce qui est communément admis comme une norme raisonnable, puisqu'il n'atteint pas 8 % du total des recettes de fonctionnement.

Depuis douze ans, beaucoup de communes ont effectué de grandes réalisations, certaines ont pratiqué la modération fiscale, mais bien peu ont autant agi tout en restant aussi raisonnables en matière financière.

\*  
\*\*

Tel est le bilan. Vous trouverez dans le présent numéro du Bulletin Municipal les chiffres, les courbes, les détails et les illustrations que l'équipe municipale a rassemblés pour vous. Au sein de cette équipe, chacun travaille avec compétence et dévouement. L'attachement à Saint-Cloud, ville historique et commune exemplaire, a constitué le ciment de l'action entreprise dans l'intérêt commun. C'est avec confiance que nous attendons le jugement que vous allez porter sur le renouveau de notre ville.

*W. Fourcade*

J.-P. FOURCADE

# LES PRINCIPALES ACTIONS ENTREPRISES de 1977 à 1983

## L'ANIMATION CULTURELLE

par René BASSINET

*Premier Maire-adjoint, chargé des Affaires culturelles*

I. - Définie au sein d'une laborieuse Commission Extra-Municipale

II. - Le Centre culturel des 3 Pierrots : un enfant de huit mois qui promet.

III. - Le Festival d'Automne

Une animation ponctuelle de prestige dans un parc : un succès qui dépasse les limites communales.

IV. - Lecture et bibliothèques...

V. - Quelques autres activités :

a) Education musicale des jeunes : le Conservatoire Municipal

b) Concerts et musique pour tous

c) Un centre culturel pluraliste : la M.J.C.

d) Arts plastiques : trois associations dans un bénévolat culturel important

e) Culture et plein air : le scoutisme.



*Les Tréteaux de France à nouveau dans le Parc.*

## La Commission Extra-Municipale Animation Culturelle et Sportive

Deux maires-adjoints, cinq conseillers municipaux, vingt et un représentants d'associations culturelles et sportives, cinq personnalités des lettres et des arts, deux directeurs d'école, un professeur d'éducation physique, quatre fonctionnaires municipaux - ce n'est pas l'inventaire de Jacques Prévert puisqu'il n'y a pas de raton laveur... Ces quarante personnes, nommées par arrêté du Maire en 1977 dans un souci de concertation en matière de gestion communale, forment la commission extra-municipale "Animation Culturelle et Sportive".

Deux grands sujets reviennent à chaque réunion : ce sont la Fête du Sport et le Festival d'Automne : leur organisation, leur programme, suggestions, critiques, explications des décisions prises.

Bien d'autres questions furent étudiées au long des années, ce furent : la mise sur pied du Forum des Associations en 1978, le récit d'expériences de plusieurs directeurs de salles alentour : Marcelle

Tassencourt et Thierry Maulnier pour Versailles, Jean-Pierre Grenier pour Boulogne, Pierre Vielhescazes pour Suresnes, ce fut une enquête sur les salles de spectacles de toutes les villes voisines, ce furent les divers bals du 14 juillet, les expositions, la bibliothèque, ce fut la présentation dès novembre 1978 de la maquette de ce qui devait être le centre polyvalent de loisirs et que la commission suggéra d'appeler le Centre Culturel des 3 Pierrots (lieu dit de l'histoire locale), puis au long des réunions, l'examen des matériaux, visite sur le chantier, l'exposé des besoins des diverses associations, la présence de la commission à la première manifestation publique et à la séance inaugurale de la salle.

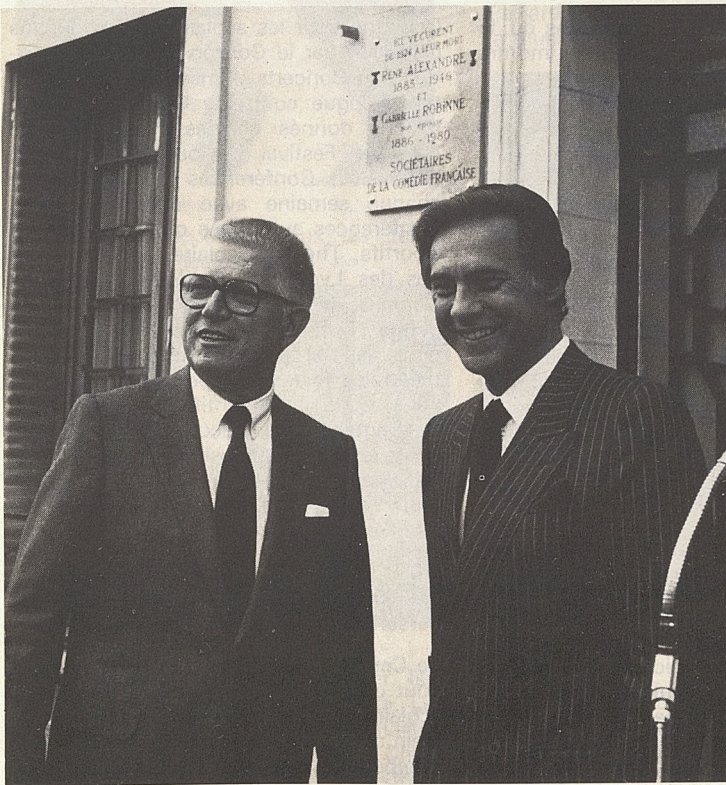
La commission ne se contente pas de suivre les diverses étapes de sa réalisation : elle s'occupe du règlement d'utilisation pour l'élaborer et le perfectionner ensuite, au fur et à mesure de son fonctionnement.

En matière de culture rien n'est jamais figé : sans cesse il faut être à la recherche d'animations nouvelles, de talents confirmés ou peu connus, et d'une utilisation judicieuse et intéressante de nos installations.

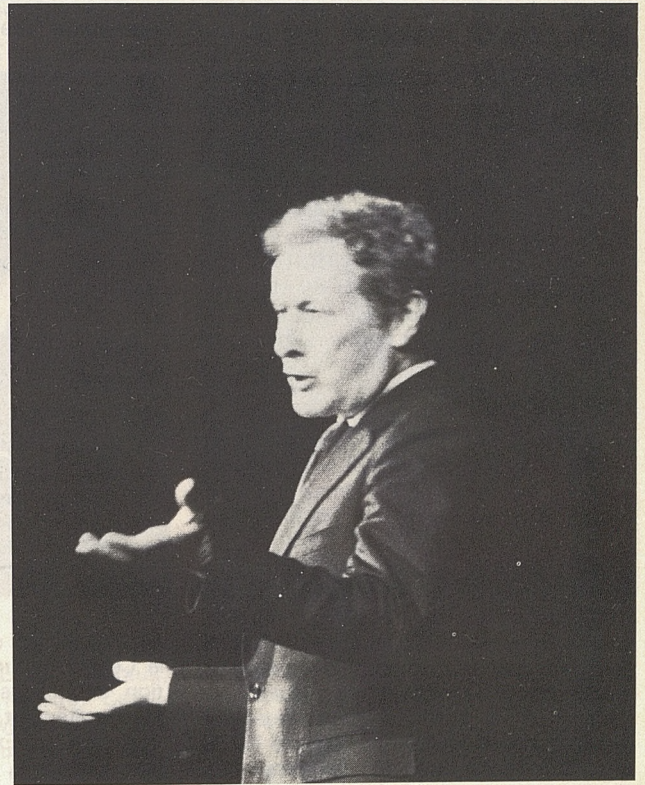
En matière de sport, jeunes et moins jeunes demandent aussi à ceux qui en sont responsables sur le plan municipal de leur donner l'occasion de le pratiquer et d'assister aux performances des équipes existantes : la Fête du Sport qui attire chaque année de plus en plus de monde en est bien le témoignage.

Vingt-cinq fois en six ans les membres de la Commission se sont réunis et à chaque fois ils y étaient presque tous, n'est-ce pas un exemple de participation active ?

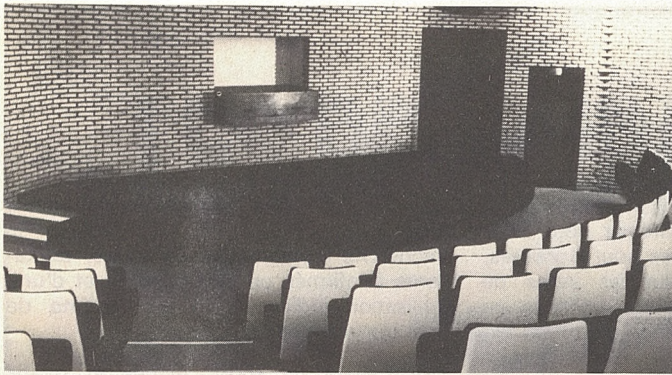
Mireille WORBE,  
Conseiller Municipal  
Rapporteur de la Commission.



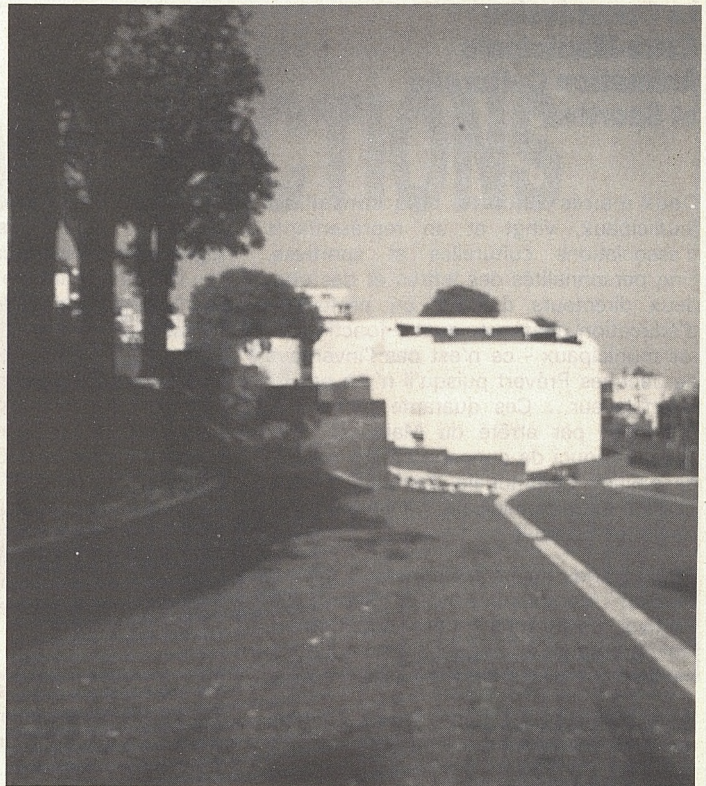
J.P. FOURCADE et J. TOJA devant la plaque commémorative de deux grands comédiens : René ALEXANDRE - Gabrielle ROBINNE.



Un autre grand comédien : J.L. BARRAULT.



L'orchestre de l'Île de France dans le dernier né des équipements collectifs.



## Le Centre Culturel des 3 Pierrots

Le Centre culturel des 3 Pierrots, dernier équipement collectif important programmé dans le deuxième plan d'équipement municipal quinquennal, et dont la réalisation est due aux architectes DURAND et MABILEAU, sous la direction de Madame Simone BRUNAU, Conseillère Municipale Déléguée, a ouvert ses portes au public le 5 mai 1982.

Deux salles, l'une de 400 places, l'autre de 130, dotées des équipements permettant la projection des films 35 mm, 16 mm et diapositives, dirigées par Monsieur et Madame RABIN ayant une longue expérience des salles obscures, ont permis, et avec quel succès, le rétablissement de l'activité cinématographique à Saint-Cloud. Le choix des films de grande diffusion, dits de première vision, projetés cinq soirs par semaine, et en matinée quatre jours par semaine, bénéficiant de la publicité locale et de la publicité en région parisienne des distributeurs, a très rapidement créé un courant important de public intéressé et fidèle.

Une étude faite sur : **12 semaines** du 15 septembre au 7 décembre 1982 montre que :

22 films ont été projetés en 145 séances de projection

certaines en exclusivité en première semaine de sortie tels *La Nuit de San Lorenzo* ou de *Mao à Mozart*,

certaines en reprise au titre de la culture des cinéphiles tels *La Strada*, *Les trois Frères*.

16.098 entrées ont été enregistrées, soit en moyenne 1.341 par semaine et 732 par film projeté.

La politique d'un large octroi de tarifs réduits à tous le mardi, aux scolaires et étudiants, cartes vermeilles, carte famille nombreuse, permet de constater que chaque spectateur, tous tarifs confondus, a versé 17,44 F.

En plus de ce succès cinéma important, le Centre Culturel Municipal, à la réalisation duquel les associations locales ont été étroitement associées au sein de la Commission Extra-Municipale d'Animation Culturelle, conformément au règlement intérieur proposé par la Commission, a accueilli de très nombreuses manifestations des Associations :

Concerts pour les scolaires et les adultes organisés par le Conservatoire, l'Association des Concerts, l'Ensemble Instrumental, la Ligue contre le Cancer, la Wizo, récitals donnés par les Professeurs de Musique, Festival du Court Métrage avec la M.J.C., Conférences sur la Peinture chaque semaine avec Arts et Loisirs, Conférences avec films organisés par les Sportifs, Théâtre Scolaire avec les Groupes des Lycées et Collèges, soirées de Connaissance du Monde, semaine du Jeune Théâtre, matinées du Mercredi pour les enfants Fantascrédi, soirées théâtrales avec des spectacles sortis de Paris, Colloques scientifiques à l'occasion du Centenaire de l'École Normale Supérieure etc. Des expositions dans le hall, artisanat, arts plastiques, avec les animateurs de la M.J.C., Croix-Rouge, Maison de l'Amitié, Amis des Fleurs.

8 858 spectateurs ont été ainsi accueillis en 60 séances; soit au total 24 956 personnes accueillies en 12 semaines.

Le Centre Culturel des 3 Pierrots, dont le coût de réalisation est celui d'un groupe scolaire local, a réussi son départ dans un plein emploi de ses installations grâce à la compétence et au dévouement d'un personnel exemplaire, à la collaboration des Associations locales, et à l'immédiat concours de la population Clodoaldienne.

## Le Festival d'Automne de Saint-Cloud

La Fête de Saint-Cloud était l'occasion depuis plus de deux siècles d'une foire populaire dans le Bas-Parc, tirs, loteries, rôtisseries... Dès 1974 nous avons tenté d'élargir la participation des Clodoaldiens en y associant des manifestations sportives, musicales, et de cette année, date la grand'messe patronale paroissiale sur un manège forain.



Francis PERRIN.

● Dom Juan, Ruy Blas, les 3 Mousquetaires, le Mariage de Figaro, Cyrano de Bergerac, le Bourgeois Gentilhomme, pour le théâtre classique.



Deux étoiles de l'Opéra.

● Joseph Russillo, Aline Roux, les Étoiles de l'Opéra pour les ballets.



Lili LASKINE.

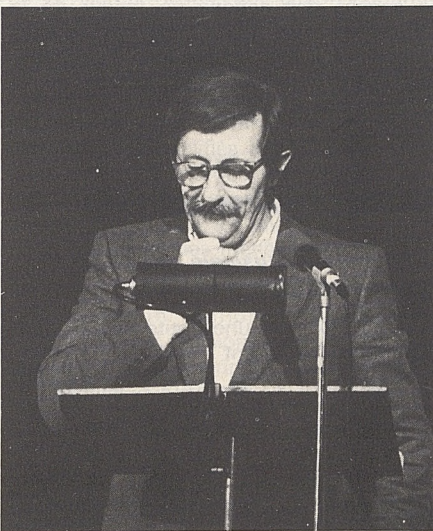
● Paco Ibanez, Maxime Le Forestier, Isabelle Mayereau, Mouloudji, Nicoletta, Les Frères Jacques, Mort Schuman, Juliette Gréco, Los Calchakis, Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, Les Petits Chanteurs de Vienne, Talila et l'Ensemble Kol Aviv, Catherine Sauvage, pour la chanson.

De notre rencontre avec les Tréteaux de France de Jean DANET est née, en 1976, d'abord une timide « Semaine Culturelle » à la Lanterne, dans le Parc, avec la création de Lorenzaccio puis, l'année suivante, Dom Juan de Molière, et quelques spectacles : Joseph Russillo et ses ballets, Paco Ibanez, la Musique de la Police Nationale. Cette réalisation annuelle, avec une longue préparation au sein de la commission extra-municipale d'animation culturelle, l'intérêt témoigné par



Le mime MARCEAU.

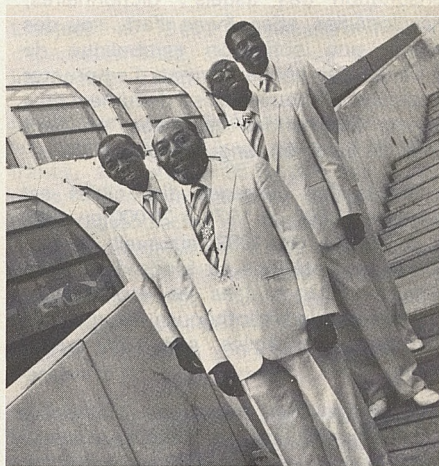
● L'Harmonie de la Police Nationale, le Quintette Ars Nova, l'Ensemble Instrumental de Saint-Cloud, Lily Laskine et l'Atelier de Musique de Ville d'Avray, le Conservatoire Municipal de Saint-Cloud, Mady Mesplé, l'orchestre Jean-François Paillard, l'orchestre d'Ile-de-France, pour la musique classique.



Jean ROCHEFORT.

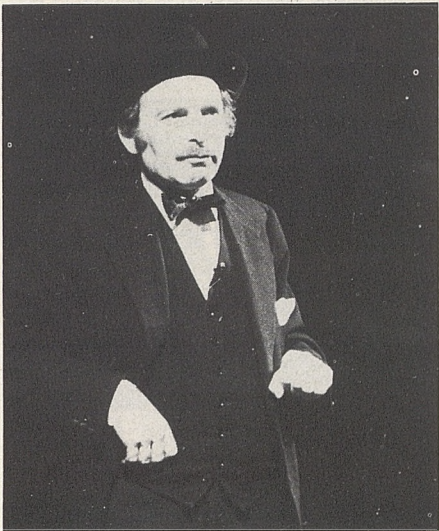
● José Flottas, Francis Perrin, Jean-Claude Drouot, Jean-Louis Barrault, Pierre Santini, François Maistre, Catherine Rouvel, Monique Mélinand, Pierre Doris, Jean Davy, Jacques Echantillon, Yves Vedrenne, Jacques Dufilho, Micheline Dax, Danielle Lebrun, Jean Parédès, Jean-Michel Ribes, Jean Rochefort, pour le théâtre.

les animateurs des principales associations ont sensiblement transformé cette « Semaine » en ce qui est devenu, dès 1980, le FESTIVAL D'AUTOMNE : qualité et variété des spectacles présentés, animation d'un parc, passage du temps de vacances à la reprise d'une rentrée, intérêt des villes riveraines, puis élargissement vers un public de la région parisienne, ont contribué au succès d'une manifestation point fort de la saison clodoaldienne.



Golden gate Quartet.

● Claude Bolling, the Golden Gate Quartet, Jean Wiener, Marcel Zanini Quintet, Guy Lafitte, Michel de Villers, Marc Fosset, Patrice Caratini, Francis Biensan pour le jazz.



POPECK.

● Raymond Devos, Jean-Paul Farré, Marcel Marceau, Alain Decaux, Jeanne Bourin... et tant de merveilleux talents qu'on ne peut citer tous. C'est un prestigieux plateau qu'en 6 années le FESTIVAL D'AUTOMNE a offert à nos concitoyens venus en foule sous le chapiteau des Tréteaux de France.

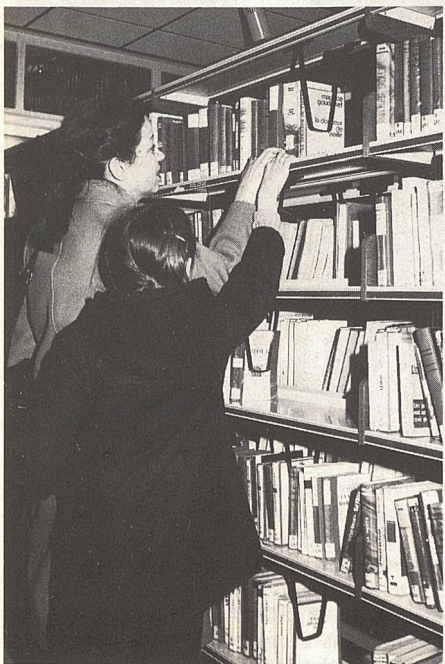
## Lecture et Bibliothèques

La Bibliothèque municipale, située à l'angle des rues du Calvaire et Dailly, ouverte au public les mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, parfois à l'heure du déjeuner, parfois jusqu'à 19 heures, a vu le nombre de ses lecteurs croître de façon très sensible, 1 000 usagers en 1971, 1 960 en 1978, 2 825 en 1982. Une salle de lecture ouverte à tous permet la consultation des usuels : dictionnaires, encyclopédies, atlas, livres d'art... ou des revues, une cotisation symbolique de 10 francs par année permet d'emprunter classiques et nouveautés, documentaires classés, des bandes dessinées, un petit fonds de livres en langue anglaise etc.

Le fonds des ouvrages disponibles est passé de 11 500 en 1971 à 20 000 en 1976 et à 32 120 en 1982 auxquels il faut ajouter les dotations au fonds des bibliothèques scolaires dans les écoles communales et aux bibliothèques des maisons pour personnes âgées, soit 3 000 ouvrages en 1982.

Une commission municipale composée d'élus municipaux, d'usagers (associations, M.J.C., parents d'élèves, bibliothécaires retraités, responsables de bibliothèques privées...) apporte (chaque trimestre) à la bibliothécaire Mme SABOURAULT et à ses adjoints, ses avis et concours.

Depuis quelques années, une action a été particulièrement engagée en direction des écoles communales. Saint-Cloud ayant été choisie parmi les 450 communes



Une bibliothèque riche de 32.120 ouvrages.



Une classe du conservatoire.

recensées pour leur effort particulier en faveur de la lecture a bénéficié d'un crédit spécial du Ministère de la Culture qui a permis avec la participation des enseignants maternels et primaires, et sous la responsabilité de la bibliothèque municipale, de développer les sections bibliothèques scolaires communales.

Avec la collaboration de la Bibliothèque pour Tous, installée quartier Montretout au sein de la M.J.C., des Semaines du Livre ont été organisées tous les deux ans qui ont rassemblé parents, enfants, enseignants, auteurs, éditeurs...

Le succès des actions en faveur de la lecture est tel que dans les années prochaines il sera nécessaire d'envisager une large extension des locaux de la bibliothèque municipale.

### Quelques autres activités

#### a) *éducation musicale des jeunes et Conservatoire Municipal*

Créé en 1970 par une petite équipe dans laquelle se trouvaient Raoul de PLINVAL, Jean-Marc DEHAN, Geneviève ACKERMANN et quelques autres, sans locaux propres, avec une subvention municipale de 8 000 francs, l'école accueillait 200 élèves. Installée en 1977 dans les locaux du 4, rue du Mont-Valérien devenus Conservatoire Municipal de Musique, avec statut d'association loi de 1901 de par le choix de ses dirigeants, 750 élèves suivent à la rentrée 1982 l'enseignement de professeurs dans 16 disciplines musicales. L'attribution de nouveaux locaux dans l'annexe de la rue des Écoles a permis l'ouverture en 1982 d'un cours de danse classique, répondant ainsi à une demande pressante des parents clodoaldiens.

La subvention municipale inscrite au projet de budget primitif 1983 s'élève à 856 600 francs, un poste de directeur-adjoint créé permettra de faire face à la diversité des actions pédagogiques engagées, et aux exigences d'une gestion administrative très lourde.

**L'éducation musicale dans les écoles** constitue une action municipale originale dans le domaine de la musique. En effet, par convention spéciale, la commune a confié au Conservatoire Municipal, en accord avec les autorités académiques et les directeurs des écoles publiques de la ville, un enseignement musical scolaire. Un poste de professeur d'éducation musicale a été créé au budget municipal en 1976, et un crédit annuel de 327.600 francs inscrit au budget. Cet enseignement musical créé d'abord dans les écoles maternelles s'est chaque année développé dans les écoles primaires, et couvre maintenant la totalité des classes primaires.

En collaboration avec l'**Association des Concerts de Saint-Cloud**, des concerts scolaires sont organisés pendant les heures scolaires avec la collaboration des instituteurs et institutrices, et par ailleurs à l'occasion des concerts ouverts au public des concerts d'initiation reçoivent les enfants élèves ou non du Conservatoire.

Cette double action en faveur de la musique chez les scolaires qui place Saint-Cloud parmi les villes de pointe pour une culture musicale de masse, permet au Conservatoire de recruter des élèves déjà avertis. Le succès remporté, et la démographie aidant, le Conservatoire dans l'avenir devra limiter son recrutement aux seuls élèves de la ville, et ce d'autant mieux que la carte musicale scolaire environnante est pourvue de conservatoires locaux.

## b) Musique pour Tous...

### CONCERTS

L'Association des Concerts de Saint-Cloud, subventionnée par la ville et par la Direction Départementale de la Musique, organise chaque année de nombreux concerts. Ceux-ci se déroulaient avant l'ouverture du Centre Culturel des 3 Pierrots, soit dans le grand salon de la mairie, soit dans une église permettant aux clodoaldiens 3 ou 4 sorties musicales par trimestre. Une convention particulière liant la ville avec l'orchestre Jean-François Paillard permet d'accueillir cette formation prestigieuse 2 ou 3 fois par an, à la fois en concert pour les scolaires et en concert pour le public. Les professeurs du Conservatoire municipal participent à de nombreuses soirées locales. François POLGAR, organiste des églises locales a créé un Ensemble Instrumental de qualité qui, l'année passée, s'est consacré à la défense et à l'interprétation de la musique baroque. Les amateurs ont encore le souvenir de la présentation dans la salle des 3 Pierrots de DIDON et ÉNÉE, opéra de PURCELL : remarquable réalisation d'une association locale dans une mise en scène, et une interprétation que la critique nationale s'est plu à saluer.

Diverses actions locales ont présenté dans des galas de bienfaisance des concerts qui ont rencontré un important succès près du public.

## c) La Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C.)

Association installée dans les locaux municipaux rue Hébert et rue des Écoles, puis en 1977 dans les locaux libérés rue Sevin Vincent par le Conservatoire Municipal, et depuis dans des locaux rue de l'Yser, et dans un appartement rue Albert 1<sup>er</sup>.

La M.J.C. reçoit une aide matérielle importante en locaux municipaux affectés, éclairés et chauffés, une subvention municipale de fonctionnement passée de 185 000 francs en 1977 à 419 000 en 1983, somme à laquelle s'est ajoutée une participation municipale de 143 632 francs, au titre des salaires FONJEP et une fourniture de matériel de 20 000 francs par an. Les adhérents 1 000 en 1977 sont 1 048 en 1982 dont 212 résidant à l'extérieur mais travaillant à Saint-Cloud.

Des ateliers nombreux : artisanats arts plastiques, jeux de société, sports en salle, expression par le corps, musique, accueillent les adhérents à la M.J.C. Centre, M.J.C. Montretout, M.J.C. Passerelle ou dans les gymnases municipaux.

De nombreuses personnes de tous âges : 1650 en 1981-1982 ont assisté à des manifestations variées : théâtre, musique, cafés-concerts etc. La M.J.C. a reçu mission plus particulière de la municipalité d'une action socio-éducative dans le quartier de la Passerelle pour les enfants de 7 à 12 ans, et pour les jeunes de 13 à 18 ans.

La M.J.C. est un centre culturel pluraliste au service des habitants de la cité.



Animation musicale.

## d) Arts Plastiques

Deux associations culturelles importantes organisent, avec la seule aide matérielle de la ville en locaux, une action continue en faveur des Arts : Arts et Loisirs, qui chaque mardi après-midi réunit en moyenne soit dans le passé à la mairie, soit maintenant aux 3 Pierrots, plus de 150 participants venus entendre les conférenciers les plus qualifiés des musées nationaux qui présentent l'œuvre des plus grands peintres ou venus admirer les plus beaux monuments, les plus belles expositions en des sorties mensuelles.

Les Amis des Fleurs qui chaque semaine réunissent un nombre important de Clodoaldiennes passionnées par l'Art Floral, et qui, chaque année soit à l'occasion du Festival d'Automne, à l'occasion de l'ouverture du Centre Culturel des 3 Pierrots, présentent des expositions remarquables de créations florales remportant un succès tel que dans diverses floralies nationales ou étrangères, il est fait appel aux animatrices de cette association.

Et nous n'aurions garde d'oublier l'association du Salon des Artistes Clodoaldiens qui, une fois l'an, présente avec succès de très nombreuses toiles ou sculptures dues à un nombre important de nos habitants. Salon que chaque année depuis 3 ans la ville dote d'un Grand Prix.

## e) Culture et plein air

### Le scoutisme à Saint-Cloud

Le scoutisme à Saint-Cloud est un phénomène jeune important, les unités scoutées regroupent 500 garçons et filles en 19 unités appartenant aux 3 associations : Guides de France, Scouts de France et Scouts Unitaires de France, auxquelles il convient d'ajouter la présence d'éclaireurs unionistes et d'éclaireurs israélites regroupés dans des unités intercommunales.

L'objectif de 18 000 journées d'animation dépassé en 1982, sera de plus de 20 000 journées en 1983.

Le budget consolidé des activités du scoutisme à Saint-Cloud s'élève à 794 000 francs, supporté à 95 % par ses adhérents. Créée à la demande de la municipalité, l'association de soutien au scoutisme à Saint-Cloud « A3S », regroupe toutes les associations quelle que soit la fédération. L'aide municipale est dans une subvention de 42 500 francs et, l'octroi de salles ou de moyens de transports pour les camps.

Ajoutons que l'aide aux associations locales est soit financière (subvention) soit matérielle : octroi gratuit de salles municipales, accès à l'utilisation des salles du Centre des 3 Pierrots, transports gratuits assumés par les cars municipaux, l'aide en secrétariat s'est traduite au cours de 6 années de mandat par le tirage de 1 200 000 feuilles en service reprographie, et la fourniture gracieuse de 120 000 feuilles de papier.



Arts plastiques : un atelier de la M.J.C.

# L'ENSEIGNEMENT ET LA CAISSE DES ÉCOLES

par Pierre VINSON

Maire-adjoint, chargé de l'Enseignement

Consacrant aux écoles et activités périscolaires plus de 40 % de son budget de fonctionnement, la ville va bien au delà de ses obligations légales. Celles-ci se limitent au niveau de l'enseignement secondaire à une participation aux dépenses d'entretien du CES Gounod et, pour les écoles pré-élémentaires et élémentaires au logement des classes et des enseignants.

\*  
\* \*

Son action, éclairée par les réflexions de la Commission Extra-Municipale de l'Enseignement est supportée :

● directement par le budget communal en matière de :

- transports,
- restauration,
- classes externalisées,
- assistance aux maîtresses de classes maternelles pour les soins aux enfants,
- assistance de moniteurs pour la familiarisation au milieu aquatique et l'enseignement de la natation, développement corporel, enseignement musical, initiation à la langue anglaise.

● indirectement par une subvention d'équilibre à la Caisse des Ecoles qui a son budget propre et :

- gère les garderies maternelles, les centres de loisirs et le centre d'initiation sportive,
- attribue des aides à des familles d'élèves,
- offre aux écoles des crédits pour organiser des fêtes, et décorer les cours, animer l'interclasse de midi, installer des coins lecture.

L'effort accompli depuis six ans est de nature qualitative. L'amélioration du confort des écoles maternelles et primaires est évidente. Par contre la qualité de la vie des enseignants, des élèves, des parents étant depuis longtemps relativement très bonne à Saint-Cloud, les progrès sont moins perceptibles. Il s'est agi principalement de :

— obtenir la création au lycée d'une classe préparatoire aux écoles de commerce,

— développer les relations des établissements secondaires avec les dirigeants des activités économiques locales,

— encourager les associations de parents d'élèves en les aidant matériellement et en soutenant leurs initiatives.

Les parents élus peuvent désormais exercer la plénitude de leurs attributions légales au sein du Comité de la Caisse des Ecoles où ils siègent en nombre égal à celui des conseillers municipaux. En associant à ses travaux les directeurs d'activité, ce Comité a pu réduire certains frais de gestion et malgré le développement des activités, alléger la charge de celles-ci pour les finances locales. De la même façon, la participation active des directeurs d'école et des Parents d'Elèves aux travaux de la Commission Extra-Municipale a permis d'améliorer les conditions d'accueil des enfants à la cantine,

l'enseignement de l'anglais et de la natation.

Les deux questions majeures qu'il va falloir résoudre sont :

● La construction de classes maternelles en un point central si trois tendances se confirment :

- augmentation de la natalité,
- abaissement de l'âge auquel les parents désirent placer leur enfant à l'école,
- allègement de l'effectif par classe.

● L'organisation de l'interclasse de midi pour répondre à une demande croissante des familles alors que :

- les réfectoires ne sont guère extensibles,
- les tout jeunes enfants se fatiguent à la cantine,
- l'assouplissement des horaires de travail des mères et des pères, s'il se confirme, pourrait modifier leurs besoins d'aide.

## ÉCOLES PUBLIQUES

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
<b>PRIMAIRES</b>						
Effectifs	1 632	1 669	1 630	1 549	1 548	1 580
Nombre de classes	60	63	62	60	59	62
<b>MATERNELLES</b>						
Effectifs	953	1 015	989	1 007	1 003	974
Nombre de classes	28	30	29	30	31	33
<b>LYCÉE</b>						
Effectifs	1 137	1 077	1 039	972	1 030	1 092
<b>L.E.P.</b>						
Effectifs	445	404	412	431	435	439
<b>C.E.S. GOUNOD</b>						
Effectifs	507	456	425	382	385	443
<b>C.E.S. VERHAEREN</b>						
Effectifs	821	790	772	780	808	801
<b>CANTINES</b>						
Nombre de repas servis en						
— MATERNELLES	42 728	49 460	48 291	52 849	51 443	
— PRIMAIRES	99 154	107 860	106 722	105 255	105 129	



# LA CAISSE DES ÉCOLES

Depuis 1976, la mission, l'organisation, l'activité, la structure financière de la Caisse des Ecoles de Saint-Cloud ont évolué à la satisfaction des familles, puisqu'elle compte 737 adhérents contre 630. Trois actions sont engagées pour poursuivre cette évolution.

## I - Objet

Sa mission a été reprécisée par référence à des textes centenaires lorsqu'en 1978 ses Statuts ont été restaurés et concerne tous les enfants de Saint-Cloud soumis à l'obligation scolaire. Elle est triple :

- faciliter l'action éducative des établissements publics et privés sous contrat qui participent au service public de l'Éducation,
- promouvoir ou gérer des activités contribuant à l'épanouissement physique et intellectuel des enfants des écoles primaires et maternelles,
- aider leur famille pour compenser soit une insuffisance de ressources, soit d'autres handicaps.

Le rôle de la Caisse des Ecoles est ainsi complémentaire de celui de l'Éducation Nationale et des divers organismes d'animation culturelle et d'aide sociale.

## II - Organisation

Le Comité qui la gère comprend à côté d'un délégué du Préfet et des deux inspecteurs départementaux, des élus locaux dont le Maire qui préside, et, en nombre égal, des membres élus par les familles adhérentes. Il est heureux que les élections de 1980 aient permis à chaque groupe scolaire et à chaque association de Parents d'Elèves d'avoir un représentant au Comité. Les relations entre les membres du Comité et les directeurs de Centres ont été développées.

## III - Activités

Des trois types d'activités de la Caisse des Ecoles, la mieux connue et la plus lourde financièrement est la gestion des Centres de Loisirs et d'Initiation Sportive et des Garderies Maternelles qui absorbent 85 % de son budget.

13.300 journées/enfants ont été comptabilisées dans les 8 Centres de Loisirs. Celui ouvert le mercredi après-midi au Val d'Or accueille, en outre, une soixantaine d'enfants et le Centre d'Initiation Sportive 260.

Une attention particulière a été portée aux Centres Maternels : chacun des 4 Centres reste ouvert pendant les vacances tant qu'il reçoit une vingtaine d'enfants. Les heures d'ouverture ont été adaptées aux besoins du quartier. des cars de ramassage déchargent les familles éloignées.

En 1978 un Centre de Loisirs primaire et un Centre maternel ont été ouverts à La Fouilleuse. Une section d'initiation au football a été ajoutée aux cinq déjà créées : tennis, hand-

ball, tennis de table, escrime, danse rythmique.

En 1982, deux bibliothèques ont été ouvertes sous la responsabilité d'animateurs volontaires pour suivre une formation spécifique.

L'aide aux écoles pour leurs activités (dont les voyages de CM2) de l'ordre de 70.000 F a absorbé 8,5 % du budget. En 1982 des séances de formation ont, en outre, été offertes aux enseignants et aux parents désireux d'initier les jeunes enfants au milieu aquatique.

L'aide aux familles se manifeste par une modulation des tarifs décidée en 1978 et par diverses subventions (pour études surveillées, cantines des CES et LEP, handicapés) dont le montant a plus que doublé parce que cette forme d'aide est maintenant mieux connue, donc plus demandée.

Enfin, le Comité s'est, depuis un an, préoccupé de faciliter l'orientation scolaire de jeunes de 12-16 ans, en leur ouvrant la porte d'entreprises de Saint-Cloud.



La nouvelle cour de l'École du Centre.

## IV - Financement

Le financement de ces actions est encore supporté pour moitié par le Budget Municipal.

Un effort particulier a été fait pour maîtriser les frais de personnel d'encadrement. En francs constants, le prix de revient des activités a été réduit de 20 % par diverses actions complémentaires notamment par l'établissement d'une grille de rémunération révisée tous les 6 mois par comparaison avec les communes voisines, la fixation d'un taux d'encadrement et l'amélioration des prévisions de fréquentation par les enfants. Une certaine souplesse demeure cependant. L'essentiel des résultats a d'ailleurs été acquis par la sensibilisation de l'encadrement à ses responsabilités financières. Les contributions des familles, du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales, couvrent maintenant 64 % du coût direct de fonctionnement des activités.

L'appel au contribuable pour financer l'ensemble des actions de la Caisse a été réduit de moitié en cinq ans malgré l'augmentation de la fréquentation des centres et des bourses et la stabilisation des tarifs en francs constants.

Ces efforts doivent être poursuivis : stabiliser les effectifs ne permet pas seulement une meilleure gestion, c'est assurer une bonne intégration des enfants dans leur Centre, et une progression ordonnée de leurs activités.

Améliorer les prévisions d'encadrement aide à stabiliser les animateurs. De plus en plus de jeunes espèrent faire carrière dans les activités périscolaires où, en effet, un enfant que sa famille confie à la collectivité passe plus de temps qu'à l'école, mais à des heures et pendant des jours irrégulièrement répartis dans l'année. Le Comité a donc décidé l'an dernier que l'animation des garderies maternelles et des interclasses de midi serait offerte en priorité aux encadrants des Centres de Loisirs. Il a aussi créé un poste à temps plein pour une mission de coordination et d'administration.

Enfin, c'est la troisième direction dans laquelle il faudra persévérer. Cette structure de gestion participative qu'est le Comité doit demeurer à l'écoute des besoins des jeunes de moins de 16 ans, de leurs parents et des enseignants, pour contribuer par la mise en œuvre des bonnes volontés et des moyens matériels de la Commune à l'amélioration du service public de l'Education.



Escrime : une des activités de la Caisse des Écoles.

## La Commission Extra-Municipale de l'Enseignement

En organisant une large concertation entre toutes les personnes qui sont concernées de très près par les problèmes scolaires : inspecteurs, inspectrices, enseignants, parents d'élèves, la C.E.M. de l'Enseignement, présidée par Monsieur VINSON, Maire-Adjoint, a permis de clarifier de nombreux points.

Pour une question aussi importante que la rénovation de l'école du Centre à laquelle plusieurs réunions ont été consacrées, en tenant compte des données démographiques et des nouvelles orientations pédagogiques, nous avons pu améliorer le projet initial, en remplaçant certaines classes prévues par des ateliers, en ajoutant un préau couvert, en prévoyant une vaste bibliothèque.

La Commission a étudié à plusieurs reprises la possibilité de modifier les secteurs scolaires pour mieux équilibrer les groupes. On constate que ces modifications entraîneraient de grandes difficultés pour les familles et pour l'organisation des transports et cette solution n'a été retenue que pour un secteur du bas de Saint-Cloud rattaché à l'école des Côtéaux.

Il semble préférable d'être très strict pour accorder des dérogations et de moduler l'âge d'admission en maternelle suivant les possibilités de chaque école.

Ont été évoqués également les possibilités d'ouverture de classes à chaque rentrée, les rythmes scolaires, l'étude de l'anglais en primaire, la natation, les classes transplantées.

L'accueil dans les restaurants scolaires pose un problème de plus en plus difficile à résoudre puisque les locaux scolaires ne sont pas extensibles et que le nombre de rationnaires augmente. La Commission a proposé que les enfants puissent être inscrits pour un ou deux jours par semaine, le Directeur et le Conseil d'École ayant pour mission d'organiser ce système.

Françoise OLIVIER,  
Conseiller Municipal,  
Rapporteur  
de la Commission.

# L'ACTION SOCIALE

par Docteur ARNAUD  
Maire-adjoint  
Chargé des Affaires Sociales

## L'Action Sociale élargie

L'action sociale de la ville de Saint-Cloud s'est étendue depuis douze ans en de nombreux domaines ou elle a systématiquement progressé.

Déjà au cours de notre premier mandat nous avons créé une grande partie de nos équipements sociaux mais c'est au cours du deuxième qui se termine que nous les avons développés tout en en créant de nouveaux.

## Le Bureau des Affaires Sociales et le B.A.S.

A côté de la gestion de ces équipements nous avons développé la gestion de notre bureau d'aide et d'action sociales dont le budget n'a cessé d'augmenter.

En ce qui concerne l'importance du budget du BAS et de la subvention communale permettant l'équilibre de ce budget, le tableau et le graphique sui-

vants montrent très clairement l'effort consenti par la ville et sa progression constante pour équilibrer un budget toujours en expansion.

A la lecture de ces tableaux, on peut noter :

- que le budget du B.A.S. de 1971 à 1981 a été multiplié par 11.

- que la subvention de la ville au B.A.S. de 1971 à 1981 a été multipliée par 44,4.

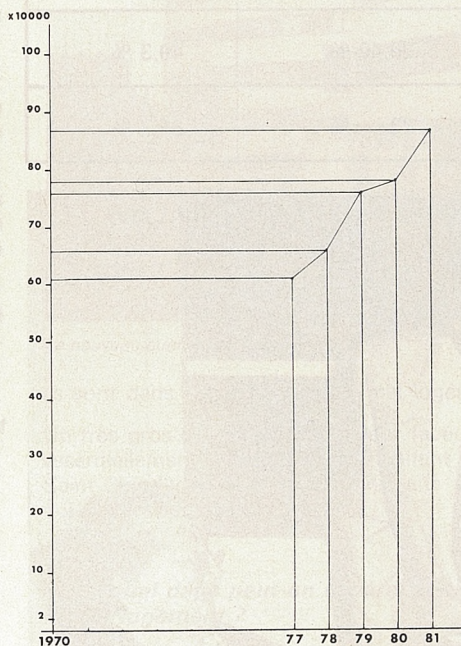
Ces deux éléments ont donc toujours été en progression constante.

La subvention supporte de plus en plus à elle seule les dépenses du B.A.S. encore faut-il savoir que ces dépenses ne représentent que le quart de l'ensemble des dépenses sociales directes supportées par la ville.

Ceci montre bien l'effort fait en matière sociale au niveau du B.A.S. Mais cet effort tant en dépenses directes qu'indirectes représente 16,5 % du budget total de la ville, il est donc très important.

Il s'adresse à l'ensemble de la population puisqu'il bénéficie aussi bien aux besoins concernant les enfants (crèches, haltes-garderies, écoles) qu'à ceux concernant les personnes âgées (foyer-logement, goûters, vacances, restaurant, sorties spectacles, etc.) comme à toutes autres personnes en difficulté financière.

## Subventions B.A.S.



Crèche municipale :  
La Farandole.

## Les Crèches et les Haltes-Garderies

Après avoir au cours de notre mandat précédent mis en service une crèche municipale de 60 berceaux et subventionné largement la crèche à domicile, nous avons au cours de ce mandat ouvert :

- une mini-crèche de 15 berceaux rue Dailly;
- une mini-crèche de 10 berceaux dans le quartier de Fouilleuse gérée par la Croix-Rouge;
- une mini-crèche de 20 berceaux, 2, rue de l'Yser.

Année Pour mémoire	Subvention B.A.S.	Budget B.A.S.	% de la part de la subvention municipale dans les dépenses totales du B.A.S.
1970	20 000	114 873	17 %
1977	609 000	738 227	82 %
1978	647 000	987 030	66 %
1979	739 000	987 680	74 %
1980	775 000	1 062 044	73 %
1981	888 000	1 274 844	71 %

Leur situation géographique diversifiée et leur nombre non négligeable (165 places) offrent un large éventail de possibilités aux parents désireux de faire garder leurs enfants.

De plus ce nombre de places sera augmenté dans un avenir très proche par la construction d'une crèche de 45 berceaux dans la zone de rénovation du centre ville.

Ainsi donc la ville dans tous ces quartiers possédera sa crèche et aura pratiquement doublé le ratio national (4 ‰) concernant le nombre de berceaux par rapport au nombre d'habitants.

Pour la ville bien évidemment le coût de ces opérations est très élevé, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Si on analyse en pourcentage les diverses participations que ce soit celles des familles ou que ce soit celles accordées

sous forme de subventions par le département ou la C.A.F., on s'aperçoit que malgré cela la ville supporte la moitié des frais de fonctionnement des crèches comme le montre le tableau ci-dessous.

Ainsi, au prix d'un effort très important de la ville a-t-il été mis en place un système complet de crèches de natures diverses implantées dans tous les quartiers et offrant aux parents un large éventail de garde donnant satisfaction à la majorité d'entre eux.

En dehors des crèches la possibilité est offerte également aux parents de faire garder leurs enfants pour quelques heures dans les haltes-garderies.

Nous avons créé ou contribué à créer et à faire fonctionner 50 places de haltes supplémentaires ce qui porte le total des places offertes à 70 donnant satisfaction à plus de 300 familles de Saint-Cloud.

	Subvention C.A.F. et département	Famille	Ville
Crèche	24,30 %	26,40 %	49,3 %
mini-crèche	23,23 %	22 %	54,7 %



Le docteur ARNAUD rend visite aux personnes âgées.

## Personnes âgées Foyer-logement

En dehors de notre action au niveau du B.A.S. des crèches et des garderies, nous avons poursuivi notre politique d'aide aux personnes âgées en construisant un premier foyer-logement il y a cinq ans et en en construisant un second portant notre capacité d'accueil à 141 logements.

Nous y accueillons les personnes retraitées valides.

Ces foyers-logements sont des équipements éminemment sociaux puisque plus de la moitié des résidents sont pris en charge pour tout ou partie de leur loyer par le département ou par la ville. En outre ils peuvent bénéficier de l'allocation logement ou de l'APL.

Quand leur autonomie n'est plus suffisante ils sont accueillis à la Maison du Parc de la maison de retraite Lelégard qui a été construite en 1977 et comprend 80 chambres.

Le relais est pris ensuite par le Pavillon Laval qui reste à rénover et pour finir par le nouveau centre gériatrique du Pavillon Pasteur d'une capacité de 80 lits que nous venons d'inaugurer dans la même maison de retraite.

## Goûters

Pour les personnes âgées également

- nous servons deux goûters par semaine rassemblant 80 personnes chaque fois.
- et nous venons de fêter le dixième anniversaire de l'ouverture de nos deux foyers-restaurants où nous servons chaque jour une centaine de repas.

Bientôt un troisième foyer-restaurant sera ouvert dans le nouveau foyer-logement de la Fouilleuse.

## Aide et soins à domicile

Toujours pour les personnes âgées nous avons dans un premier temps aidé et subventionné largement l'aide ménagère à domicile pour les personnes retraitées en difficulté de santé.

Le prix demandé à ces personnes pour cette aide varie en fonction de leurs ressources et pour les plus démunies largement prises en charge.

Il est apparu cependant qu'il fallait ensuite aller plus loin que l'aide ménagère et très vite un complément s'est avéré indispensable.

Il a été mis alors en place un service de soins médicaux à domicile qui peut être complémentaire de l'aide ménagère et dont l'objectif essentiel vise au maintien des personnes chez elles dans leur environnement quotidien.

L'aide médicale est alors prise en charge à 100 % et le médecin traitant reste le même.

Ce système mis en place début 1981 se développe très rapidement et le nombre des personnes aidées dépasse 25 actuellement.

## Le logement social

Ce n'est pas par hasard que le logement est rattaché au Bureau d'Action Sociale de la ville, c'est parce que ce bureau a pour vocation de trouver une solution aux problèmes sociaux qui se posent à tous ceux dont les ressources sont modestes et le logement est un de ces problèmes. Il est même semble-t-il parmi les plus importants et les plus difficiles à résoudre quand on sait qu'à Saint-Cloud le marché privé est dans la plupart des cas hors des possibilités de bien des candidats au logement.

Une analyse superficielle pourrait laisser penser que le problème du logement à Saint-Cloud ne présente pas une grande acuité.

Ce serait cependant méconnaître les très nombreux Clodoaldiens modestes à la recherche d'un logement correspondant à leur désir et à leur possibilité.

C'est pourquoi la ville de Saint-Cloud s'efforcera toujours de trouver une solution satisfaisante à ce problème crucial.

### Quels sont les logements sociaux dont la ville à la gestion ?

Ils sont au nombre de 837 et représentent :

- 54 logements de fonction dont plus de la moitié réservée aux enseignants
- 458 logements HLM et PLR
- 184 logements ILM et ILP
- 141 logements dans les foyers logements pour personnes âgées

sans compter les 80 chambres pour les infirmières construites près de la Maison du Parc.

### Qui avons-nous relogé pendant ces six dernières années ?

Nous avons relogé 330 familles soit une moyenne de 55 familles par an.

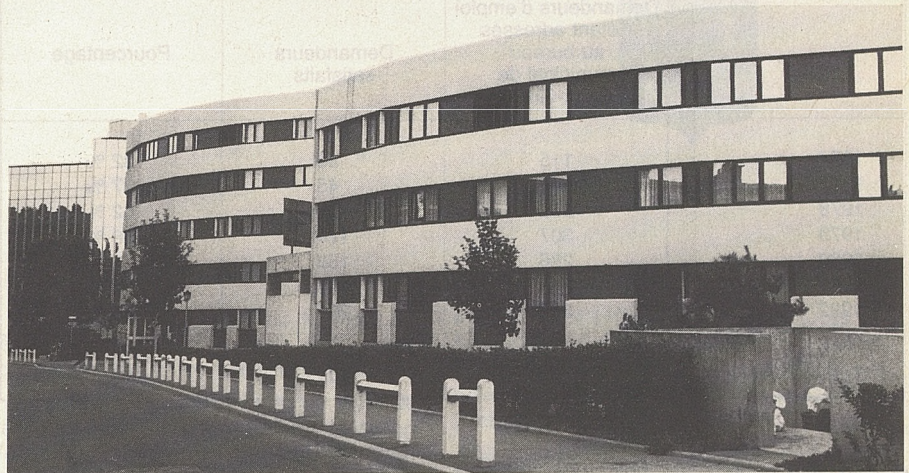
Sur ces 330 familles 11 % sont de nationalité étrangère.

Cependant nous avons réussi à reloger hors Saint-Cloud un certain nombre de ces familles immigrées ce qui relève sensiblement (14 %) le pourcentage de leur relogement.

### Quelles sont les différentes catégories de demandeurs de logement ?

- 2 % sont des enseignants
- 3 % des agents des P.T.T.
- 3 % des fonctionnaires de police
- 3,5 % des agents communaux
- 5 % des agents hospitaliers
- 10 % des agents des divers ministères et Préfecture
- 73,5 % représentent le reste de la population.

Parmi tous ces demandeurs il ne faut pas oublier les travailleurs immigrés au nombre de 1.800 environ à Saint-Cloud.



Le nouveau quartier de la Fouilleuse.

Ils sont dans l'ensemble assez mal logés.

Un très gros effort est fait en leur faveur essentiellement pour ceux qui habitent à Saint-Cloud depuis plus de cinq ans et qui y travaillent régulièrement.

### Dans quel délai peut-on espérer obtenir un logement ?

Ce délai peut être très variable. Il est fonction des divers critères de priorité affectés à la demande mais surtout de nos disponibilités.

En effet la rotation moyenne des logements sociaux à Saint-Cloud est de 55 par an.

Cette rotation paraît faible, elle représente cependant 7 % de notre parc de logements.

Il s'agit malheureusement là d'un facteur sur lequel nous n'avons aucune action.

## Zone de rénovation constante du centre ville

Il a été entrepris depuis déjà quelques années une grande action de rénovation qui se poursuit encore.

Cette opération a commencé par la construction d'un immeuble HLM rue Dailly permettant de reloger tous les habitants propriétaires ou locataires touchés par l'opération.

Dans cet immeuble 94 familles ont été relogées dont 24 % de nationalité étrangère. Le Maire avait en effet pris l'engagement formel de reloger toutes les familles concernées par l'opération de rénovation.

Après la construction de cet immeuble permettant une opération tiroir l'opération de rénovation par elle-même a été entreprise et une vingtaine de familles a été relogée dans le centre.



27, rue Dailly  
Premier immeuble de la rénovation.

## Le Bureau de l'emploi

Depuis quelques années déjà la ville de Saint-Cloud s'était préoccupée d'une situation difficile en matière d'emploi.

C'est pourquoi elle a alors décidé de mettre sur pied un bureau municipal destiné à faire se rencontrer par un circuit le plus direct possible les demandeurs d'emploi de Saint-Cloud et les employeurs de la ville.

Les résultats obtenus depuis ont été très satisfaisants, supérieurs même à ce que l'on peut constater sur le plan national.

Le tableau ci-dessous donnera une idée des activités de ce bureau.

Nous avons cependant constaté que si pour les emplois relativement modestes les résultats étaient bons, en ce qui

concerne les cadres à la recherche d'une situation ils ne l'étaient pas.

C'est pourquoi nous avons contribué à lancer à Saint-Cloud la méthode des groupes de recherche d'emploi. Méthode qui devrait déboucher sur la constitution d'équipes restreintes dont les membres chercheraient à résoudre ensemble leur problème.

Un de ses objectifs est de ne pas se contenter de répondre à des offres d'emploi mais de les susciter, de les négocier et au besoin si possible de les créer.

C'est une expérience qu'il faut poursuivre et encourager. La ville de Saint-Cloud ne manque pas de mettre à la disposition de ses protagonistes tous les moyens utiles.

Mais en matière sociale rien n'est jamais totalement réglé. Cependant en dépit de toutes les difficultés notre action se poursuivra dans le souci constant de ne jamais négliger le côté humain du problème.

En matière de logement la poursuite d'un programme de construction de qualité tendra à résoudre ce problème délicat, l'attribution des logements déjà existants n'en étant que le corollaire naturel.

Nous poursuivrons également :

- pour l'ensemble de la ville une politique de logement traditionnelle préservant l'équilibre de la population;

- pour le centre ville rénové une politique volontairement hardie et sociale consistant à perturber le moins possible la vie des personnes touchées par l'opération et y habitant avant sa mise en route.

En matière de crèche :

- Les problèmes posés par la mensualisation du paiement de la garde des enfants devront être abordés et résolus.

- Nous devons également tenir compte des enseignements recueillis auprès des mamans et qui font apparaître :

- que si les mères sont très peu critiques à l'égard des services qui leur sont offerts à Saint-Cloud et qu'elles qualifient de globalement satisfaisants,

- que c'est essentiellement sur les horaires que les mères attendent des améliorations, surtout plus de souplesse dans les heures d'ouverture et de fermeture,

- enfin que la garde des enfants est un problème qui ne peut se résoudre indépendamment de celui de l'activité des mères. Ces éléments sont dépendants les uns des autres et l'équilibre devrait être trouvé en harmonisant l'utilisation du temps partiel ou à horaire aménagé avec une revalorisation des aides apportées à la mère au foyer.

A la limite se trouve posé le problème de l'allocation à la mère restant au foyer pour garder son enfant.

Ces conditions réunies, la garde des enfants sera dans l'ensemble moins demandée et c'est vers la solution de tous ces problèmes que nous devons tendre maintenant en améliorant si cela est possible encore l'effort déjà très important consenti par la ville en faveur des familles notamment au niveau des allègements de la fiscalité locale.

	Demandeurs d'emploi s'étant adressés au bureau municipal de Saint-Cloud	Demandeurs satisfaits	Pourcentage
1974	115	38	32 %
1977	169	45	27 %
1978	252	131	52 %
1979	307	174	56 %
1980	286	158	55 %
1981	286	195	68 %
1982	308	206	66 %
TOTAL	1.723	947	54,96 %

## Emploi des jeunes

Offrir des solutions attrayantes à un grand nombre de jeunes qui ont quitté l'école sans pouvoir bénéficier d'une formation professionnelle et qui n'ont pas trouvé d'emploi tel est l'objectif que s'est fixé le gouvernement et auquel nous adhérons pleinement.

Parmi les mesures envisagées tendant à essayer de modifier les conditions d'entrée des jeunes de 16 à 18 ans dans la vie active, il a été proposé de mettre en place des structures d'accueil d'information et d'orientation pour ces jeunes.

C'est pourquoi la ville par l'intermédiaire de son bureau de l'emploi a mis l'expérience de ses agents à la disposition de la campagne lancée en faveur de ces jeunes.

En effet ce bureau peut parfaitement accueillir dans le cadre de cette action les jeunes Clodoaldiens sans qu'il soit nécessaire pour cela de mettre en place une

structure plus étendue qui n'aurait pu faire naître que des dépenses supplémentaires.

Pour cela une convention a été passée entre l'Etat, la Ville et l'Agence Nationale Pour l'Emploi vers laquelle les jeunes Clodoaldiens accueillis seront dirigés afin qu'ils puissent s'inscrire dans les stages proposés.

## Perspective d'avenir

Il est bien évident que les problèmes sociaux à Saint-Cloud s'ils se sont considérablement améliorés sont loin d'être tous réglés.

Nous devons nous efforcer de donner satisfaction à tous ceux qui pour des raisons diverses n'ont pas été encore satisfaits.



# LE JUMELAGE

par Raymond LE LUHANDRE  
*Maire-adjoint, chargé du Jumelage*

## Les groupes scolaires

Depuis mars 1977, date des dernières élections municipales, les activités de jumelage avec les villes de Windsor-Maidenhead en Angleterre, Bonn-Bad Godesberg en Allemagne Fédérale, et Frascati, en Italie, n'ont cessé de se développer.

Dès 1979, un Comité de Jumelage a été créé par délibération du Conseil Municipal. Ce Comité, présidé par Monsieur LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé du jumelage, est composé de : Madame WORBE, Monsieur LEFORT des YLOUSES et Monsieur LEYMARIE, Conseillers Municipaux.

Il a pour but de favoriser les échanges avec nos villes jumelées, en organisant des manifestations culturelles ou sportives et, essentiellement, des échanges de jeunes.

Il apporte, notamment, aux associations une aide financière et matérielle non négligeable.

Son rôle est primordial dans le développement des échanges de jeunes, tout en leur facilitant les contacts avec leurs homologues des villes jumelées.

En effet, chaque année, des élèves des écoles de Saint-Cloud sont reçus dans les familles de nos villes jumelées, pour les vacances scolaires ou leurs familles reçoivent des jeunes de leur âge :

- soit à titre d'hôte payant : le montant des frais de pension est fixé après accord, par les deux familles concernées
- soit à titre d'échange : seuls les frais de transport sont à prendre en considération (l'échange se fait, en général, pendant l'année scolaire en cours)

- soit au pair, principalement pour les jeunes filles, à partir de 17 ans, qui perçoivent une certaine somme fixée après accord par les familles, à titre d'argent de poche.

En outre, des manifestations de jumelage se déroulent à Saint-Cloud, ou dans l'une des villes jumelées, avec la participation des Clodoaldiens :

- Pour mémoire, rappelons qu'à l'occasion des fêtes du "Jubilé de la Reine", d'importantes manifestations sportives ont eu lieu en 1977, à Windsor-Maidenhead, auxquelles les sportifs clodoaldiens ont participé.

- En 1978, à l'occasion du carnaval du Rhin, auquel Saint-Cloud est toujours invité, un groupe de jeunes de la M.J.C. a participé aux Fêtes du carnaval à Bonn-Bad Godesberg, grâce à l'aide financière de la ville. la même année, les membres du Comité de Jumelage de Windsor-Maidenhead ont fait un séjour dans notre ville pour rencontrer le Comité de Saint-Cloud.

- En 1979, "L'Ensemble Instrumental de Saint-Cloud" donnait un concert à Windsor-Maidenhead, après avoir accueilli, en novembre 1978, le "Maidenhead Concert Orchestra".

- Début juin 1980, les maires des villes jumelées étaient invités à Saint-Cloud, pour "l'Inauguration des Armes de Maidenhead, Bonn-Bad Godesberg, Frascati et Lessay, ville filleule. Ces écussons, inaugurés dans le hall de l'Hôtel de Ville sont l'œuvre de Monsieur J.P. MOGUEZ, des Services Techniques municipaux.

- Fin juin 1980, les élèves de CM2 de l'école des Côteaux se rendaient en visite à Bonn-Bad Godesberg, pour un séjour de quelques jours, qui leur a laissé un très agréable souvenir.

Ces exemples montrent bien l'extrême diversité des contacts entre les villes jumelées.

Cette année, notamment, les Scouts de Saint-Cloud ont fait appel au Service du Jumelage de la Ville, pour leur permettre de camper tout le mois de juillet à Frascati. Le terrain a été trouvé dans le parc d'une propriété privée, mis gracieusement à leur disposition par un habitant de Frascati et une rencontre avec les scouts italiens a eu lieu sur place.

La même année, des jeunes filles d'une école allemande (Clara-Fey Schule) sont venues nous rendre visite, à l'occasion d'un séjour en France. Elles ont été invitées avec leurs professeurs à une réception dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, réception à laquelle des personnalités de l'Ecole Allemande de Saint-Cloud, et des membres du Conseil Municipal, assistaient. Quelques jours plus tard, la ville recevait trois délégations sportives de notre ville jumelée.

En octobre 1981, Saint-Cloud avait la charge d'organiser les rencontres sportives des quatre villes jumelées, disputées par des jeunes de 16 à 18 ans, soit une centaine de personnes.

C'est dire combien sont parfois difficiles à résoudre les problèmes d'hébergement et de repas pendant la durée du séjour, l'organisation des sorties (location de cars, etc.).

En ce qui concerne l'hébergement, la ville s'adresse, la plupart du temps, aux familles pour les très courts séjours et quand il s'agit d'un petit nombre de personnes, aux auberges de jeunesse pour les groupes plus nombreux. Il est à regretter, à cette occasion, que Saint-Cloud ne dispose pas de structure d'hébergement pour accueillir nos amis étrangers.



Monsieur J.P. FOURCADE entouré de Messieurs LE LUHANDRE, VOIZARD et LEFORT des YLOUSES reçoit les dames du Cercle Féminin d'Amitié Européenne dont Madame BOYER est la présidente.

Les jeunes filles allemandes de l'École " Clara-Fey Schule " reçues dans les salons de la mairie.



De même, les policiers de Saint-Cloud qui reçoivent ou sont reçus régulièrement par leurs collègues de Bonn-Bad Godesberg, pour des rencontres sportives, bénéficient d'une aide matérielle et financière de la ville.

Il convient d'ajouter, également, que chaque année, la ville reçoit les dames du Cercle Féminin d'Amitié Européenne de Saint-Cloud, accompagnées de leurs homologues d'Angleterre, d'Allemagne ou d'Italie.

Les habitants de Saint-Cloud participent largement à ces fêtes, c'est ainsi qu'en 1981, par exemple, des handicapés français ont pris contact avec des handicapés des villes jumelées, lors d'une rencontre de tir à l'arc à Saint-Cloud. La plupart d'entre eux les ont accompagnés pendant toute la durée du séjour, prenant les repas avec eux au centre spécialisé pour handicapés de Garches et assistant aux réceptions offertes en leur honneur.

En conclusion, les rapports entre notre ville et les villes jumelées sont riches et fréquents et permettent ainsi un rapprochement des populations concernées, rapprochement qui devrait faciliter une meilleure compréhension des problèmes de chacun.



# LES BATIMENTS SCOLAIRES ET MUNICIPAUX

par Jacques JONKA

*Maire-adjoint, chargé des Bâtiments et de la Sécurité*

Poursuivant l'œuvre entreprise en 1971, l'équipe municipale élue en 1977 s'était fixé un certain nombre de tâches dans le domaine des constructions publiques avec pour objectif de compléter l'infrastructure existante par de nouvelles constructions ou l'amélioration des bâtiments existants.

Dans le cadre du plan d'équipements collectifs, le programme comportait donc :

- la rénovation de plusieurs groupes scolaires,
- la réalisation de plusieurs équipements sportifs,
- la construction d'un centre culturel,
- le développement des moyens pratiques d'une action sociale renforcée en faveur des enfants, de la jeunesse, du troisième âge.

## Les groupes scolaires

La politique municipale en matière de construction ou de maintenance des bâtiments communaux en général et de ceux à usage scolaire en particulier, a été constamment guidée par le souci de répondre à quelques grands objectifs.

Tout d'abord répondre aussi bien que possible à l'évolution des normes pédagogiques et au désir bien compréhensible des maîtres et des parents de voir les enfants s'épanouir et se former dans un cadre harmonieux et confortable alliant l'efficacité durant les heures de travail à la sécurité pendant les moments de détente.

Ensuite permettre un développement simultané des capacités intellectuelles et des moyens physiques des enfants et des adolescents.

Enfin par la conception même des équipements, aussi polyvalents que possible, d'une architecture harmonieuse, facilités portant l'ouverture sur l'extérieur et l'intégration à la vie du quartier.

Sur un plan pratique, la réalisation effective de ces intentions devait aller de pair avec un souci constant de maintenir le montant des investissements dans les limites fixées par le plan et de maîtriser constamment l'évaluation des coûts de fonctionnement.

C'est ainsi que furent édifiés au fil des années de nouveaux équipements sans interrompre la vie des écoles, que nos



*Groupe scolaire du quartier de la Fouilleuse.*

services réalisèrent un important programme d'économie d'énergie - isolation - thermique, pose de robinets thermostatiques sur les radiateurs, modernisation des chaudières - et, que partout les bâtiments furent mis en conformité avec les règles de sécurité.

## A LA FOUILLEUSE

Terminé dès 1979 le groupe scolaire était destiné à répondre aux besoins de scolarisation de ce nouveau quartier. Bien que la réalisation des ensembles immobiliers devant accueillir toute une population nouvelle ait fait l'objet d'un certain étalement dans le temps, plusieurs classes ont été mises en service en 1980 puis à nouveau en 1982.

Moderne et fonctionnel, ce groupe scolaire comporte des classes élémentaires et maternelles ; ses lignes courbes s'harmonisent avec les choix architecturaux du quartier et la plupart des enfants qui le fréquentent peuvent s'y rendre sans traverser de rues.



*L'école maternelle des Côteaux.*

## AU VAL-D'OR

Composé de bâtiments assez récents et largement dimensionnés, ce groupe scolaire a surtout fait l'objet chaque année de perfectionnements et de travaux d'entretien.

A noter toutefois la réalisation en 1979 d'un restaurant scolaire moderne à l'école pré-élémentaire et la réfection des aires de jeux.

Plus récemment, l'accès de l'école élémentaire rue Michel-Salles a été de nouveau améliorée avec l'édification d'une aire abritée.

## AUX COTEAUX

Après qu'en 1976 on ait édifié une nouvelle et très accueillante école maternelle, constamment améliorée depuis, l'objectif majeur était de moderniser l'école élémentaire et d'y faire disparaître la trace des injures du temps.

Pratique et spacieux, le groupe scolaire des Côteaux est reconnu comme l'un des meilleurs établissements de la ville.

## A MONTRETOUT

Les efforts de modernisation de ce groupe avaient d'abord concerné l'école maternelle entièrement refaite à neuf en 1973 puis le restaurant scolaire commun à toutes les classes.

Depuis plusieurs années, par des améliorations constantes et un effort d'entretien soutenu, l'école élémentaire a pu rejoindre les autres établissements quant à la qualité des locaux et des aires de jeux.

## AU CENTRE

Dans le cadre de la rénovation de l'ensemble du quartier, une réhabilitation complète de l'école élémentaire s'imposait (l'école maternelle ayant été réalisée en 1971).

Réalisée en deux phases, l'opération a permis de reconstruire entièrement un bâtiment à usage de services (gymnase, restaurant et cuisines modernes, local médical, salle de réunions, logements des maîtres) puis de rénover complètement l'immeuble des classes avec adjonction d'une spacieuse bibliothèque - salle de lecture.

Il reste en ces lieux à compléter la réalisation d'aires de jeux par un terrain polyvalent pour terminer cet ensemble - le plus moderne de la ville - largement ouvert sur le quartier et dont la façade est devenue familière à tous.



M. J.P. FOURCADE et M. JONKA au cours d'une visite de chantier accompagnés de M. BOESSE.

### Les installations sportives

Après que l'on ait réalisé deux importants gymnases - l'un rue Gounod où se pratiquent principalement les arts martiaux, et le volley-ball, l'autre à la Fouilleuse ouvert au tir à l'arc et au basket-ball, l'action du Conseil Municipal s'est orientée vers deux types principaux d'actions.

La construction de courts de tennis en plusieurs endroits de la ville; il est prévu de poursuivre un effort soutenu dans ce sens.

La participation avec les autres communes intéressées à la réalisation d'ensembles sportifs de grande capacité comme les installations en cours de réalisation aux anciens haras de Jardy ou l'utilisation alternée des équipements du Carré Saint-Jean.

La piscine a, bien évidemment, fait l'objet de soucis constants. Les travaux les plus récents en ce lieu, concernaient l'installa-

### Les équipements sociaux

Le potentiel d'accueil des jeunes enfants en crèches et haltes-garderies déjà important dans l'ensemble de la ville, s'est accru ces dernières années de plusieurs réalisations.

Mini-crèches dans l'immeuble du 27, rue Dailly et rue de l'Yser réalisées par le réaménagement complet de locaux municipaux ont répondu aux souhaits de la population de ces quartiers.

La prochaine réalisation entreprise place Silly doit répondre à de nouveaux besoins.

Implantée dans plusieurs quartiers par ses locaux adaptés aux activités diverses qu'elle propose, la Maison des Jeunes et de la Culture est l'objet d'une attention soutenue de l'équipe municipale en vue de répondre aux besoins actuels ou futurs.



Mini-crèche de l'Yser.

### Le centre culturel

Rue du Mont-Valérien s'élève depuis 1982 cet important établissement dont la construction fut suivie avec un attachement soutenu par Madame BRUNAU.

L'architecture choisie est le résultat d'un effort intelligent pour concilier divers impératifs et les effets de certaines contraintes.

Il s'agissait en effet de construire un ensemble polyvalent de loisirs dans un terrain à la topographie tourmentée et aux formes contraignantes, à proximité d'une rue très fréquentée et d'une voie ferrée d'où la nécessité d'une insonorisation rigoureuse.

Le pari a été tenu et l'outil mis ainsi à la disposition des responsables d'activités culturelles a déjà fait la preuve de ses qualités.

Ce programme important correspondait aux objectifs du **plan d'équipements collectifs**, mais nous avons d'autres projets qui se veulent équilibrés, adaptés au style de notre ville, aux goûts et aux besoins de sa population.



L'entrée des 3 Pierrots.

tion d'une pompe à chaleur destinée à réaliser une importante économie sur le coût de l'énergie.

### Quelques autres établissements

Les succès renouvelés et la réputation grandissante de notre **Conservatoire de Musique** ont pour conséquence d'augmenter le nombre des élèves. Pour répondre aux demandes des responsables de cet établissement des travaux ont été réalisés permettant d'augmenter le nombre de salles.

Les dernières interventions en date concernent notamment la **réalisation d'une salle pour les cours de danse**.

L'accueil des enfants le mercredi devant être assuré dans les meilleures conditions, une remise en état périodique et diverses améliorations ont eu lieu rue Gounod et à Montretout, **dans les Centres Aérés**.

# JEUNESSE ET SPORTS

par Elie-Pierre ROCHICCIOLI

Maire-adjoint, chargé de la Jeunesse et des Sports

## Classes de nature et colonies de vacances

La ville est propriétaire de deux centres de nature, l'un en montagne à Tamié dans le département de Savoie entre Annecy et Albertville, l'autre sur la côte atlantique à Saint-Brévin-les-Pins au sud de Saint-Nazaire, dans le département de Loire-Atlantique. Chacun de ces établissements permet d'accueillir 60 à 70 enfants et leur encadrement.

Les enfants de Saint-Cloud ont donc la possibilité soit à l'occasion des colonies de vacances, soit des classes de nature de pouvoir profiter de séjours tonifiants et sportifs en montagne ou au bord de la mer.

La Municipalité organise chaque année des séjours de ski en février à Tamié et des colonies de vacances dans les deux centres à Pâques, en juillet et en août — soit 450 enfants de 6 à 13 ans — et met à la disposition des familles qui le souhaitent des places dans des colonies maternelles (moins de 6 ans) et de pré-adolescents de 13 à 14 ans.

Ces séjours de vacances représentent environ 10.500 journées/enfants par an et correspondent pour la ville à un effort financier de fonctionnement de 2.200.000 francs, indépendamment des dépenses d'équipement et d'entretien des bâtiments.

En dehors des périodes de vacances, ces centres sont mis à la disposition des enseignants des écoles primaires et maternelles pour organiser à leur initiative des séjours de nature. Si les volontaires répondent à l'offre faite par la Municipalité, il est possible d'organiser à Tamié cinq séjours dont deux de ski, de deux classes chacun et à Saint-Brévin quatre séjours de deux classes également, soit une faculté d'accueil de dix-huit classes représentant près de 30 % des classes primaires de Saint-Cloud soit donc annuellement 16.000 journées/enfants. A ce titre l'effort financier de la ville représente pour les seules dépenses de fonctionnement 3.300.000 francs environ.

## Les sports

Le sport a toujours tenu une place importante dans la vie de notre cité. Mais à côté du sport de compétition est apparue une demande de plus en plus forte de sports de loisirs et la Municipalité a essayé de répondre de façon satisfaisante à cette double demande en accentuant son effort vers les jeunes par la création d'écoles de sport et au niveau des installations, par la mise en place d'équipements de proximité, ouverts à tous les Clodoaldiens en mettant à profit la rare disponibilité de terrains de faible superficie.

Les autres associations sportives sont également très actives. Citons le Club Nautique et l'Hélice Club qui sont installés dans de confortables péniches amarrées sur la rive du quai Carnot.

Les deux clubs de plongées sous-marines qui s'entraînent à la piscine des Tourneroches.

Le club de Boules Lyonnaises et la Pétanque Clodoaldienne qui rassemblent chaque jour des jeunes et des moins jeunes sur leur terrain du quai Carnot et enfin le Tennis Club des Tennerolles fort de ses 250 membres.



Initiation à la voile à Saint-Brévin.

La structure principale, véritable "Institution", est l'U.A.S. Saint-Cloud dont le dévouement et la compétence de ses bénévoles a permis de former des générations de sportifs dont certains de niveau international. L'entente et la collaboration qui règnent entre les dirigeants de l'U.A.S. et la Municipalité, a permis depuis six ans à côté de huit sections préexistantes de créer cinq sections nouvelles telles l'escrime, l'aïkido, le tir à l'arc, le tennis et peut-être demain le rugby regroupant au total près de 1.500 adhérents dont 80 % ont moins de 18 ans.

N'omettons pas de citer aussi la M.J.C. qui propose de nombreuses activités sportives de détente dont notamment la gymnastique, le karaté, le motoclub, le yoga, etc.

La politique de subvention de la Municipalité tient compte de plusieurs paramètres pour apprécier l'activité et les efforts des clubs, qui sont : de former le plus grand nombre de jeunes, donner un encadrement de valeur, éviter le sport spectacle, créer un esprit de saine émulation, maintenir les cotisations à un niveau raisonnable.

Le montant total de subvention a été en 1982 de : 2.200.000 F, se répartissant ainsi :

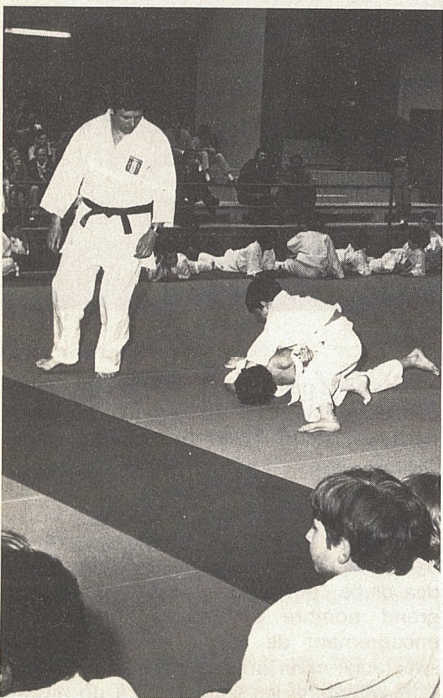
- clubs 700.000 F
- piscine 1.500.000 F

**LES NOUVEAUX EQUIPEMENTS SPORTIFS** depuis 1977 sur la commune de Saint-Cloud ont été nombreux :

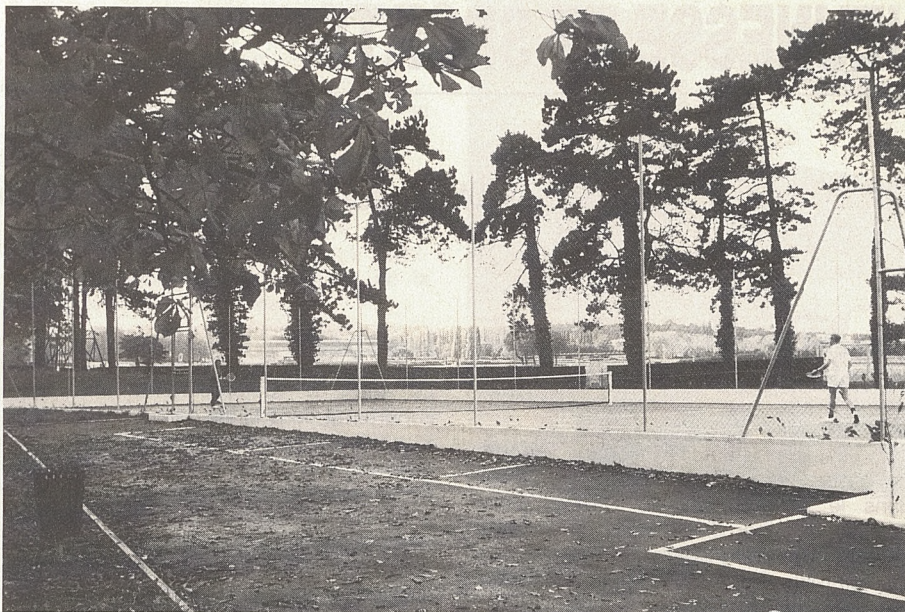
- Gymnase Gounod : deux salles dont l'une aménagée spécialement pour le judo/aikido.
- Gymnase de la Fouilleuse affecté au volley-ball, au tir à l'arc et au basket.
- Gymnase de l'école du Centre affecté au tennis de table.
- Terrain de l'Avre aménagé en mini-terrain de football et fronton de tennis et aire de patins à roulettes.
- Trois terrains de tennis. L'un au C.E.S. Gounod et deux au quartier Fouilleuse près de l'Hippodrome et deux frontons de tennis.
- La Municipalité a incité le département à construire deux terrains de tennis près du stade du Carré Saint-Jean dont un certain nombre d'heures lui sont affectées.

Il faut noter l'installation d'un practice de golf sur l'hippodrome par la Fédération de Golf ouvert à tous.

Il convient de remarquer que chaque école primaire dispose à plein temps d'un gymnase qui est attribué aux clubs en dehors des heures scolaires, ce qui permet une utilisation pleine et satisfaisante des infrastructures.



Le judo, une des nombreuses activités de l'U.A.S.



Le nouveau tennis du quartier Fouilleuse près de l'Hippodrome.

**En 1982, les installations sportives de la ville de Saint-Cloud sont donc les suivantes :**

## Installations sportives de plein air

### TERRAINS APPARTENANT A LA VILLE

- Stade du quai Carnot : 12.000 m<sup>2</sup> - football et piste d'athlétisme quatre couloirs;
- Stade Kelly : 4.000 m<sup>2</sup> - éducation physique;
- Terrain de l'école du Centre : 1.000 m<sup>2</sup>;
- Plateau d'évolution du C.E.S. Gounod : 650 m<sup>2</sup> - handball, volley-ball;
- Tennis des Tourneroches : 1.600 m<sup>2</sup> : deux courts;
- Tennis Fouilleuse - Hippodrome : deux courts;
- Tennis CES Gounod (en dehors des heures scolaires) : un court;
- Deux frontons de tennis : terrain de l'Avre, centre aéré Gounod.
- Terrain de l'Avre : mini football.

### TERRAINS DE SPORTS LOUES

- Stade du Pré Saint-Jean : deux terrains de football (en stabilisé et gazonné) - quatre pistes d'athlétisme, de saut et aires de lancer - deux courts de tennis.
- Stade Hachette : terrain de football et piste d'athlétisme.

## Installations sportives couvertes

- Salle des Tourneroches (40/22) - handball, tennis;
- Gymnase Gounod : salle basse 180 m<sup>2</sup> - volley-ball, gymnastique, escrime; salle haute 180 m<sup>2</sup> - judo, aikido;
- Gymnase Huet : 700 m<sup>2</sup> - gymnastique de compétition;
- Piscine des Tourneroches : grand bassin 25 x 15 et un petit bassin;
- Gymnase de Fouilleuse : 600 m<sup>2</sup> - volley, basket, tir à l'arc, tennis de table;
- Gymnase de l'école du Centre : 270 m<sup>2</sup> - gymnastique, tennis de table.



Monsieur le Maire avec Monsieur ROCHICCIOLI à la Fête du Sport.

Nous serions incomplets si nous n'évoquions les efforts effectués par l'équipe de la piscine des Tourneroches pour la natation : stages de formation à l'enseignement de la natation réservés aux parents d'élèves et institutrices des écoles maternelles - mini clubs, ouverts aux enfants de moins de cinq ans - section de perfectionnement pour adultes - cours réservés à des stagiaires préparant le diplôme de maître-nageur sauveteur.

## Manifestations sportives

A côté des rencontres sportives traditionnelles de championnat et coupes dans les diverses disciplines, la ville organise chaque année au printemps, la « Fête du Sport » qui pendant onze jours propose à tous les Clodoaldiens plus de quinze activités différentes ouvertes à tous et à toutes et à laquelle nous nous efforçons de faire participer les associations de notre ville. Nous essayons d'animer tous les quartiers et cette année nous avons eu la satisfaction de compter près de 1.500 jeunes et adultes qui sont venus se mesurer dans les différentes épreuves devant un nombre identique de spectateurs. Notre souhait est de susciter ainsi une ambiance sportive qui se prolonge tout au long de l'année.

Tous les deux ans à l'occasion d'échanges entre les villes jumelées de Bad-Godesberg (RFA), Frascati (Italie), Maidenhead (Gb) des rencontres sportives internationales permettent aux jeunes des différentes cultures de se rencontrer, sympathiser et s'apprécier.

Avec les moyens qui ont été les nôtres à l'intérieur des budgets de fonctionnement et du plan d'investissement quinquennal qui devaient tenir compte tour à tour de toutes les priorités, nous avons au cours de ce mandat essayé avec les responsables compétents et dévoués des différents clubs de mettre en œuvre une collaboration efficace et attentive, intéresser les professeurs d'éducation physique des établissements d'enseignement à nos activités, inciter les Clodoaldiens à venir



Le concours hippique.



Démonstration de gymnastique des Sapeurs-Pompiers de Paris.

encadrer les jeunes, créer des écoles de sport, de façon à accueillir le maximum d'enfants qui n'avaient pas la possibilité d'évoluer dans des équipes de championnat, répondre aux nouveaux besoins de sports de loisirs en réalisant des installations ouvertes à tous sans condition d'adhésion à un club et surtout rester à l'écoute de toutes les suggestions pour s'efforcer de réaliser les meilleures d'entre elles.



Mât de Cocagne sur le terrain de l'Avre.

# QUALITÉ DE LA VIE

par Nicole FAUQUENOT  
Maire-adjoint  
chargé de la Qualité de la Vie

... C'est l'environnement, l'ambiance, le silence. C'est aussi la propreté, la lumière, les arbres, les fleurs, les moyens de transport, le stationnement...

C'est la résolution des problèmes quotidiens, nombreux et variés : ils vont de la réfection des trottoirs à la pose d'une boîte à lettres, de l'installation d'un feu rouge à l'élagage des arbres, de la fuite de gaz à la contravention, de la sécurité des piétons à la prolifération des pigeons, des déjections canines aux sens interdits...

A l'heure du bilan de six années "sur le tas", je prends comme point de départ un article intitulé "Les principales actions entreprises", sous la plume de Madame BRUNAU, Maire-Adjoint de 1971 à 1977... "nous avons refait environ 5 km de chaussées et 20.000 m<sup>2</sup> de trottoirs. Il s'agit là d'un énorme effort, mais en voirie, rien n'est jamais terminé".

## Voirie

Rien n'est jamais terminé en effet, il suffit de participer régulièrement aux Comités de Quartier pour s'en convaincre. La première demande des Clodoaldiens est souvent : "— Quand referez-vous mon trottoir... et ma rue?". Puis, dès que la rue est refaite : "— Pouvez-vous faire ralentir les automobilistes, effectuer des contrôles de police, mettre des casse-vitesses (que tous n'apprécient pas)".

L'équipe municipale a donc décidé de mettre d'abord l'accent sur le bon état des trottoirs, voici le bilan de six années de gros efforts financiers :

CHAUSSÉES		Travaux 1977-1983	
Routes nationales	17 km	2,3 km = 13,5 % (crédits départ.)	
Voies communales	34 km	5,4 km = 16 % (crédits ville)	
TROTTOIRS		Travaux 1977-1983	
Routes nationales	45.590 m <sup>2</sup>	6.500 = 14 % (dépt.)	
Voies communales	106.657 m <sup>2</sup>	54.931 = 51 % (ville)	

A chaque réfection de trottoir, les bordures sont abaissées pour faciliter le passage des **voitures d'enfant** et des **handicapés**.

De même pour assurer la **sécurité** à proximité des écoles, certains passages piétons sont surélevés et éclairés.

Grâce à une importante subvention de la Région Ile-de-France, nous avons refait de nombreux escaliers et **chemins piétonniers**, tels la Sente du Clos, la Sente des Milons, l'Allée de la Pommeraie, l'allée des Côteaux, la rue Traversière, l'allée des Lilas, etc.

L'**escalier roulant** de la rue A.-Coutureau a retrouvé une jeunesse. Il est moins souvent en panne, et dans ce cas, c'est malheureusement intentionnel de la part de ceux qui le détériorent. Nous avons profité des travaux de réaménagement pour créer une rampe accessible aux **handicapés**.

Les trottoirs sont de plus en plus dangereux pour les piétons (empiètement des voitures, mouvements, circulation). Des **jardinières**, des **bordures de ciment** ou des **arceaux** permettent une meilleure sécurité.

Le projet d'**accès au parc** en passant sous les voies ferrées à partir de l'avenue du général-Leclerc verra le jour à la fin de cette année. Il sera subventionné par la Région.

## Espaces verts

Des **jardinières** remplacent désormais les "coins de murs" souvent sales et encombrés de débris : rue du Bois de Boulogne, rue A.-Coutureau, rue du Mont-Valérien, avenue de l'Aqueduc, avenue Clodoald et récemment rue de l'Arcade, près de l'hôpital.

La place Magenta, les petites places situées aux carrefours Mont-Valérien/Traversière, et Mont-Valérien/Pierrier sont maintenant **accessibles aux promeneurs**. Nous avons remplacé les pelouses difficiles à entretenir sous les arbres par des pavés de couleur, et nous avons protégé les usagers du danger des voitures par des plantations le long des rues. De même, l'installation de Monoprix, boulevard de la République nous a valu la création d'une charmante place. On y trouve des bancs, des corbeilles, une cabine téléphonique, une boîte à lettres et une douzaine d'anneaux pour attacher les chiens. Cet endroit ensoleillé est devenu un lieu de rencontres et d'échanges.

Nous avons aménagé de **nouveaux espaces verts** :

Auparavant	
70.000 m <sup>2</sup>	
Travaux 1977-1983	
Parc Marie-Bonaparte	5.500 m <sup>2</sup>
Square Gounod	2.500 m <sup>2</sup>
Quai Carnot	2.000 m <sup>2</sup>
soit 10.000 m <sup>2</sup> supplémentaires	

Chaque année, nous avons progressivement équipé les squares de nouveaux jeux pour tous :

### Travaux 1977-1983

Deux jeux de boules (parc Marie-Bonaparte et Gare du Val-d'Or)  
 Deux murs de tennis (terrain de l'Avre et centre aéré, 9, rue Gounod)  
 Une grande dalle goudronnée pour patins à roulettes rue Michel-Salles (à prêter au marché deux matinées par semaine), des tourniquets, des balançoires, des cages à écureuil, etc.



Les chiens ont leur part dans l'aménagement des squares :



### Travaux 1977-1983

Création de six carrés de sable  
 Aménagement de trois grands enclos pour évoluer en liberté.

Enfin, bien que le parc de Saint-Cloud n'entre pas dans le patrimoine de la Ville, nous avons participé avec Ville d'Avray et le Parc à l'aménagement du "Rond Carré", ce qui permet de stationner maintenant dans de meilleures conditions.

### Éclairage public

Nous avons "mis aux normes" le transformateur de la rue Feudon, ce qui a terminé la modernisation des cinq postes de transformation alimentant la Ville entière. De plus nous avons procédé aux travaux suivants :

### CANDELABRES

au total : 1.450

### Travaux 1977-1983

Remplacement .....	286 = 20 %
Peinture .....	783 = 54 %
Lanternes neuves .....	745 = 51 %

Pour compléter l'information au sujet de l'éclairage public, ajoutons à cet inventaire :

- les passages piétons dont nous renforçons l'éclairage
- les 47 carrefours équipés de feux
- les 131 flèches directionnelles (plan de jalonnement)
- les 149 plaques de rues lumineuses.

### PTT, Gaz de France, EDF, Service des Eaux

Nos réunions de coordination permettent le plus souvent de jumeler leurs grands travaux avec les nôtres.



## Circulation

### LA VILLE

La création de **deux nouvelles voies** porte à 140 le nombre de nos rues et places :

Certaines voies ont changé de dénomination :

---

Avenue Francis-Chaveton (Maire de 1945 à 1971)  
Rue de la Faïencerie (rappel de la Faïencerie de Saint-Cloud)

---

Rue des **Viris** (partie haute) devenue rue du **Docteur-Nicoli**  
Rue de l'**Hospice** rattachée à la place **Silly**  
Avenue du **Palais** (côté Seine) devenue avenue de la **Grille d'Honneur** (la partie côté Bureaux de la Colline conserve son nom)  
Quai de **Sèvres** (aussi appelé quai de Saint-Cloud près de la Manufacture !) devenu **quai Maréchal-Juin**.

---

Pour mémoire, précisons que la circulation des véhicules se fait dans un ou deux sens suivant la largeur de la voie :

---

46 rues à double sens  
56 rues à sens unique  
9 rues en impasse

---



*Des jardinières pour une meilleure sécurité des piétons.*

### L'ETAT ET LE DEPARTEMENT

A la demande de l'Equipe Municipale, l'Etat et le Département ont financé les opérations suivantes :

**N.B.** - Afin d'éviter l'engorgement systématique de nos rues les jours de semaine, le Maire de Saint-Cloud a refusé en 1980 le renouvellement de l'opération "**Matins d'Île de France**". cela consistait à délester l'autoroute de l'Ouest à l'entrée de Vaucresson et à faire passer les voitures par les rues Pasteur, Gounod, Porte-Jaune et Camp-Canadien déjà fort encombrées.

### Travaux 1977-1983

**Mur anti-bruit** rue Joseph-Lambert pour atténuer les nuisances de l'autoroute de l'Ouest.

Rétablissement de la **liaison directe**, dans les deux sens, de Sèvres à Puteaux par les quais au niveau de la place Georges-Clemenceau.

**Synchronisation des feux** de circulation sur la R.N. 185, traduisez avenue du Général-Leclerc et boulevard de la République!..

Les projets d'aménagement d'une promenade le long des **berges de la Seine**, et d'une **piste cyclable** allant du Bois de Boulogne au Parc de Saint-Cloud par la passerelle de l'Avre sont dans les dossiers des Services de l'Équipement... à suivre.



## Stationnement

### LES VOITURES



### LES POIDS-LOURDS

Un arrêté municipal du 28 février 1979 interdit le stationnement des véhicules de plus de 3,5 T sur les voies communales, ils peuvent se garer quai Carnot.

### LES DEUX ROUES :

Un grand nombre d'emplacements délimités par des bornes leur sont réservés, pour éviter qu'ils n'aient à stationner sur les trottoirs.

### LES BATEAUX :

La Seine borde notre commune sur trois kilomètres. Les Services de la Navigation Fluviale délivrent un "droit précaire de stationner", avec l'accord du Maire. La zone autorisée s'étend de la rue des Milons à la rue du val-d'Or.

15 bateaux logement

8 locaux industriels et commerciaux

## Les transports

L'événement le plus marquant de ces dernières années est l'arrivée du **METRO** au Pont de Saint-Cloud en octobre 81.

A cette occasion, la RATP a procédé à quelques remaniements sur les itinéraires de certaines lignes. Nous disposons de **DIX LIGNES D'AUTOBUS**, dont six franchissent le pont de Saint-Cloud, et assurent la liaison avec le métro.

Le **BUSPHONE** complète non sans mal les insuffisances des lignes régulières, en particulier en direction des établissements scolaires de la ville. Un groupe de réflexion comprenant des représentants de la RATP, des usagers et de la ville étudient actuellement une amélioration de son fonctionnement.

- les **garages des particuliers**, nous ignorons leur nombre. Il est insuffisant puisque certaines rues sont occupées à 100 % jour et nuit par les voitures en stationnement.

- les **chaussées**

60 rues ont un **STATIONNEMENT LATERAL FIXE**

11 rues ont un stationnement **ALTERNE MENSUEL** (précédemment bi-mensuel)

12 rues étroites sont en stationnement **GENANT**

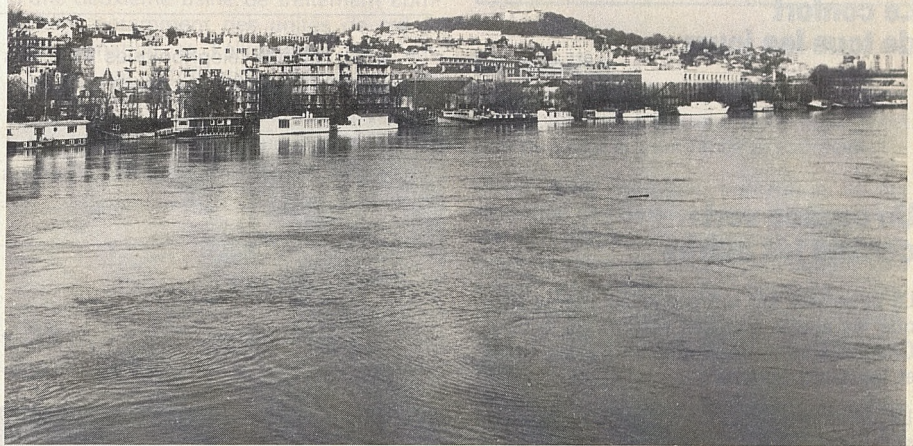
Pour lutter contre l'envahissement des "voitures ventouses" certaines de nos rues sont équipées de parcmètres, en particulier près des commerces, des gares, des établissements hospitaliers, et dans le centre ville (550 emplacements).

- les **parcs de stationnement**

450 emplacements pour une dizaine de parcs payants

80 gratuits (marché de Montretout et piscine).

- Quelques emplacements sont réservés, par arrêté municipal, au stationnement des **automobilistes handicapés**.



Les péniches en stationnement sur les berges de la Seine à Saint-Cloud.



Les **CINQ AUTOCARS MUNICIPAUX** sont utilisés à plein temps par les scolaires, pour les sorties pédagogiques et les séances de piscine.

Les **22 ARTISANS-TAXIS COMMUNAUX** se sont équipés d'un émetteur radio semi-automatique. Aux heures où le standard téléphonique ne répond pas au téléphone (602-9060), les appels arrivent directement dans les voitures.

La **SNCF** a remplacé les rails de la ligne Paris-Saint-Lazare par des rails longs soudés. Depuis le changement des voitures qui ont maintenant beaucoup plus légères que les anciennes, la liaison se fait plus rapidement et plus silencieusement qu'auparavant.

## La propreté de la ville

En 1979, la Ville a acheté une propriété rue de Garches dont les aménagements existants convenaient parfaitement aux besoins des services de la voirie communale.

Les Services Techniques y ont installé les 40 personnes du service de la voirie avec leurs véhicules.

## Information des citoyens

La qualité de la vie, c'est l'installation de panneaux réservés à l'information des citoyens :

La propreté, c'est aussi l'Entreprise qui collecte nos ordures ménagères :

### Les étapes :

Juillet 1978	Généralisation du ramassage en sacs plastiques
Février 1979	Collecte le soir entre 20 h et 23 h - ramassage des objets encombrants régulièrement, deux fois par mois, les mardi, mercredi, jeudi suivant les quartiers.
Chaque année	12.000 tonnes d'ordures sont incinérées - un million et demi de sacs sont distribués
Décembre 1981	Installation de 20 conteneurs de récupération du verre
Année 1982	300 tonnes de verre (ce pourrait être plus)
1981-1982	52 tonnes de papier collectées par l'UFC.

- panneaux administratifs ..... 21
- panneaux "vie associative" ..... 21
- plans de ville ..... 18
- affichage dans les abri-bus ..... 38
- des dizaines de panneaux supplémentaires sont installés pour certaines manifestations, telles que la semaine du sport ou le festival d'automne
- 20 emplacements officiels reçoivent chacun de trois à dix panneaux pour les élections.

## Le confort de tous les jours

- 31 cabines téléphoniques installées ces dernières années
- 35 boîtes à lettres (dont une pour les automobilistes handicapés à Stella-Matutina.
- 38 abri-bus
- des bancs, des corbeilles à papiers (il n'y en a jamais assez...)

## Un espace vert comme les autres

Le cimetière est entretenu au même titre que les autres espaces plantés de la ville. Chaque année, nous améliorons les allées et les goudronnons :

Le cimetière ne pourra pas être agrandi sur place. Aussi la ville de Saint-Cloud a-t-elle adhéré au Syndicat Intercommunal des Ullis. Les aménagements paysagers et les bâtiments administratifs viennent d'être terminés. Les alvéoles de 400 à 700 tombes sont séparées les unes des autres par des plantations. Le cimetière de "l'Orme à Moineaux" peut maintenant recevoir des sépultures. C'est devenu une sorte de "réserve foncière" qui pourra être utilisée dans les jours lointains où il n'y aura plus de place ici.

**En conclusion, les Clodoaldiens sont conscients des progrès effectués ces dernières années, de notre sens de l'écoute et de notre volonté "prouvée" de réaliser.**

**Notre intention est de continuer à développer encore plus la QUALITE DE LA VIE, car il reste toujours à "faire plus" pour le bien être de tous.**

### ALLÉES

2.100 mètres

### Travaux 1977-1983

870 mètres ..... 41 %



Le cimetière de "l'Orme à Moineaux".

# L'EAU POTABLE

par Jacques JONKA

Maire-adjoint, chargé des Bâtiments et de la Sécurité

A notre époque de pollutions multiples dues non seulement à l'industrialisation du pays mais au développement du phénomène urbain, c'est-à-dire globalement à l'accroissement des rejets de toutes sortes, le maintien garanti d'une source d'eau potable est essentiel.

A Saint-Cloud, voici de longues années que cette exigence préoccupait les élus.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1980, la Société des Eaux de Versailles - Saint-Cloud, concessionnaire du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Service des Eaux de Versailles - Saint-Cloud, a pris la responsabilité de la distribution de l'eau potable (laquelle depuis Louis XIV était dans nos villes assurée par l'Etat lui-même !)

## Un programme de travaux important

Le réseau de distribution était — bien évidemment — en très mauvais état et dans le cahier des charges imposé au concessionnaire, le syndicat a tenu à placer au premier rang — juste après la formule permettant le contrôle des variations de prix — le programme des travaux à réaliser.

Ce programme comporte deux parties importantes :

### ● CELUI DE LA DISTRIBUTION

Il s'agit du remplacement des conduites dont un grand nombre étaient en bien mauvais état.

Chaque année dans plusieurs de nos rues, il est ainsi procédé au remplacement de conduites défectueuses et au raccordement des abonnés sur un réseau rénové, garantie pour tous d'un meilleur service. La Municipalité en collaboration avec la société concessionnaire s'efforce toujours de réduire les nuisances diverses qu'entraînent de tels chantiers.

### ● CELUI DE LA PRODUCTION

Il était urgent d'assurer aux installations existantes la fiabilité qui leur faisait défaut et de tirer le meilleur parti de l'**usine de traitement de Louveciennes**.

Dès 1980 fut ainsi réalisé le doublement de la traversée de la Seine à Bougival, par la pose d'une canalisation de 900/800 mm de diamètre.

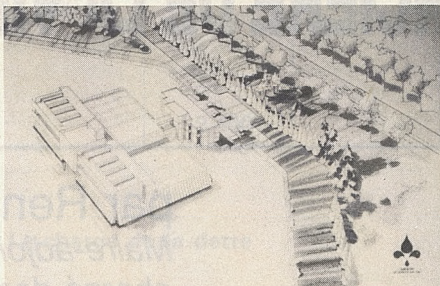
Dans le but d'obtenir une première amélioration de la qualité de l'eau, à la même époque on a tenu à remplacer le



J.P. FOURCADE visite l'usine de Louveciennes.

sable des filtres de l'usine de traitement de Louveciennes par du charbon actif en grains.

En 1982 a été entreprise la construction d'une deuxième usine de traitement comportant notamment des unités de pré et post-ozonation et l'élimination de l'ammoniac par nitrification biologique; les travaux sont maintenant bien avancés.



Maquette de l'agrandissement de l'usine en cours de réalisation.

## Un prix de l'eau contrôlé

Pour que la disparition de l'ancien Service des Eaux et Fontaines de Versailles - Saint-Cloud n'ait pas pour conséquence une forte augmentation du prix de l'eau, des dispositions ont été prises : un prix de base fixé au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et servant à facturer les quantités consommées selon l'abonnement; paiement des excédents; formule de révision de prix annuelle.

La première période devant permettre un rattrapage des facturations anciennes a constitué une transition et entraîné un nombre limité de problèmes.

L'amélioration du réseau étant régulièrement prise en compte, il restera pour

1983-84 la réalisation définitive du traitement des eaux, par la nouvelle usine.

L'eau pour le consommateur paraît toujours d'un coût trop élevé, mais nous ne pouvons que nous féliciter du maintien à Saint-Cloud d'un prix sensiblement moindre que celui pratiqué dans les communes voisines desservies par d'autres réseaux.

### Le prix de l'eau en 1982

Villes	Prix total T.T.C. (toutes charges incluses)
Versailles et St-Cloud	3,47 F/m <sup>3</sup>
Maurepas	4,38 F/m <sup>3</sup>
Gennevilliers	4,91 F/m <sup>3</sup>
Banlieue de Paris	5,66 F/m <sup>3</sup>
Paris	2,53 F/m <sup>3</sup>

## La qualité

Ce facteur si important pour tous n'est pas toujours le plus facile à apprécier.

Il est arrivé que par précaution et sur demande des **Services Départementaux de l'Hygiène**, on augmente provisoirement la dose de chlore provoquant une odeur désagréable (la bouteille d'eau conservée quelques heures au réfrigérateur et les défauts constatés disparaissent !)

L'eau chauffée peut également présenter des dépôts calcaires, si la température est poussée trop au-delà du niveau moyen de 55°C.

Quant aux contrôles bactériologiques, ils sont évidemment effectués régulièrement.

## Un service moderne et efficace

Le but que s'était fixé le **Syndicat Intercommunal** de procéder en quelques années à une amélioration générale du service de la distribution de l'eau, sera prochainement atteint.

Il s'agit d'une œuvre essentielle qui continue de faire l'objet de soins attentifs de la part des responsables, se faisant un devoir de mettre constamment en pratique le slogan :

" L'EAU C'EST LA VIE "

# LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA GESTION MUNICIPALE

## LA GESTION FINANCIÈRE DE LA VILLE de 1977 à 1981

par René LE LUHANDRE  
*Maire-adjoint,  
chargé des Affaires Financières*

Cette étude est effectuée en prenant pour base les comptes administratifs votés par le Conseil Municipal, pour les années 1977 à 1981 inclus.

Le compte administratif est un compte de résultats. Les recettes dont il est fait état sont donc des recettes effectivement encaissées. De même, les dépenses sont celles qui ont été effectivement mandatées et payées au cours de ces exercices. Dans cette étude, ne sont examinées que les recettes et les dépenses directes, à l'exclusion des recettes et des dépenses indirectes qui ne constituent que des opérations d'ordre.

Au cours de la période considérée, les recettes ont progressé de 10,72 % par an en moyenne, passant de 58.400.000 F à 87.500.000 F, alors que le coût de la vie a

augmenté de 12,27 %. En revanche, les dépenses qui étaient de 46.500.000 F en 1977 se sont élevées à 77.500.000 F en 1981, progressant de 13,75 % en moyenne. Cette différence de progression entre les dépenses et les recettes s'explique par la diminution du disponible constaté en fin d'année, qui était de 12.800.000 en 1977, contre seulement 10.000.000 en 1981.

D'une façon générale, on peut donc dire que l'exécution du budget s'est effectuée à la même cadence que celle du coût de la vie, avec toutefois une constatation importante : au cours des deux dernières années, 1980 et 1981, l'augmentation du coût de la vie a eu tendance à s'accroître : 13,6 % en 1980 et 14 % en 1981, tandis que les recettes et les

dépenses budgétaires ont eu tendance à se stabiliser : 7,71 % en 1981 et 9 % en 1982 pour les recettes, 9,45 % en 1980 et 10,41 % en 1981 pour les dépenses.

La différence entre les recettes et les dépenses constitue le disponible et est reportée l'année suivante en recettes au budget supplémentaire. Ce disponible s'est élevé, en moyenne, à près de 10 millions au cours de ces cinq années, permettant à la Ville d'avoir une trésorerie saine et, éventuellement, de faire face aux imprévus. La trésorerie moyenne au cours de chacune des années s'est maintenue entre 11.500.000 F et 12.000.000 de francs, représentant, en 1977 : 2 mois 18 jours de fonctionnement, par rapport aux recettes encaissées, et en 1981 : seulement 1 mois 17

jours. Il y a donc eu un certain resserrement de la trésorerie au cours de la période. Il faut signaler qu'environ la moitié de cette trésorerie est placée à la Caisse d'Aide et d'Équipement des Collectivités Locales, ce qui rapporte un faible intérêt à la Ville.

Il paraît important, avant d'examiner plus en détail les sections d'investissement et les sections de fonctionnement, d'insister sur deux éléments importants du budget : l'évolution des impôts locaux sur les ménages et le montant de la dette communale.

### L'évolution des impôts locaux

L'évolution du produit des impôts locaux a été la suivante au cours de la période 1977-1981 :

	1977		1981	
	milliers de francs	Pourcentage	milliers de francs	Pourcentage
Taxe d'habitation	5.982	47,44	10.074	41,87
Foncier bâti	1.963	15,57	4.683	19,46
Foncier non bâti	43	0,34	38	0,16
Taxe professionnelle	4.622	36,65	9.264	38,51
		100		100
* Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2.200		3.400	

\* Perçue en même temps que le foncier.

— En ce qui concerne le foncier non bâti : l'évolution a été comparable : augmentation de 9,11 % en moyenne, avec stabilisation à 9 % en 1981 et 1982.

— En revanche, l'augmentation du foncier bâti a été plus sensible : 19,67 % en moyenne à la suite d'une augmentation importante des taux en 1978 (8,53 % au lieu de 5,54 %), ce qui a entraîné une augmentation de 53,9 % en 1978, depuis, l'augmentation moyenne a été d'environ 11 %.

D'une façon générale, on peut donc dire qu'en francs constants, les impôts sur les ménages ont, dans l'ensemble, été maintenus à leur valeur de 1977.

En ce qui concerne la Taxe professionnelle, le pourcentage de 19 %, tient compte de l'installation d'entreprises nouvelles et de la modernisation et de l'extension des entreprises existantes. Pour les entreprises ayant connu une certaine stabilité, le pourcentage moyen d'augmentation a été inférieur à 16 %.

Cette évolution des produits se traduit par une augmentation moyenne annuelle de 12,80 % pour les impôts sur les ménages et de 19 % pour la taxe professionnelle.

L'incidence de ces augmentations sur le contribuable a été différente selon qu'il s'agit de la taxe d'habitation, du foncier bâti, du foncier non bâti ou de la taxe professionnelle.

— La taxe d'habitation a augmenté en moyenne de 10,97 % au cours des cinq années, chiffre à comparer à celui de 12,27 % de l'augmentation du coût de la vie. Au cours des deux dernières années, l'augmentation a été plus faible : 10 % en 1981. Pour 1982, l'augmentation n'est plus que de 7,29 %.

### La charge de la dette

Le montant de la dette de la ville restant à rembourser était de 15 millions de francs en 1977, elles est de 46 millions de francs en 1981, ce qui est le résultat d'une politique délibérée d'emprunt à des niveaux annuels de l'ordre de 5 millions de francs.

Le montant des remboursements en 1977 était de 3.449.000 F, représentant 5,90 % du montant des recettes totales. En 1981, il était de 5.544.000 F, représentant 6,33 % de ces recettes.

Comme on peut le remarquer, le pourcentage moyen de la charge de la dette représente 6 % des recettes avec une légère tendance à la hausse. Un examen plus détaillé permet de constater que la charge du remboursement en capital augmente faiblement en valeur absolue (1.415.000 F en 1977, 1.662.000 F en 1981) et diminue en pourcentage (2,42 %

en 1977 contre 1,90 % en 1981). En revanche, la charge des intérêts croît plus rapidement (2.034.000 F en 1977 contre 3.882.000 F en 1981), le pourcentage passant de 3,48 à 4,43 % par rapport aux recettes globales. Ceci s'explique par la relative jeunesse de notre dette, alors que les emprunts contractés ont une durée variant entre 15 et 30 ans. En effet, au cours des premières années, l'annuité comprend essentiellement les intérêts, le capital s'amortissant par la suite.

Comparée aux autres villes, la charge de la dette à Saint-Cloud est encore très faible par rapport aux ressources globales de la ville, ce qui permet de continuer une politique raisonnable d'emprunt et d'éviter ainsi une trop forte augmentation de la pression fiscale sur les ménages.

Après cet aperçu général des comptes de la ville, il convient d'examiner les résultats de la section d'investissement puis ceux de la section de fonctionnement.

### La section d'investissement

Comme son nom l'indique, la section d'investissement regroupe toutes les opérations en recettes et en dépenses concernant la réalisation des différents équipements de la ville. Cette section a des recettes propres et peut, en cas de nécessité, être alimentée par des recettes provenant de la section de fonctionnement.

— Les recettes de la section d'investissement sont constituées, mais d'une façon qui peut varier considérablement d'une année sur l'autre, par :

- les résultats reportés du compte administratif,
- les subventions diverses d'équipement,
- les emprunts contractés,
- les fonds de compensation de la T.V.A.,
- et des recettes diverses.

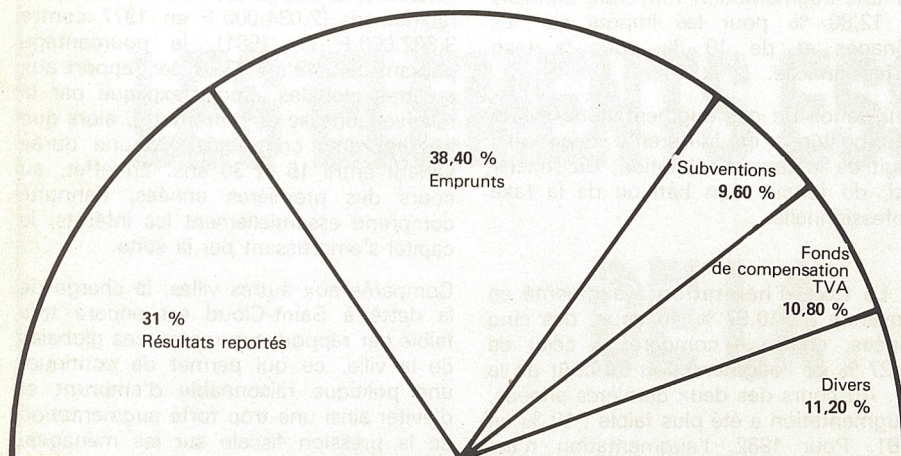
Au cours des années allant de 1977 à 1981, le montant des recettes d'investissement a peu évolué : 13.193.000 F en 1977, 12.847.000 F en 1981, avec une moyenne annuelle de 13.900.000 F.

Leur structure moyenne a été la suivante :

— résultats reportés	31 %
— subventions d'équipement	9,60 %
— emprunts	38,40 %
— fonds compensation T.V.A.	10,80 %
— ressources divers	11,20 %

L'autofinancement de la ville pendant cette période a donc représenté environ le tiers des recettes globales.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT



— Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées en moyenne à 16.780.000 F.

La différence avec les 13.900.000 F de recettes moyennes soit 2.880.000 F, représente le prélèvement moyen effectué, chaque année, sur la section de fonctionnement.

La structure globale au cours des cinq années a été la suivante :

- remboursement d'emprunts en capital ..... 9,50 %
- biens meubles et immeubles ..... 25,90 %
- travaux d'équipement ..... 62 %
- divers ..... 2,60 %

Ainsi, la grosse masse des dépenses a été consacrée aux travaux d'équipement qui sont inclus, ainsi que la plupart des opérations du chapitre « biens meubles et immeubles », dans le deuxième plan d'équipement, qui recouvre la période allant de 1978 à 1983.

Les crédits inscrits au budget de 1978 à 1981, y compris les crédits reportés du premier plan, se sont élevés à 55.663.000 F, sur cette somme : 54.871.000 F ont été engagés et 46.875.000 F effectivement mandatés.

Il est à remarquer que l'exécution du deuxième plan se poursuit à un rythme très satisfaisant et que les deux opérations les plus importantes de ce plan : première phase de la restructuration de l'école du Centre et construction du Centre Culturel des 3 Pierrots, sont maintenant achevés.

## La section de fonctionnement

— Les recettes de la section de fonctionnement sont passées de : 46.200.000 F en 1977 à 74.700.000 F en 1981, avec une augmentation moyenne annuelle de 12,78 %.

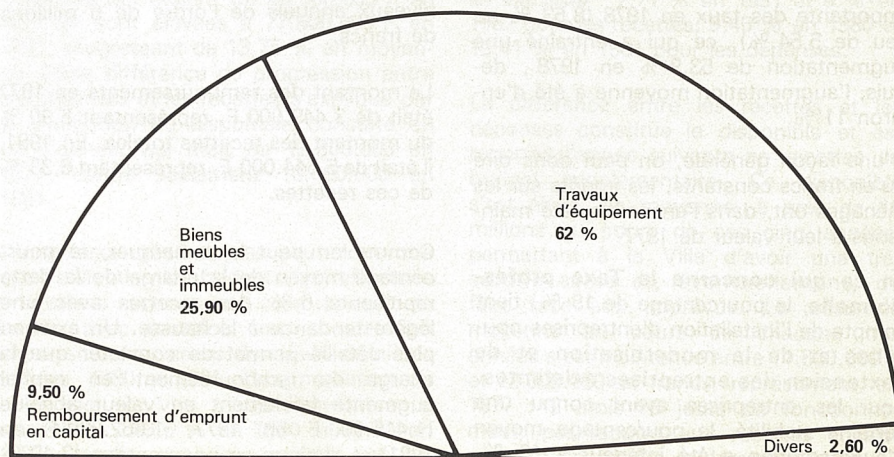
La structure moyenne de ces recettes au cours de la période considérée est la suivante :

- résultats antérieurs reportés 9,95 %
- part représentative de la taxe sur les salaires (Dotation Globale de Fonctionnement) ..... 32,55 %
- impôts directs locaux ..... 36,10 %
- produits divers ..... 21,40 %

Ainsi apparaît la part prépondérante des impôts locaux dans les recettes de cette section. Un examen plus détaillé permet de constater que cette part est en progression constante (34,91 % en 1977, 37,47 % en 1981), tandis que la part de la Dotation Globale de Fonctionnement tend à diminuer (33,28 % en 1977 contre 31,77 % en 1981). Quant aux produits divers, ils marquent une relative stabilité.

En pourcentage, le produit des impôts locaux a augmenté de 14,80 % en moyenne, de 1977 à 1981, tandis que la Dotation Globale de Fonctionnement n'a augmenté que de 11,46 %, pourcentage inférieur à celui du coût de la vie. Ceci peut expliquer les difficultés de plus en plus grandes à équilibrer la section de fonctionnement compte tenu du rythme d'augmentation des dépenses.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



— Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 34.675.000 F en 1977 contre 59.265.000 F en 1981, avec une augmentation moyenne de 14,34 %.

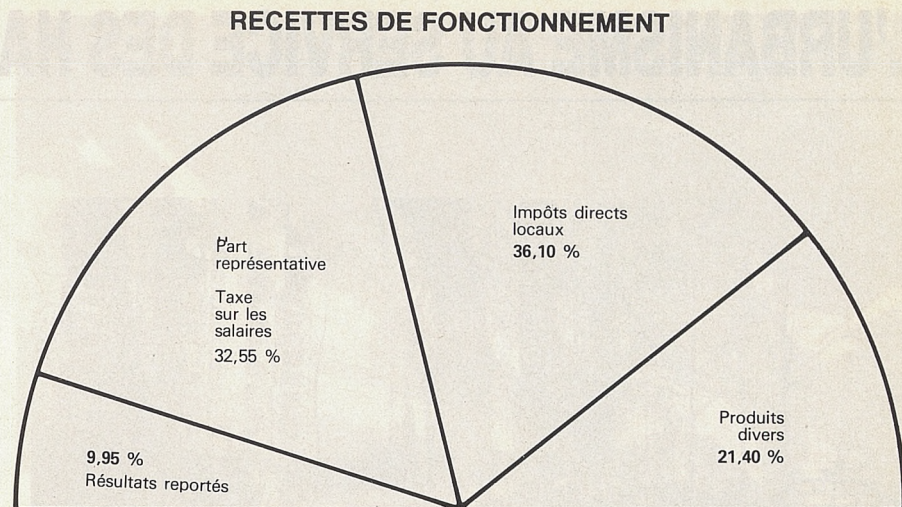
La structure moyenne de ces dépenses est la suivante :

- frais de personnel ..... 36,2 %
- travaux ..... 19,5 %
- prestations pour tiers ..... 11,6 %
- subventions ..... 11,7 %
- remboursement des emprunts en intérêts et dépenses de collecté des ordures ménagères ..... 12,5 %
- dépenses diverses ..... 8,5 %

Ainsi, peut-on constater la part importante des dépenses du personnel : plus du tiers des dépenses de fonctionnement. Cette part a tendance à augmenter au fur et à mesure de la mise en service d'équipements nouveaux qui rendent nécessaires le recrutement de personnel ; de 33,98 % en 1977, la part du personnel est passée à 39,17 % en 1981 (216 agents en 1977, 282 agents en 1981).

La part consacrée aux travaux d'entretien a tendance, en revanche, à diminuer : 21,65 % en 1977 contre 16,40 % en 1981. Ceci s'explique par la décision du Conseil Municipal d'imputer les gros travaux d'entretien sur le budget d'investissement.

Les autres rubriques ont une structure remarquablement stable au cours de l'ensemble de la période.



Le résultat de cette comparaison est le suivant :

Somme globale consacrée aux différentes rubriques au cours des cinq ans :

- Enseignement 107.984.000 F
- Qualité de la vie (voirie, espaces verts, etc.) 61.264.000 F
- Social 38.347.000 F
- Culture 26.617.000 F
- Urbanisme et habitation 19.972.000 F
- Sports 19.077.000 F

Ainsi, apparaît la place prépondérante donnée à l'enseignement, dans l'ensemble du budget, ainsi que celle donnée à la qualité de la vie.

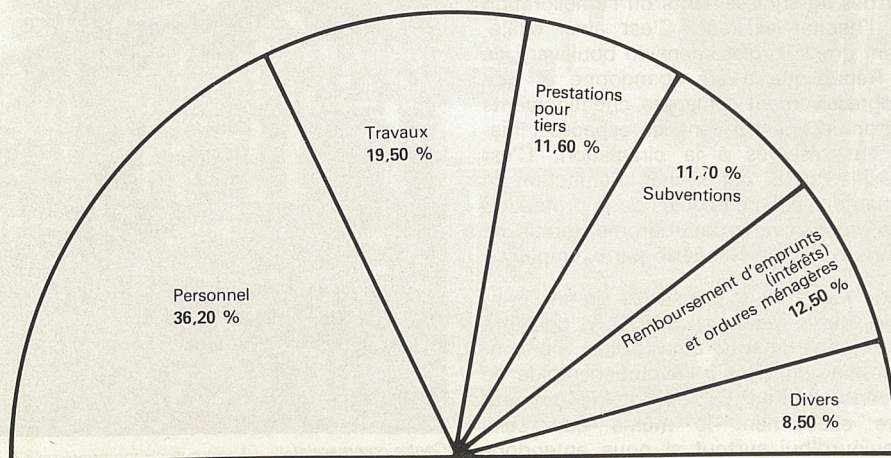
Il est intéressant de noter que les crédits consacrés au social ont augmenté en moyenne de 20 % par an, et ceux consacrés à la culture de 22 %. Les crédits consacrés aux autres rubriques ont subi des augmentations moyennes comparables à celle de l'augmentation du coût de la vie.

\* \* \*

En conclusion, l'examen attentif des comptes administratifs de 1977 à 1981, dernier compte établi, montre que, grâce à une gestion sérieuse, conduisant à la compression maximale des dépenses de fonctionnement, la Ville a pu réaliser pendant cette période des équipements collectifs importants, tout en maintenant une pression fiscale modérée et en pratiquant une politique d'emprunt très raisonnable.

La continuation de cette politique devrait permettre à la ville, dans l'avenir, de poursuivre sans trop de difficultés l'exécution de son deuxième plan d'équipement et d'équilibrer son budget de fonctionnement, tout en persévérant dans sa politique de maintenir à un niveau modéré, l'effort demandé aux contribuables de Saint-Cloud.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



# L'URBANISME AU SERVICE DES HABITANTS

par Bertrand CUNY

Maire-adjoint  
chargé de l'Urbanisme



Cheminements piétonniers boulevard de la République.

En 1977 le maire et le nouveau conseil municipal me confirmaient les grands objectifs à atteindre en matière d'urbanisme à Saint-Cloud. Ils reprenaient ceux que j'avais proposés au cours du précédent mandat, à savoir :

- implantation des équipements collectifs et des espaces verts nécessaires à une ville de 30.000 habitants.

- Limitation de la croissance de la population. Les terrains disponibles ne permettent plus de constructions massives sans une atteinte à l'environnement. C'est au détriment des espaces verts que de nouveaux habitants auraient pu être accueillis.

- Construction de logements sociaux. En milieu urbain dense, seule une volonté municipale clairement affirmée peut vaincre les obstacles tant réglementaires que financiers ou mêmes psychologiques qui s'opposent à l'accueil des populations les moins favorisées.

- Maintien de l'emploi et développement du commerce et de l'artisanat. Les temps difficiles dans lesquels nous vivons, rendent cet objectif encore plus prioritaire que par le passé.

- Lutte contre les grands courants de circulation qui traversent Saint-Cloud.

C'est au travers des trois principaux instruments de l'urbanisme (**LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS, LES RÉSERVES FONCIÈRES, LES ZONES D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ**), que ces objectifs seront progressivement atteints.

## Plan d'occupation des sols (P.O.S.)

En 1971, immédiatement après l'élection du conseil municipal mené par Monsieur FOURCADE, que j'ai proposé de modifier profondément les règles d'urbanisme qui régissaient la commune pour atteindre les objectifs précédents. Un P.O.S. clair et s'imposant à tous a été approuvé. C'est ainsi en particulier, que la population s'est stabilisée à moins de 30.000 habitants comme l'indique le dernier recensement; au cours des six dernières années, hors Z.A.C. ou construction de logements sociaux, une quarantaine de maisons individuelles et une dizaine d'immeubles collectifs seulement ont été autorisés à Saint-Cloud. La grande masse des permis accordés porte sur des agrandissements ou l'amélioration de l'habitat existant. C'est ainsi également que l'élargissement du boulevard de la République a été abandonné et que progressivement de larges cheminements piétonniers remplacent les espaces initialement réservés à la circulation. C'est aussi le P.O.S. qui permet la limitation de la hauteur des immeubles ou la protection des espaces verts (hippodrome, terrain de l'Avre ou stade Hachette par exemple).

Sans remettre en cause les grands principes qui le régissent un P.O.S. doit être néanmoins adapté aux réalités du moment, notamment à l'évolution rapide de l'économie. Le P.O.S. avant 1974 ne peut être exactement le même que celui d'aujourd'hui surtout si nous entendons

privilégier le maintien de l'emploi et le développement du commerce et de l'artisanat. C'est pourquoi une révision du P.O.S. a été approuvée en 1979. Elle permet notamment un meilleur développement commercial le long du boulevard de la République. Un centre commercial comportant une grande surface a pu y être construit. Un permis de construire portant sur un hôtel de 60 chambres a été accordé carrefour Magenta. Elle classe en zone industrielle ou artisanale de larges portions de la commune permettant aux industries et artisans en place de se moderniser ou de se développer. Par ailleurs, cette révision du P.O.S. a permis d'obtenir du Département une réduction de l'emprise prévue pour l'élargissement de la rue de la Porte-Jaune et du Camp-Canadien, élargissement nécessaire mais dont l'ampleur doit rester raisonnable.



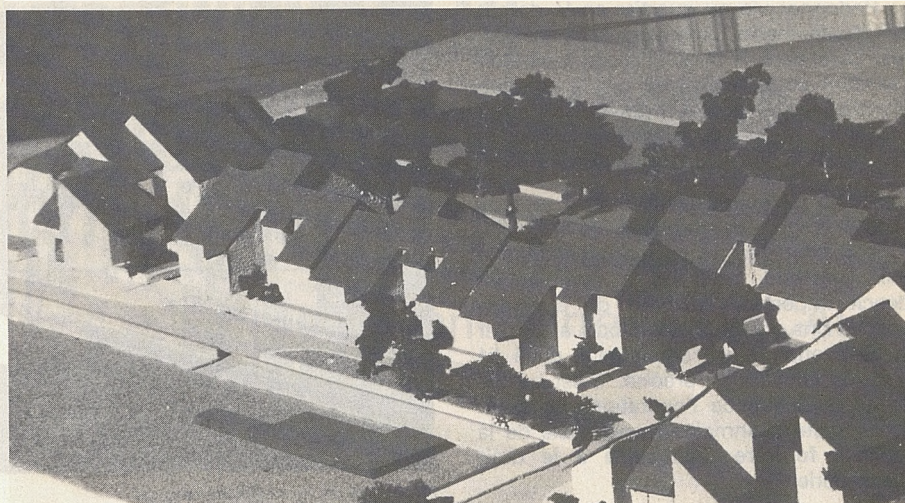
Centre commercial.



## Une politique active de réserve foncière

Pour réaliser des équipements collectifs, il ne suffit pas, bien entendu, de les inscrire sur le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), il faut pouvoir devenir propriétaire des terrains nécessaires, soit par cession gratuite dans le cadre de la procédure des Zones d'Activités Concertées (Z.A.C.), soit en les achetant, c'est pourquoi l'opération n° 1 du plan d'équipements collectifs de la ville intitulé « acquisition foncière » est régulièrement dotée. Il faut aussi que ces achats s'effectuent dans des conditions financières satisfaisantes pour le budget municipal. Saint-Cloud doté d'un plan d'occupation des sols approuvé est de droit classé en « zone d'intervention foncière (Z.I.F.). Ce classement permet à la ville d'exercer un droit de préemption portant notamment sur les transactions concernant les terrains à bâtir. Ce droit exercé bien sûr avec discernement, a permis d'une part, d'acheter des terrains classés au P.O.S. pour construire des équipements collectifs - d'autre part, d'éviter une croissance du prix des terrains à bâtir ; ils sont restés stables de 1976 à 1981, en francs constants.

C'est sur des terrains qui nous ont été cédés lors du précédent mandat, que se sont réalisés : le Parc Marie-Bonaparte, le Centre des 3 Pierrots, où est lancée une opération de logements aidés (P.L.A.) comportant 24 pavillons individuels. De même l'achat par la ville de 16.000 m<sup>2</sup> de terrains depuis 1976 permettra dans le prochain plan de construire les logements sociaux et les équipements collectifs encore nécessaires. Ils sont situés en particulier rue Gounod (propriété Brunet) et dans îlot réservé au P.O.S. compris entre la rue de Garches, la rue Sevin-Vincent et la rue de la Source.



Maquette des 24 pavillons individuels.

## Une utilisation raisonnée de la procédure de Z.A.C.

### (Zones d'Aménagements Concertés)

Une Z.A.C. qui, par définition, déroge au P.O.S. ne doit être utilisée qu'à bon escient. Elle doit permettre la réalisation d'ensembles ayant une utilité collective certaine et ne pouvant se réaliser dans le cadre d'un plan d'occupation des sols rigide. C'est ainsi qu'aujourd'hui, seules deux Z.A.C. sont en activité : la Z.A.C. Fouilleuse et la Z.A.C. de Rénovation urbaine du centre ville.

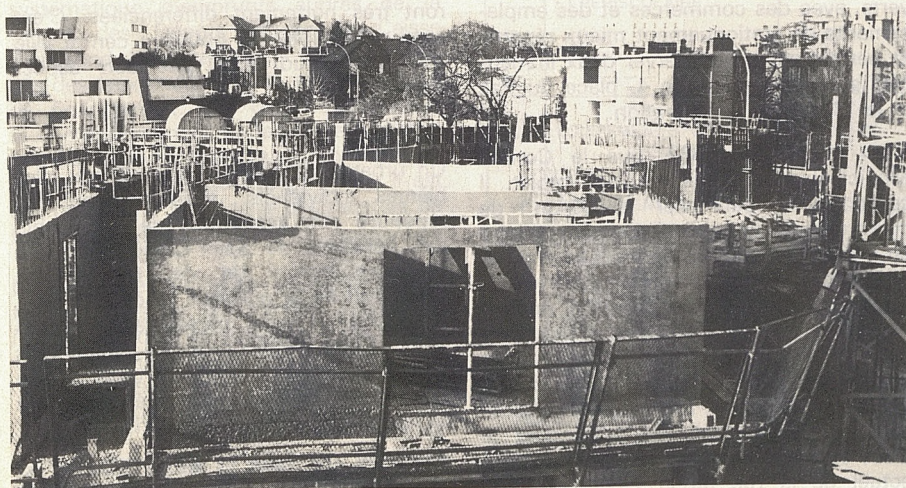
La Z.A.C. Fouilleuse a permis de créer 180 logements aidés, une école maternelle et une école primaire ainsi qu'une crèche et halte-garderie. A l'occasion d'une demande de modification, le promoteur a accepté une limitation de la hauteur des immeubles restant à construire à six étages et la construction par une filiale de la Caisse des Dépôts, d'un foyer de personnes âgées (62 logements aidés) dont les travaux viennent de commencer.

## La rénovation du centre ville

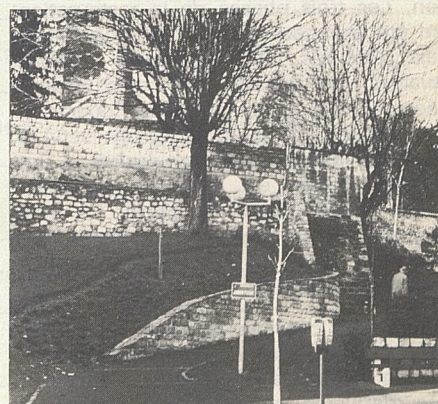
Dès 1971, j'ai proposé de modifier profondément les principes sur lesquels avait été commencée la rénovation du centre. La construction du parc de Béarn et celle des bureaux de la Colline avaient conduit à la disparition d'espaces verts, à une diminution de l'attractivité commerciale de ce qui était autrefois le centre de Saint-Cloud, ainsi qu'à un exode de la population hors de son quartier d'origine.

Une rénovation restait néanmoins nécessaire : 570 des 700 logements restants étaient dépourvus de tout ou partie des éléments de confort indispensables à une vie normale, certains étaient même insalubres. Deux objectifs étaient alors fixés par le Conseil Municipal.

- Reloger sur place une population n'ayant souvent, que peu de moyens financiers. Cet objectif impliquait le moins de démolitions possibles. Sur 700 logements, seuls 180 seront démolis. Il fallait en outre construire de nombreux logements sociaux et ceci dès le début de l'opération.



Foyer-logement du quartier Fouilleuse en construction.



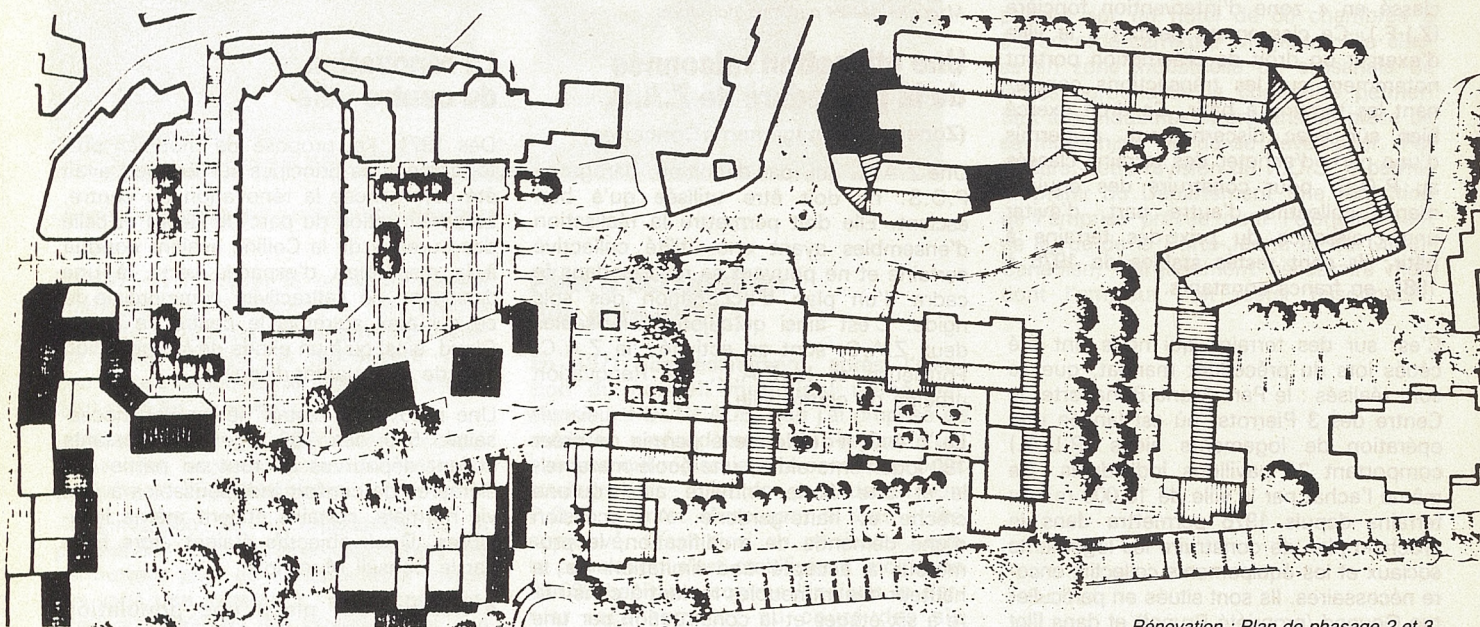
Square Gounod.

Redonner vie au quartier en le dotant des équipements commerciaux nécessaires. Là encore, il fallait d'abord maintenir l'existant en le renforçant par la création d'un nouveau centre commercial et la réalisation d'une vaste zone piétonnière autour de la Mairie et de l'Église.

Ces deux objectifs devaient être atteints sans engager les finances de la ville. Trop d'exemples de sociétés d'économie mixte invitant les villes à combler un déficit important au bout de quelques années ont amené Saint-Cloud à confier la rénovation à un aménageur privé lié par une convention précise. C'est lui qui prend le risque de l'opération. La commune reste néanmoins responsable de la maîtrise foncière; elle seule a le droit d'exproprier.



*Immeubles de la rue Royale rénovés.*



*Rénovation : Plan de phasage 2 et 3.*

Six ans après le début effectif des travaux, 130 logements sociaux ont été réalisés (98 neufs - 32 restaurés), 17 ont fait l'objet d'une demande de permis de construire, 29 sont en voie de restauration. Les trois phases de la restauration ont été engagées, plus de 200 logements déjà restaurés, de nombreuses façades ravalées, une grande partie des terrains nécessaires à la poursuite de l'opération est propriété de la ville. Ils ont servi à implanter des parkings provisoires. L'îlot devant l'Église est terminé, le jardin public a été ouvert au public, la voie nouvelle est en service. Deux immeubles nouveaux dans la zone de restauration sont en construction.

Il aurait été possible de continuer sur les mêmes bases, mais une nouvelle réflexion fondée sur l'expérience acquise au cours des dernières années, m'a amené à demander à l'aménageur d'établir un

nouveau projet moins dense, c'est-à-dire moins haut et comportant plus d'espaces verts, avec des commerces et des emplacements de stationnement mieux répartis et permettant de conserver deux immeubles supplémentaires, le 4, place du Pas et le 13, rue de la Libération.

C'est le 17 juin 1982, que le Conseil Municipal adoptait ce nouveau projet. Il comporte en particulier 10.000 m<sup>2</sup> de constructions en moins. Le plan ci-joint en indique les grandes lignes. Les immeubles seront d'un type analogue à ceux de l'îlot qui vient d'être terminé devant l'église. La rue de Faïencerie débouchera dans le parking actuellement réservé au presbytère, à côté du grand marronnier qui sera conservé. Elle passera ensuite sous un large pont qui prolongera la place du Pas et suivra à peu près le tracé actuel de la rue de la Libération. Elle sortira du centre en passant sous un

immeuble qui en formera l'entrée. Les circulations automobiles et piétonnes seront très nettement différenciées. C'est ainsi qu'en 1987, le nouveau centre ville de Saint-Cloud aura pris son aspect définitif.

Un urbanisme maîtrisé, attentif aux problèmes individuels, mais essayant de répondre aux aspirations de l'ensemble des habitants de Saint-Cloud pour une meilleure qualité de vie, telle a été l'ambition de la politique lancée en 1971 et poursuivie avec persévérance depuis 1977. Cette ambition a été néanmoins tempérée par la nécessité de doter la ville des terrains nécessaires aux équipements et logements sociaux indispensables.

Entre ne rien faire et laisser faire, c'est une position raisonnable qui a été régulièrement recherchée.

Elaboré par le Conseil Municipal élu en mars 1977, le deuxième plan d'équipements collectifs avait pour objet de poursuivre la réalisation à Saint-Cloud des principaux équipements nécessaires à la vie d'une cité de 28.500 habitants. Le premier plan, couvrant la période 1973-1977, s'était traduit par l'engagement de 52,6 millions de francs, dont 4,5 millions à reporter sur le deuxième plan.

L'équipement scolaire et les réalisations sanitaires et sociales en étaient les priorités essentielles.

La réalisation du deuxième plan, étalée sur six exercices, fait apparaître trois observations :

- Le volume des crédits qu'il a été possible d'inscrire dans les budgets successifs de la commune s'élève à près de 74,5 millions de francs, somme à laquelle il faut ajouter le report de 4,5 millions de francs du premier plan. Ainsi en deux mandats, l'équipe municipale a pu consacrer 126,8 millions de francs au financement des équipements collectifs de la commune, soit une somme supérieure à 10 millions de francs (1 milliard de centimes) par an.

- Les principales dépenses d'équipements collectifs ont été, dans l'ordre :

- l'équipement scolaire et périscolaire (17,8 millions de francs), dont la restructuration complète de l'école élémentaire du Centre constitue l'essentiel,

- l'équipement culturel (16,5 millions de francs), dont le Centre Culturel des 3 Pierrots a utilisé tous les crédits,

- la voirie, l'éclairage public et les espaces verts viennent en troisième position, avec une dépense globale de 16 millions de francs.

- Le poids du remboursement de la dette en capital a été limité à 10,3 millions de francs grâce à une politique systématique d'emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et de la Caisse d'Épargne de Versailles qui nous a protégés des taux excessifs des autres sources de financement. De cette manière, le taux d'endettement de la ville est encore faible si on le compare aux communes de même importance démographique : il est de l'ordre de 8 % du total des recettes de fonctionnement.

Le deuxième plan d'équipements collectifs est presque entièrement réalisé, à l'exception de l'aménagement de la bibliothèque municipale. Les réserves foncières acquises par la ville et la capacité d'emprunt qu'autorise son budget permettront au troisième plan (1984-1989) de doter Saint-Cloud de tous les éléments nécessaires à une vie collective intense, généreuse et accueillante.

# LE DEUXIÈME PLAN D'ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS 1978-1983

par Jean-Pierre FOURCADE

CHAPITRES DU PLAN				N°	OPÉRATIONS PROGRAMMÉES (par chapitre)
N°	INTITULÉ	CRÉDIT INITIALEMENT PRÉVU	CRÉDIT AFFECTÉ DE 1978 à 1983		
I	ACQUISITIONS FONCIÈRES POUR ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX	6 000 000	5 300 000	1	Acquisitions foncières pour EQUIPEMENTS COLLECTIFS et construction de LOGEMENTS SOCIAUX
II	ÉQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL	6 250 000	5 850 000	2 3 4	Construction d'une deuxième CRÈCHE Participation à la réfection de LELEGARD (2 <sup>e</sup> tranche) Participation à la construction d'un 2 <sup>e</sup> FOYER-LOGEMENTS
III	VOIRIE ET ESPACES VERTS	8 800 000	15 993 000	5 6 7 8	CHAUSSÉES - TROTTOIRS - PARKINGS Modernisation de l'ECLAIRAGE PUBLIC Création d'un nouvel ACCÈS AU PARC DE SAINT-CLOUD ESPACES VERTS - PLANTATIONS
IV	ÉQUIPEMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	12 900 000	17 800 000	9 10 11 12	Restructuration de l'École Élémentaire du CENTRE École Élémentaire de MONTRETOUT École Pré-élémentaire du VAL D'OR Groupe Scolaire de la Z.A.C. FOUILLEUSE
V	ÉQUIPEMENT SPORTIF	1 850 000	2 800 000	13 14	Divers Équipements SPORTIFS Gymnase de la Z.A.C. FOUILLEUSE
VI	ÉQUIPEMENT CULTUREL	13 300 000	16 450 000	15 16	ENSEMBLE CULTUREL Aménagement de la BIBLIOTHÈQUE
VII	ÉQUIPEMENTS NATIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX	400 000		17	Participation à la création du CIMETIÈRE des ULIS
VIII	REMBOURSEMENT DE LA DETTE	13 500 000	10 256 000	18	Remboursement, en capital, de la DETTE COMMUNALE
• CRÉDITS REPORTÉS DU 1 <sup>er</sup> Plan (1973-1977)		4 507 753	4 507 753	N.B. Ces crédits ont été ajoutés à la première tranche du 2 <sup>e</sup> Plan (1978)	
TOTAUX .....		67 507 753	78 956 753		

# ACTIVITÉS JURIDIQUES, CONTENTIEUSES, ACHATS, ÉCONOMIQUES

PAR Raymond LE LUHANDRE

*Maire-adjoint,*

*chargé des Affaires Financières, Contentieuses, Juridiques,  
Économiques.*

Depuis 1977, les activités juridiques, contentieuses et achats se sont développées sur plusieurs points :

## Activités relevant du domaine foncier :

Le patrimoine foncier communal s'est accru d'une manière importante, par l'acquisition, à titre onéreux et sous forme de donations, de 30.000 m<sup>2</sup> de terrains. De plus, la ville a mis à la disposition de l'Office d'H.L.M. de Meudon, un terrain de 5.446 m<sup>2</sup>, rue Sevin-Vincent et rue Lelégard, pour la construction de 24 maisons individuelles à caractère social, de 24 garages et de 16 places de parking. A l'expiration du bail emphytéotique qui a été signé avec cet organisme, l'ensemble immobilier deviendra propriété de la ville.

Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine du centre ville, plusieurs centaines de dossiers ont été constitués et ont fait l'objet de différentes procédures, notamment, pour l'acquisition des Biens directement concernés par cette opération. Les Clodoaldiens ont été, à tout moment, tenus au courant des enquêtes en cours, comme le veut la loi, et c'est ainsi que 30 immeubles ont été acquis pour être démolis et reconstruits ou restaurés, redonnant à ce quartier sa vocation de centre ville.

Une autre action a été entreprise concernant le développement de l'activité économique de la ville :

● Mise à la disposition d'un commerçant, des anciens locaux du marché de la Bérengère : 191, boulevard de la République, pour la création d'un libre-service de fruits et légumes pratiquant des prix compétitifs, l'ancien marché de la Bérengère étant transféré à proximité immédiate, rue Michel-Salles.

● Ouverture d'un Monoprix, boulevard de la République.

● Ouverture prochaine d'un restaurant Pizzeria : 17, rue du Mont-Valérien, afin de permettre aux sportifs qui utilisent l'ensemble sportif des Tourneroches, de se restaurer, et aux Clodoaldiens qui fréquentent le Centre culturel des 3 Pierrots d'avoir à leur disposition, à proximité, la possibilité de prendre des repas avant ou après le spectacle.

**Des équipements divers ont été réalisés**, en ce qui concerne les Etablissements scolaires, les équipements sportifs et les centres de vacances de Tamié et de Saint-Brévin. L'école pré-élémentaire et élémentaire de la Fouilleuse et son restaurant scolaire ont été entièrement équipés, de même que l'école élémentaire du Centre et son restaurant municipal, à la suite des opérations de restructuration. L'équipement de l'école pré-élémentaire des Côteaux a été achevé. Il en est de même pour les classes nouvellement créées qui ont été aménagées dans les écoles élémentaire de Montretout et pré-élémentaire du Val-d'Or.



Le nouveau mobilier du restaurant municipal.

Dans le domaine sportif : les gymnases et salles de sports du Centre, de la Fouilleuse et Gounod, ainsi que les tennis, ont été entièrement équipés, afin de permettre à nos sportifs de faire du sport dans les meilleures conditions possibles quelles que soient les disciplines pratiquées.

Enfin, des équipements complets ont également été réalisés pour les centres de Tamié (Savoie) et de Saint-Brévin (Loire-Atlantique).

**En ce qui concerne l'équipement social** : les mini-crèches du 27, rue Dailly, rue de l'Yser, ainsi que la halte-garderie et mini-crèche Croix-Rouge ont été entièrement aménagées.

Pendant cette période, l'Hôtel de Ville s'est modernisé.

Un atelier de reprographie a été créé pour satisfaire les besoins de la ville, mais également ceux des différentes associations locales. Pour ce faire, plusieurs photocopieurs-clicheurs et une machine offset ont été acquis.

De même, divers matériels (machine à tirer les plans, déliasseuse, etc.) ont été mis à la disposition des services.

La ville s'est dotée d'un équipement informatique complet, sur lequel sont déjà traités la paie du personnel, la gestion des emprunts, la comptabilité proprement dite et le fichier électoral. Dans un avenir proche, cet ordinateur pourra prendre en charge la gestion du personnel et le fichier logements.

En outre, dans la mesure des possibilités financières, le mobilier et le matériel de bureaux ont été progressivement renouvelés (bureaux, machines à écrire, à calculer, etc.).

**L'activité juridique, contentieuse et achats**, a entraîné la rédaction et mise en œuvre de plusieurs centaines de contrats, conventions, baux, marchés, tant avec des fournisseurs qu'avec des associations, des particuliers ou des organismes publics ou privés, et la gestion de toutes les assurances de la ville s'est poursuivie, notamment par un regroupement d'un certain nombre de polices d'assurances sous forme d'assurances multirisques.

Enfin, en ce qui concerne plus particulièrement l'activité contentieuse, de nombreux dossiers ont été constitués pour les litiges qui avaient surgi et le recouvrement des sommes avancées par la ville, pour la remise en état du patrimoine communal détérioré par des tiers ( poteaux de signalisation, panneaux indicateurs, arbres et plantations, etc.) a ainsi été assuré dans des délais raisonnables.

# LA PARTICIPATION DES CLODOALDIENS

## 67 COMITÉS DE QUARTIER EN SIX ANNÉES

A raison de deux réunions annuelles dans chacun des six quartiers de la Ville, c'est environ 6.000 personnes qui ont participé à 67 comités durant ces six années.

En tant que moyen d'information et de communication, les comités de quartiers ont un rôle inestimable. C'est une occasion de dialogues et de contacts entre les habitants et la Municipalité, un lieu d'échanges et de propositions sur les problèmes de la vie quotidienne, qui permettent de mieux apprécier les réalités pour une meilleure gestion municipale.

### Centre

Monsieur MAROSELLI  
Conseiller Municipal

Les comités de quartier du Centre Ville ont animé les passions depuis six ans, deux fois par an. Entre 100 et 130 personnes venaient assister à ces réunions où chacun pouvait s'exprimer en s'adressant directement à Monsieur le Maire et aux adjoints responsables.

Les questions qui tiennent à cœur aux habitants du quartier concernent surtout

la rénovation du Centre, qui se déroule dans de bonnes conditions, sans trop porter préjudice à la vie quotidienne.

Les démolitions de plusieurs immeubles vétustes et sans confort ont été nécessaires, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont pu sauvegarder, à la demande des habitants du Centre, des immeubles où le confort a pu être apporté soit par le Logement Français, soit par des propriétaires privés qui ont réalisé les travaux progressivement.

La construction de l'immeuble H.L.M. a été faite avant toute démolition, afin de

reloger les personnes habitant le Centre et qui devaient quitter leur logement vétuste et sans confort. Elles gardaient donc leurs habitudes et pouvaient apprécier un confort qu'elles n'avaient jamais connu.

Les nouvelles constructions des rues Dailly, Desfossez, et de la place de l'Église, avec son square qui vient d'être achevé, donnent au cœur de la ville une nouvelle vie. L'école du Centre, actuellement en fin de restructuration est, avec son restaurant municipal et sa salle de réunion, la plus moderne de la ville.

Le point sensible, qui attire beaucoup de monde aux comités de quartier, est le projet de rue piétonne qui doit être réalisé quand les parkings et le centre commercial seront construits.

Les commerçants y sont farouchement opposés, mais ce projet ne verra le jour comme l'explique Monsieur le Maire, que lorsque les parkings seront réalisés et que la rue de la Faïencerie sera ouverte à la circulation, de la rue Royale à la place du Pas.

Les autres questions souvent posées par les participants sont :

- le manque de commerce à Saint-Cloud
- la prolifération des chats
- le manque de propreté dans les rues de la ville.

### **Montretout Coutureau République**

Monsieur GUAY  
Conseiller Municipal

Un Maire à l'écoute de ses concitoyens de façon permanente, tel était bien le but de Jean-Pierre FOURCADE lorsqu'il créa, dès 1971, les comités de quartier, ces structures de participation des habitants de la ville à la gestion municipale.

Ayant animé pendant six années les quartiers Coutureau-République et Montretout, je dois dire que les objectifs du Maire ont été parfaitement atteints puisque, informations, souhaits, décisions, et grandes orientations furent l'objet de consultations réciproques entre Clodoaldiens et Municipalité, à raison de deux réunions de comité de quartier par an.

C'est ainsi que les habitants de ces deux quartiers ont pu :

- prendre connaissance des grands projets de la Ville (exemple : Centre Culturel).
- donner leur avis sur le choix d'une réalisation présentant plusieurs aspects possibles (exemple : passerelle d'accès au Parc).
- intervenir pour faire modifier un projet envisagé ou même déjà adopté par la Municipalité (mise en place d'un sens unique rue Bucourt par exemple).

Si l'on veut faire une synthèse rapide de ce que furent ces six années pour les quartiers Montretout et Coutureau-République, sans toutefois oublier la multitude de petits problèmes de la vie quotidienne résolus au jour le jour, on peut retenir un grand thème par année.

C'est ainsi que 1977 vit le début des études de l'aménagement de la rue de la Porte Jaune.



Le centre rénové du clocher de l'église.

1978 fut « l'année du cimetière » (formation du syndicat intercommunal pour l'installation du cimetière des Ulis et suppression des réserves situées autour du cimetière de Saint-Cloud, après révision du Plan d'Occupation des Sols).

1979 peut être baptisée « année du stationnement et de la circulation » (mise en sens unique d'un certain nombre de rues, mise en stationnement unilatéral fixe des rues Buzenval, Weil, Tissot, et présentation des différents projets d'accès au Parc de Saint-Cloud pour remplacer l'actuelle passerelle).

1980 fut l'année des travaux de voirie (réfection totale des rues Pigache, Tissot, Jacoulet, Avre, Tahère).

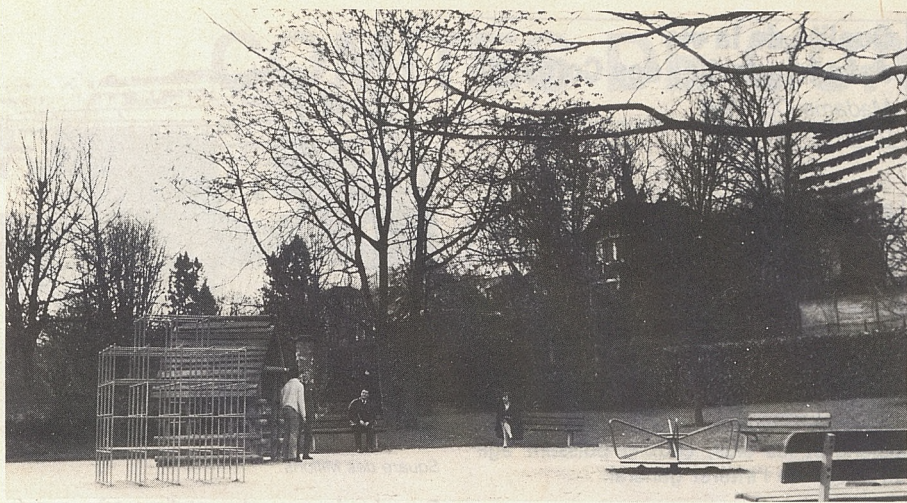
1981 fut « l'année de la Porte Jaune » avec la décision de ne procéder, dans un premier temps, qu'à l'aménagement des carrefours.

1982, enfin, consacre le renforcement de l'appareil commercial de Saint-Cloud avec l'ouverture du Centre Commercial boulevard de la République et avenue Foch.

Voilà brièvement retracés les points saillants de la vie de ces deux quartiers pendant ces six dernières années. Je tiens à remercier tous les clodoaldiens qui par leur présence à ces réunions ont contribué à rendre la Municipalité plus attentive aux problèmes de la vie quotidienne de chacun, et par conséquent à rendre plus efficace la gestion de notre commune.



Le cimetière de Saint-Cloud.



Square aménagé pour les enfants.

## Val d'Or-Tourneroches Fouilleuse

Monsieur LEYMARIE  
Conseiller Municipal

A quoi sert un Comité de Quartier, quel est son but ? Ainsi à la fin de ce mandat, je vais essayer de démontrer le mécanisme de ces Comités.

Ils se composent de réunions qui ont lieu deux fois par an, l'une en début d'année vers mars ou avril, l'autre vers octobre ou novembre. Ces réunions permettent aux Habitants du quartier de prendre connaissance, d'étudier, voire même de critiquer les problèmes relatifs à leur quartier (voirie, espaces verts, circulation etc.).

Ces problèmes sont évoqués avec les représentants de la Municipalité et toujours en présence de Monsieur le Maire.

La fréquentation de mon Comité de Quartier a toujours été importante puisque suivie en moyenne par 80 ou 100 personnes, quant à la Municipalité sa fréquentation a été également importante puisque les Maires-Adjoints ou Conseillers Municipaux y ont participé avec une moyenne de 12 ou 15 à chaque fois.

D'autres personnalités sont venues apporter leur concours à ces Comités : il s'agit de Monsieur le Commissaire de Police, Responsable de la Protection Civile, la Responsable du Service Accueil de la Mairie, Monsieur le Conciliateur, etc.

Voici maintenant la liste des constructions et travaux qui ont été réalisés dans ce quartier :

- 1) Inauguration du Gymnase de la Fouilleuse, 9 décembre 1978
- 2) École de la Fouilleuse. Pas d'inauguration. Ouverture Septembre 1979.
- 3) Inauguration du Parc Marie-Bonaparte. 26 Avril 1980.

4) Centre Culturel des 3 Pierrots. Inauguration : 30 Septembre 1982. Ouverture au public : 5 mai 1982.

Ainsi donc toutes ces réalisations ont été expliquées et suivies au fil des réunions et sur certaines décisions les avis et les souhaits des participants ont été écoutés et suivis.

Par ailleurs le responsable du quartier peut renseigner et aider les citoyens sur certains problèmes personnels ou particuliers.

Enfin, tout ceci tend bien à prouver de l'utilité et du succès de la décision de Monsieur le Maire d'instituer ces rencontres régulières entre les Clodoaldiens et leur Municipalité.



Place Magenta.

## Pasteur Magenta

Monsieur VOIZARD  
Conseiller Municipal

L'ensemble des travaux de voirie, espaces verts et assainissement réalisés de 1977 à 1982 se résument ainsi :

- Réfection de la quasi totalité des trottoirs du quartier, à l'exception de la partie de la rue Lelégard, comprise entre les rues de Garches et Sevin Vincent où seront construits prochainement les pavillons H.L.M. en vue de reloger les personnes concernées par l'opération "élargissement de la rue de la Porte Jaune".

- Les chaussées des voies Sevin-Vincent, Pasteur, Gaston-Rollin, et Commandant-Lareinty entièrement refaites.

- L'éclairage public des rues Sevin-Vincent, Gaston Rollin, Laval et Commandant Lareinty, modernisé.

- Espaces verts (fleurs, pelouses, arbustes d'ornements) aménagés avenue du Général Leclerc, boulevard de la République, Place Magenta où des dalles de couleur ont été posées et le passage piétons côté rue Pasteur déplacé pour une meilleure sécurité.

- Prolongement des égoûts rues Commandant Lareinty et Gaston Rollin, assurant ainsi une desserte complète pour les branchements dans toutes les rues de ce quartier.

Pour terminer édification d'un mur anti-bruit rue Joseph Lambert, pour atténuer les nuisances provenant de l'autoroute A 13.

## PROJETS DE CONSTRUCTION :

- Construction de 24 pavillons H.L.M. sur le terrain sis rue Lelégard-Sevin-Vincent.

- Hôtel \*\*\* de 60 chambres, boulevard de la République avec 39 parkings.

- L'élargissement de la rue de la Porte Jeune : suite à une enquête publique faite en 1981 une diminution des emprises a été obtenue, à la demande de Monsieur le Maire et de la Municipalité.

Une enquête parcellaire a été réalisée en 1982.

Quelques propriétés acquises à l'amiable par la Direction Départementale de l'Équipement ont été démolies et les terrains aménagés en parkings pour faciliter le stationnement des véhicules des habitants du quartier.

Une priorité a été demandée pour l'aménagement des carrefours (Foch - Tahère - Buzenval) - Voie souterraine Carrefour Washington.

- Création d'un nouvel accès au Parc de Saint-Cloud

- Projet ayant reçu l'agrément de la commission des sites

- L'avant projet détaillé est en cours d'étude par la S.N.C.F. Début des travaux : second semestre 1983.

- Projet de chauffage urbain par géothermie (Champ de courses), Négociations en cours avec le consortium : ELF Aquitaine et Compagnie Générale de Chauffe.

Zone intéressée : boulevard de la République, rue du Mont-Valérien, rue de Buzenval, soit : 2 200 logements  
Début des travaux possible : Automne 1983.

## Qualité de la vie dans le quartier des Coteaux

Madame OLIVIER  
Conseiller Municipal

La participation importante et régulière des habitants à notre comité de quartier montre bien qu'un grand nombre d'entre eux attend d'abord du Conseil Municipal la solution de problèmes très quotidiens.

Nous avons voulu ces réunions très spontanées pour que chacun puisse s'exprimer, afin que par le contact et l'échange d'informations entre les clodoaldiens et les élus, ceux-ci puissent agir au mieux de l'intérêt général.

La présence de Monsieur le Maire, de Maires-Adjointes et de Conseillers Municipaux à nos réunions a souvent permis une réponse rapide à vos demandes et donc une plus grande efficacité.

Pour avoir une vue encore plus précise des besoins du quartier, à la fin de 1977, Monsieur le Maire a chargé un cabinet d'urbanisme d'enquêter sur place. Plusieurs centaines de personnes ont ainsi accepté de « jouer le jeu » ; à partir de ce rapport Guignard, la Municipalité a choisi quelques lignes d'action :

- la voirie, le stationnement, l'éclairage public,

- l'animation pour les jeunes,

- les espaces verts.

Certaines rues ont été refaites complètement, pour la sécurité des piétons, nous avons posé des feux tricolores, réaménagé de très nombreux trottoirs, allées et passage (Côteaux et Pommeraié), les escaliers (Moguez et Longchamp), protégé les traversées de rues, modernisé l'éclairage public.

Nous nous sommes efforcés de trouver des places de stationnement supplémentaires.



Square des Millons.

Pour les jeunes, des ateliers très appréciés ont été créés par la M.J.C. rue de l'Yser et rue Albert 1<sup>er</sup>, des jeux de plein air installés au square des Milons et sous la Passerelle de l'Avre.

Les très jeunes n'ont pas été oubliés puisqu'un ensemble crèche-halte-garderie moderne et accueillant occupe maintenant les locaux du Centre Social de l'Yser.

Partout où c'était possible nous avons planté des arbres, des arbustes, des fleurs, installé des bancs pour rendre la vie de tous plus agréable.

Pour compléter cette action, nous avons fait installer un peu partout des taxiphones, des boîtes à lettres, des plans Decaux et une signalisation lumineuse très précieuse la nuit.

Un essai de braderie organisée par les commerçants avenue de Longchamp a rencontré un très grand succès, l'expérience sera renouvelée.

Beaucoup d'entre vous ont été satisfaits de notre action, ce qui nous a encouragé à continuer et j'estime pour ma part que dans notre quartier 18-Juin - Côteaux le bilan a été très positif.

# ET 46 COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Autre élément de participation, outre les réunions et les commissions d'information (exemple : préparation de la fête du sport, réunion avec les commerçants) les Commissions Extra-Municipales sont présidées par le Maire ou le Maire adjoint responsable des questions traitées, composées de Conseillers municipaux, de personnalités, de représentants d'associations nommés par arrêté du Maire.

L'élément d'animation de chacune de ces Commissions est un Conseiller municipal qui en est le rapporteur.

Ces Commissions se sont réunies périodiquement.

Au nombre de cinq (Culturelle et Sportive, Qualité de la Vie, Urbanisme et Rénovation, Enseignement, Affaires sociales) elles ont comptabilisé en tout 46 réunions en six ans. Leurs délibérations sont rapportées dans les différents articles des Maires adjoints.



# COMITÉS DE QUARTIERS

## Val d'or-tourneroches-fouilleuse

jeudi 18 novembre 1982

animé par Monsieur LEYMARIE

Monsieur LEYMARIE nomma les membres du Conseil Municipal présents à cette réunion et rappela l'intérêt que doit susciter auprès des habitants les réunions de quartier, car c'est pour eux le moyen de poser toutes leurs questions.

Ensuite, Monsieur LEYMARIE énuméra la liste des travaux effectués depuis le dernier comité de quartier, fit le récapitulatif des travaux réalisés de 1977 à 1982 et donna la parole aux personnes présentes.

Monsieur FARCY, Président de l'Association des habitants de la Bérenière donna la liste des activités de cette association (halte-garderie - gymnastique, cours de danse pour jeunes enfants, ateliers de peinture et de travaux pratiques, bibliothèque, etc...) et fit un appel dans le but de trouver des personnes pour aider cette association à continuer, et peut-être développer ces activités.

### ● Sécurité des enfants sur le trottoir de la rue du Mont-Valérien.

La circulation des enfants sur ce trottoir est particulièrement dangereuse.

— début de l'aménagement du carrefour :

- des barrières ont été mises au coin du carrefour Michel Salles rue du Mont-Valérien,

- le feu tricolore a été déplacé ce qui devrait améliorer la circulation de ce carrefour (le petit piéton « vert » ne marche que dans un sens),

- lorsque nous aurons la jouissance de la propriété DEBAT, on empiètera sur le parc pour faire un passage (c'est la solution finale).

— Monsieur le Maire signale que des crédits pour « des cheminements piétons pour enfants » vont être débloqués par la « Région Ile de France ».

— Des membres d'une association de parents d'élèves se plaignent que les enfants se cognent sur ces barrières.

Madame FAUQUENOT signale que c'est eux-mêmes qui avaient demandé que des protections soient mises.

— Ne pourrait-on pas essayer de limiter la vitesse dans cette rue ?

Monsieur le Maire rappelle que des panneaux (45 km<sup>2</sup>/h) sont implantés sur cette rue, et que des contrôles de vitesse sont faits régulièrement. Peut-être faudra-t-il envisager de mettre des « casse-vitesse » comme cela a déjà été fait dans d'autres endroits de Saint-Cloud.

— Devant l'école (au carrefour) les voitures se garent sur les passages piétons lors des sorties d'école. Ne pourrait-on pas mettre des contractuelles pour ces sorties.

- pas assez nombreuses,
- peut-être faire appel à des bénévoles ?

— Cantine de l'école maternelle du Val d'Or : problème de places :

Monsieur le Maire :

- 70 % des enfants mangent à la cantine
- Nous sommes obligés de faire des priorités :
  - 1) familles de 3 enfants
  - 2) enfants dont les deux parents travaillent.

— Stationnement devant la résidence de la Bérenière toujours lors des sorties.

Un habitant : prochainement la barrière va être surveillée par le gardien. Les habitants auront sur le pare-brise de leur voiture un moyen de les reconnaître.

### ● Problèmes de stationnement

— Rue des Gâte-Ceps

Monsieur le Maire : des contractuelles n'ont pas le droit de mettre des contractuelles dans la rue. Elles sont chargées de surveiller les parcmètres (là elles ont le droit de sanctionner).

Et la police ?

— Monsieur le Maire : effectifs de police considérablement réduits.



Aménagement à l'angle de la rue du Mont Valerien et de la rue Pierrier.

● Deux projets vont être bientôt réalisés

1) Aménagement du Carrefour Washington :

- passage souterrain à deux voies avec un écran de verdure au milieu
- projet encore à l'étude
- mise en service fin 1984 début 1985

2) Achat du terrain POTEZ par le Comité d'Établissement des Établissements Marcel DASSAULT :

- projet de construction de :

- 1) tennis
- 2) salle de gymnastique
- 3) club-house
- 4) parkings en sous-sol

- Permis de construire déposé en Mairie (conforme au P.O.S.)

Utilisation possible aux heures creuses par des personnes extérieures.

Questions posées concernant ces deux projets :

Concernant l'aménagement du carrefour : Y aura-t-il des démolitions ?

Monsieur CUNY : sur Suresnes uniquement (une pour le moment : la Pizzéria).

Concernant le terrain :

Ne pourrait-on pas le clôturer, car il y a un individu « douteux » qui s'y trouve souvent et qui agresse les femmes ?

Monsieur le Maire :

— le Commissaire de Police a été prévenu

— une lettre va être faite aux Établissements Dassault pour leur demander :

- soit d'activer le commencement des travaux
- soit de clôturer ce terrain.

● Circulation

— Le boulevard Henri Sellier est toujours très encombré.

Une amélioration devrait avoir lieu, lorsque le Boulevard sera élargi et le passage souterrain mis en service.

● Terrain de l'Avre

— Ce terrain appartient à la Ville de Paris qui le loue à la Ville. Il sert de réservoirs des eaux de l'Avre.

Une personne demande pourquoi les vélos sont interdits (une pancarte figure à l'entrée).

Les vélos utilisés par les « grands » risquent de « blesser » les jeunes enfants.

● Bacs à fleurs

Les bacs à fleurs gênent l'entrée de la Résidence Beausoleil. Ces bacs sont placés entre la Résidence et la station essence.

Ils ont été mis pour empêcher le stationnement des véhicules.

● Antenne de police

Un riverain demande s'il n'y a pas de possibilité pour installer une antenne de police dans le Nord de Saint-Cloud à cause des agressions fréquentes.

Monsieur le Maire : système îlotier (voiture avec émetteur) semble valable.

Objectif : îlotier par quartier.

● Parcmètres rue du Mont-Valérien

— Riverains contre le système actuel, d'après eux jamais de problèmes de stationnement avant l'implantation de parcmètres. Maintenant jamais de place.

Monsieur BASSINET : le Centre Culturel fonctionnant parfois le matin l'après-midi il y aurait eu des problèmes de stationnement (voitures ventouses qui restaient là).

Avec les parcmètres il y a un système de roulement.

Les riverains sont très mécontents de ce système et demandent la suppression à l'essai des parcmètres.

● Géothermie

Les études concernant la géothermie se poursuivent.

Groupement Elf/Compagnie Générale de Chauffe va sûrement être retenu pour ses propositions.

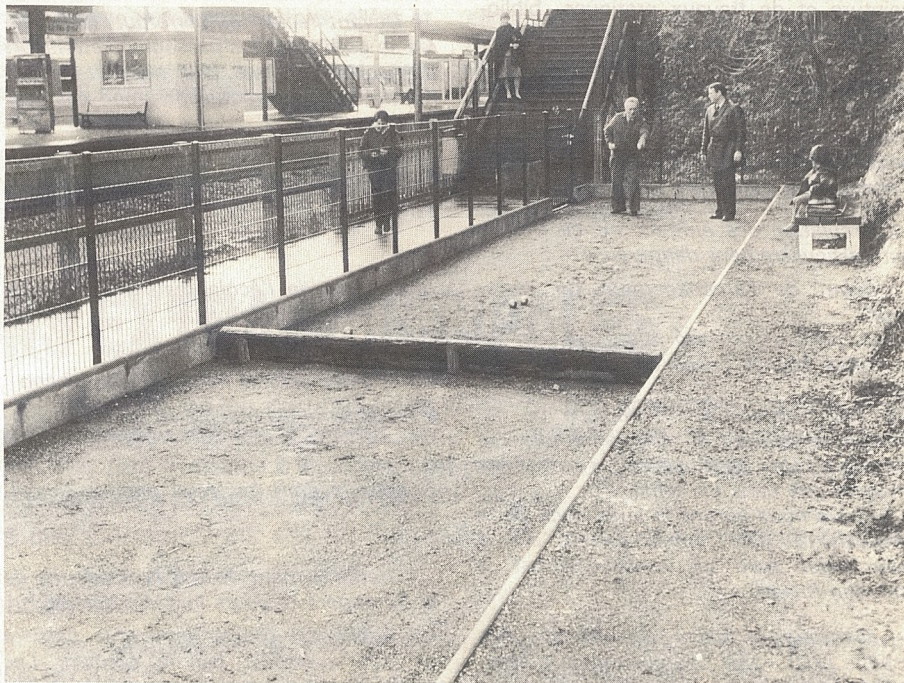
Il est évident que ce système ne pourra être applicable que sur une partie de Saint-Cloud.

Forage à l'hippodrome.

Les personnes intéressées peuvent rencontrer Monsieur CUNY.

Mise en service : deux ans après le commencement des travaux. Fin 1985.

Monsieur le Maire : la Ville ne peut pas prendre en charge le forage, il faut trouver un concessionnaire.



Jeu de boules municipal gare du Val d'Or.

# pasteur-magenta

jeudi 2 décembre 1982 animé par Monsieur VOIZARD

Dans la toute nouvelle salle de la Maison de Retraite Lelégard se tenait jeudi soir le dernier comité de quartier Pasteur-Magenta avant les élections municipales de 1983. Une cinquantaine de personnes étaient venues exposer leurs problèmes et recueillir des informations auprès de la municipalité sur les différents projets ou réalisations de la commune.

Monsieur VOIZARD a ouvert la séance en faisant le récapitulatif des travaux effectués dans le quartier depuis 1977, puis laissa la parole aux personnes présentes.

- Au bout de la rue Joseph-Lambert, l'arrière du pavillon Lelegard où se trouve le dépôt d'ordures est très sale. Que peut-on faire ?

Monsieur VOIZARD a rencontré le directeur et les responsables de l'entreprise de maintenance. Il a été décidé qu'un abri avec portes fermées serait installé. Cela sera prévu dans le prochain budget de l'Hôpital.

- Pourrait-on installer un passage piéton devant la poste, boulevard de la République.

Monsieur le Maire répond à cette question en disant que sur une nationale, la commune ne peut installer des feux. Par contre, nous allons demander la révision du Plan de Sécurité de la Ville au service de l'Équipement.

Toujours dans le domaine de la sécurité piétons-automobiles, on signale comme dangereux pour les enfants et grandes personnes le carrefour avenue du Maréchal Foch/rue Pigache.

- Le conteneur de verre à l'angle du boulevard de la République et de la rue de Garches gêne énormément la visibilité au carrefour. De plus, il est toujours plein. Il suffirait de le déplacer pour qu'il ne gêne plus.

On peut décaler un peu son emplacement, mais il doit rester accessible au camion qui vient le vider tous les vendredis. Nous allons indiquer l'emplacement des 19 autres conteneurs avec une affiche pour inciter les usagers à « aller plus loin » si celui-ci est plein.

- Des panneaux municipaux d'informations ont été installés devant la poste, cachant le parking.

Ce parking est privé. Il appartient à la poste qui l'a construit pour ses « clients ». Le receveur préfère masquer cet endroit plutôt que le bâtiment.

- Les parcmètres de la poste ont autorisé un stationnement signalé gênant auparavant.

Les usagers nous ont un peu « forcé la main » en stationnant toujours à cet endroit malgré l'interdiction. Il est exact que la rue étant un peu plus large, on peut s'y garer, mais il ne faut pas « accaparer » les places, d'où les parcmètres pour dissuader les voitures ventouses.

- Il est très difficile de sortir de la rue Sevin Vincent, car on est obligé d'avancer beaucoup pour avoir un peu de visibilité au carrefour.

Nous demanderons au propriétaire de la maison qui fait l'angle de bien vouloir maintenir le lierre « coupé court ».

- Dans la résidence 9/11 rue Pasteur, se seraient installés une dizaine de malfrats dans un appartement du premier étage.

Ils pilleraient les caves et voleraient les deux roues de la résidence et des alentours.

Après plusieurs arrestations, ils ont toujours été relâchés. La Municipalité ne peut-elle rien faire ?

Monsieur le Maire va contacter le Commissaire de Police de Saint-Cloud et s'en occuper personnellement.

- Le feu clignotant orange de la rue Pasteur est très dangereux pour les piétons et en particulier les enfants.

Les voitures ne ralentissent pas à l'orange et passent souvent au rouge par habitude.

Les services de l'Équipement nous dit Madame FAUQUENOT ont prévu normalement cette dépense de changement du système de feux pour l'année prochaine.

- Place Magenta, en venant de Ville d'Avray, le feu est orange quand le petit piéton est vert. Le feu est donc déréglé.



Devant la poste, les nouveaux parcmètres.

Madame FAUQUENOT répond qu'une entreprise spécialisée va être chargée de vérifier périodiquement tous les feux de la ville pour éviter à l'avenir ce genre de problème.

- Le busphone qui prend les enfants du quartier à 8 h 05 ne fait pas exactement le même trajet au cours des tours qu'il effectue pour le ramassage scolaire.

Les parents demandent que les arrêts soient toujours les mêmes afin de ne pas perturber les petits enfants qui empruntent le Busphone.

Monsieur le Maire pense à priori que cela doit être réalisable sans trop de problèmes.

Madame FAUQUENOT fait remarquer la complexité du problème car il faut tenir compte des horaires, des enfants, des maîtres et des encombrements.

- **Le terrain de dépôt de matériaux en face de l'école allemande n'est pas très bien entretenu et mal protégé (dépôt de sacs poubelles).**

*Madame FAUQUENOT répond que ces sacs poubelles seront dorénavant retirés tous les soirs, ce qui améliorera l'état des lieux.*

*En outre, on doit planter une haie pour masquer ce dépôt aux passants.*

- **Le terrain de la fourrière qui appartient à un garagiste de Boulogne est gardé par un chien berger allemand qui aboie beaucoup.**

*Les riverains veulent que la Municipalité intervienne auprès du propriétaire pour ne pas laisser ce chien qui aboie sans cesse, en particulier la nuit.*

- **Voitures épaves devant la villa Pasteur, rue Lelégard.**

*Monsieur le Maire demande qu'elles soient signalées au Commissaire de Police de Saint-Cloud.*

- **La clôture de la Maison des Jeunes et de la Culture rue Sevin Vincent se dégrade chaque jour un peu plus.**

*La Municipalité, répond Monsieur JONKA, a été consultée par la M.J.C. qui aimerait que ses adhérents réalisent un projet de mur.*

- **Le parking de la Maison des Jeunes et de la Culture est souvent vide, ne pourrait-on pas en profiter ?**

*Madame FAUQUENOT fait remarquer que pour chaque place de parking est attribué un logement d'enseignant de l'école du Centre ou à la M.J.C. Toutes les places sont attribuées et chacun en dispose à sa convenance.*

- **Les panneaux municipaux posés avenue Foch sont mal placés.**

*Il serait plus facile pour les consulter qu'ils soient installés sur le pan coupé du mur de la crèche. Leur emplacement actuel ne rend pas facile leur consultation.*

*Oui, mais nous cherchons à conserver l'harmonie de la Place Stella Matutina, c'est la raison pour laquelle ils sont avenue Foch.*

- **Place Magenta, deux Nationales se croisent. Pourquoi ne pas installer un plot de sens giratoire ?**

*Monsieur le Maire pense que la vraie solution est un passage souterrain sous le carrefour pour faciliter la circulation. Il y a déjà eu un plot dans le passé et cela a causé de graves accidents.*

- **Qu'advient-il du projet de la passerelle ?**

*La réalisation de l'accès au Parc se fera en tranchée ouverte avec passage sous les voies S.N.C.F. et bénéficiera d'une subvention de 50 % de la Région Ile-de-France au titre de 1983 permettant de lancer les travaux dès l'année prochaine.*

## côteaux-18 juin

### jeudi 9 décembre 1982

animé par Madame OLIVIER

- **Que peut-on faire pour réduire la vitesse des voitures qui circulent sur les quais ?**

*Le Maire va demander que les contrôles soient renforcés.*

*Il y a aussi la possibilité de feux et des casses-vitesse, mais pas sur une « route nationale ».*

- **Problème d'accès dans la rue du Bois de Boulogne ?**

*Les riverains demandent une dérogation pour pouvoir descendre cette rue.*

*La Municipalité veut bien tenter de supprimer ce sens interdit à titre d'essai pour voir si cela facilite les choses ou au contraire les aggrave vu l'étroitesse de la rue.*

- **La signalisation d'interdiction de circuler dans certaines rues pour les poids lourds n'est pas très visible. Les poids lourds y circulent donc quand même.**

*Madame FAUQUENOT va veiller à ce qu'on les déplace.*

- **Les personnes qui habitent 2, rue du 18 Juin demandent que l'on élague les arbres.**

*Ce sont les arbres qu'a planté l'Équipement, il va lui être demandé de les élaguer le plus vite possible.*

- **Monsieur le maire annonce que la S.N.C.F. a l'intention pour la ligne Puteaux - Issy-Plaine de remplacer les vieilles voitures par de nouvelles en inox avec alimentation électrique par catenai-**

- **Que va faire la municipalité de la propriété Brunet ?**

*Le Maire répond que cette propriété a été acquise à un prix très avantageux comme réserve foncière.*

*Les projets d'installation dans cette propriété ne sont pas encore définis, mais il est probable qu'une salle de réception à la disposition des Clodoaldiens, une bibliothèque, médiathèque, trouveront leur place dans les locaux existants, et que la propriété sera ouverte pour faciliter l'accès du marché Montretout, depuis la rue Gounod.*

*Une crèche et une école maternelle devraient aussi y trouver leur place.*

*res. Ce projet est coûteux, mais la circulation des trains sera moins bruyante.*

*Monsieur le Maire ajoute que ce projet sera plus facilement et vite réalisé, si l'exposition internationale de 1989 a effectivement lieu.*

*L'étude est lancée; que les habitants du quartier ne soient donc pas surpris si des employés de la S.N.C.F. enquêtent.*



Passerelle de l'Avre.

- **Que se passe-t-il avec le stade Hachette ?**

*Hachette en demande un prix trop élevé pour le vendre.*

*Mais la Mairie ayant classé ce terrain en espace loisirs, Hachette ne peut rien en faire d'autre. La Mairie souhaite donc le racheter pour maintenir cet espace vert pour les sportifs.*

- *Monsieur SIMON, Président de la Nouvelle Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud propose un marché forain le samedi matin, avenue de Longchamp.*

*Oui, répond Monsieur le Maire, à condition que les commerçants animent vraiment ce marché. Il n'est pas d'accord si ce marché ne comporte que deux ou trois commerçants forains.*

- **Que se passe-t-il pour les personnes sinistrées par les inondations rue du 18 Juin ?**

*Quelques dossiers ont été envoyés à la Préfecture. Soixante sont déjà réglés, les autres ne devraient pas tarder à l'être.*

- **Quand les toilettes du square des Milons sont fermées, a-t-on la possibilité de les faire ouvrir ?**

*Oui, répond Madame FAUQUENOT, il suffit de demander les clés à la personne qui habite la maison mitoyenne du square et qui doit les prêter.*

- **Quand sont ramassés les sacs-poubelles des péniches qui stationnent le long du quai Carnot ?**

*Comme les autres sacs-poubelles de Saint-Cloud, il y a un ramassage de chaque côté chaque soir.*

- **Une personne fait remarquer que les trottoirs de l'avenue de Suresnes sont dans un état catastrophique.**

*Les travaux sont en cours, et si cela dure c'est vraisemblablement un problème de personnel de la part de l'entreprise sous-traitante du service des Eaux.*

- **Un lampadaire, 45, quai Carnot, ne marche pas.**

*Madame FAUQUENOT veille pourtant à ce que l'entreprise de maintenance vérifie systématiquement l'état des lampadaires de Saint-Cloud.*

- **Le Garage Longchamp Carnot demande l'élagage des arbres qui se trouvent devant sa vitrine.**

*Cela va être fait par les services de l'Équipement.*

- **60/62, boulevard Senard, devant chez le marbrier, ne pourrait-on mettre des croisillons de livraison car les camions stationnés en double file gênent la circulation ?**

*Madame FAUQUENOT va étudier le problème.*

*Monsieur SIMON se fait le porte-parole des commerçants clodoaldiens, pour dire combien les gens sont déçus de voir si peu de guirlandes électriques à l'approche des fêtes.*

*Madame FAUQUENOT rappelle que le coût d'une seule guirlande est relativement élevé. Il est peut-être préférable d'utiliser les crédits pour refaire des trottoirs.*

*Dix guirlandes supplémentaires ont quand même été achetées cette année, réparties dans toute la ville.*

- **Sens unique rue des Viris.**

*Ce sens unique n'est pas pratique et très peu respecté. Ne pourrait-on le supprimer ?*

*La rue est étroite, on risque des accrochages en le supprimant.*

- **Avenue de Longchamp, aux heures de rentrée et de sortie des bureaux et des écoles, la rue est très encombrée, car les camions de livraisons sont en double file. Ne peut-on mettre des croisillons devant le restaurant "Le Longchamp" et devant la boulangerie ?**

*Madame FAUQUENOT préfère prendre un arrêté interdisant le stationnement sur les emplacements payants de 7 h 30 à 9 h 30, pour laisser la place aux camions.*

- **Avenue Belmontet, la circulation est à double sens. Le carrefour entre cette avenue et l'avenue Duval Le Camus est très dangereux car les voitures arrivent vite et il n'y a absolument aucune visibilité, quand on arrive de l'avenue Belmontet. Ne peut-on mettre un stop à l'avenue Duval de Camus ?**

*Madame FAUQUENOT va étudier le problème.*

- **Les arbres qui meurent sur les trottoirs du quartier des Côteaux seront-ils remplacés ?**

*Oui, ils doivent l'être.*

- **Au 35, avenue Clodoald, un arbre supprimé n'a pas été remplacé et on a même rebouché son emplacement, lors de la réfection des trottoirs.**

*C'est une erreur qui doit être réparée.*

- **Les bacs à fleurs qui sont devant la boulangerie rue de l'Aqueduc sont en mauvais état car les chiens ne laissent pas aux fleurs le temps de pousser. Ne pourrait-on pas installer un grillage autour de ces bacs pour qu'ils restent fleuris ?**

*Oui, répond Madame FAUQUENOT, il semble que ce soit la meilleure solution.*

- **Il n'y a plus un sapin de Noël devant la Gare du Val d'Or ?**

*Il y a par contre un autre sapin en bas des escaliers de la gare des Côteaux. Deux sapins si rapprochés à cet endroit, cela ne serait pas normal, vis-à-vis des autres quartiers.*

- **L'arrêt d'autobus de l'avenue de Longchamp, côté Seine, est très difficile d'accès surtout quand il fait mauvais. Ne peut-on rien faire ?**

*Madame FAUQUENOT propose d'élaguer les arbres et refaire le « macadam ».*

- **Que devient le projet de promenade le long des quais de la Seine ? Tout cela est en train de se dégrader.**

*Pour l'instant rien n'est à l'étude car les crédits manquent au Département.*

- **Les escaliers de la passerelle qui va vers le Bois de Boulogne sont en fort mauvais état. Cela devient dangereux.**

*Cette passerelle appartient à la Ville de Paris, service des Eaux, qui ne veut pas entendre parler de réparations. Si cela devient trop dangereux, l'escalier sera fermé provisoirement.*

*A cette annonce les habitants du quartier réagissent en disant que cette décision va enclaver encore davantage ce quartier.*

- **Qu'en est-il du projet de ravalement quartier par quartier ?**

*Monsieur JONKA répond que rien n'est prévu pour le moment.*

- **Ne pourrait-on pas choisir d'autres arbres que les sorbiers à planter sur les trottoirs à l'automne, leurs fruits rendent le sol très glissant ?**

*Oui effectivement, les prochains arbres plantés seront des aubépines dont les racines ne soulèvent pas les trottoirs comme les cerisiers.*

- **Les poubelles de la cantine de l'école sont, en fin d'après-midi, déposées devant la boulangerie voisine.**

*Madame FAUQUENOT va s'en occuper.*

*De toute façon les sacs ne doivent pas être sortis avant 19 heures.*

# LA VIE MUNICIPALE

## NOËL...

### ... des enfants du personnel municipal



C'est samedi 18 décembre que le Père Noël a remis aux enfants du personnel communal les jouets tant attendus.

Les enfants ont retrouvé à cette occasion leur ami Guignol dans de drôles d'aventures. Monsieur le Maire, après avoir souhaité de joyeuses fêtes et une bonne année à tous, invita les enfants à se tourner vers le buffet où les attendaient bonbons, jus de fruits, petits pains et chocolat. Un rafraîchissement était proposé aux parents.

### ... des personnes âgées

Le spectacle "Ciné-Parade", offert par le Bureau des Affaires Sociales, samedi 11 décembre, au Centre Culturel des 3 Pierrots, a enthousiasmé le public du Troisième Age à en croire les applaudissements.



TRENET, Tino ROSSI, Louis JOUVET, ARLETTY, la Môme PIAF : tous étaient au répertoire de la troupe de Jean NOHAIN. Ce spectacle était préparé et mis en scène par Maurice GERMAIN.

Deux talentueux musiciens accompagnaient les chanteurs et danseurs, Georges DURBAN et Robert FRANK.

### ... dans les crèches municipales



Les enfants des crèches municipales ont reçu des mains de leurs éducatrices les jouets déposés par le Père Noël.

À la crèche "La Farandole", un film fut passé montrant les différentes activités des enfants pendant la journée.

Mesdames FOURCADE et KIEFFER et Monsieur MAROSELLI étaient présents pour souhaiter d'agréables fêtes et une heureuse année à tous.

# " 1983 " ... fêtée à Saint-Cloud

*Monsieur le Sénateur-Maire et le Conseil Municipal  
présentent leurs vœux pour la nouvelle année.*

## **Vœux des personnalités**

De nombreuses personnalités de Saint-Cloud, du Département et de l'Etat étaient présentes à la traditionnelle cérémonie de présentation de vœux.

Monsieur le Maire dans son discours rappelait les cinq objectifs auxquels le Conseil Municipal essaie de répondre depuis maintenant douze ans : améliorer les équipements collectifs, le cadre de vie dans chaque quartier, les actions en faveur des plus déshérités de nos concitoyens, l'animation de la ville et abaisser la pression fiscale.

" En 1983 ", conclua Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, " nous essaierons d'atténuer les difficultés de la vie et de l'environnement en améliorant les relations humaines ".



## **Vœux du Maire aux personnes âgées**

Les personnes âgées des pavillons Pasteur et Lelégard, et de la résidence des Heures Claires ont reçu samedi 8 janvier Monsieur et Madame Jean-Pierre FOURCADE et quelques membres du Conseil Municipal venus présenter leurs vœux.

" Je lève mon verre à une bonne année 1983 pour tous " dit Monsieur le Maire après avoir salué toutes les personnes présentes.

## Vœux du personnel de sécurité

Le personnel de sécurité de la commune (gendarmes, pompiers, policiers, secouristes) a été reçu lundi 10 janvier, par Monsieur le Maire et le Conseil Municipal.

Monsieur FOURCADE a félicité les différents services de leurs actions très efficaces sur le terrain et adressa ses vœux au personnel et à leurs familles.



## Vœux du personnel municipal

C'est au cours de son traditionnel discours de début d'année, que Monsieur LAURENT, Secrétaire Général de la ville présenta ses vœux au nom de tout le personnel communal à Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux.

Monsieur le Sénateur-Maire remercia à cette occasion l'ensemble du personnel communal, pour leur travail et les efforts faits pour rendre la qualité de la vie à Saint-Cloud toujours meilleure.

Il fut remis, à la suite de l'allocation de Monsieur le Maire et du Secrétaire Général la médaille du travail pour 24 ans de service à Mesdames REGAZZONI et PISON, à Messieurs MOGUEZ et CARRE.

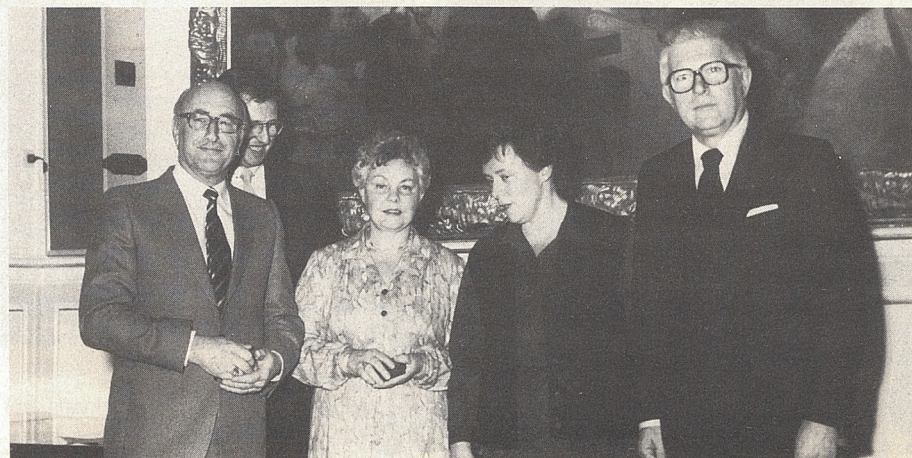
Madame FAUQUENOT, aux côtés de J.P. FOURCADE, remit à Madame PODEUR et Monsieur FAIMALI la Médaille de la Ville de Saint-Cloud.

Mademoiselle DARGNIES reçut un souvenir de toutes ces années passées à la Mairie de Saint-Cloud.

## Remise des médailles d'honneur du travail

Monsieur le Sénateur-Maire de Saint-Cloud, entouré des maires-adjoints et des conseillers municipaux, a remis dans le grand salon de la mairie, samedi 20 novembre 1982, les diplômes aux médaillés d'honneur du travail.

A la fin de cette courte cérémonie, où était présent Monsieur THOMAS, Président départemental de l'Union des médaillés d'honneur du travail, le conseil municipal, par la voix de Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, adressa ses félicitations aux médaillés.





# le centre culturel des 3 Pierrots

6, rue du Mont-Valérien  
Tél. : 771.10.91

## FEVRIER 1983

**Mardi 1<sup>er</sup> de 14 h 30 à 16 heures**

### ARTS ET LOISIRS

"LA MISE EN SCÈNE DE L'OPÉRA A L'ÉPOQUE ROMANTIQUE", par Mme JOIN-DIETERLE.

**Mercredi 9 à 16 h 45 et 21 heures**

### CONNAISSANCE DU MONDE

"LA VIE DU FLEUVE AMAZONE", par Alain MAHUIZIER.

**Du mardi 15 au dimanche 20**

Exposition Claude MARÉCHAL (*voir encadré*)

**Mercredi 16 de 18 heures à 20 heures**

### CONFÉRENCE DÉBAT

"LA PRÉSENCE DU RÉEL CHEZ CLAUDE MARÉCHAL", par M. Michel CHAPUIS.

**Mardi 15 de 14 h 30 à 16 heures**

### ARTS ET LOISIRS

"L'ÉCOLE DE LA HAYE, UNE ÉCOLE DE PEINTURE HOLLANDAISE PEU CONNUE", par M. Jacques FOUCART (exposition au Musée du Grand Palais jusqu'au 28 mars).

**Mercredi 16 à 21 heures**

LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD présentent : "LE QUATUOR VIA NOVA".

**Mardi 22 de 14 h 30 à 16 heures**

### ARTS ET LOISIRS

"RETOUR D'UN VOYAGE AU TIBET", par M. Gilles BEGUIN.

**Mercredi 23 à 21 heures**

THÉÂTRE : Jacques DUFILHO dans "LE GARDIEN", de Harold PINTER - adaptation Eric KAHANE - mise en scène Raymond GEROME - avec : Georges CLAISSE et Alain FOURES.

**Vendredi 25 à 21 heures**

Conférence de M. René HUYGHE de l'Académie Française :  
"MONET ET LES IMPRESSIONISTES".

## MARS 1983

**Dimanche 6 à 17 heures**

Concert des professeurs du Conservatoire Municipal de Musique

**Mardi 8 de 14 h 30 à 16 heures**

### ARTS ET LOISIRS

"GIORGIO DE CHIRICO, PICTOR CLASSICUS SUM", par M. Bernard BLISTENE (exposition au Centre Georges Pompidou).

**Mercredi 9 à 21 heures**

Le Théâtre de la Bulle présente : "CAVIAR OU LENTILLES", organisé par la M.J.C.

**Mardi 15 de 14 h 30 à 16 heures**

### ARTS ET LOISIRS

"CLAUDE LORRAIN, L'HOMME ET LA NATURE", par M. Dominique CORDELLIER (exposition au Musée du Grand Palais jusqu'au 16 mai).

**Du mardi 15 au dimanche 20**

Exposition "ARTS PLASTIQUES" par les adhérents de la M.J.C.

**Mardi 15 à 21 heures**

Conférence "LA FAMILLE DANS L'HISTOIRE", par M. le Professeur CHAUNU, organisée par l'Association des Familles de Saint-Cloud.

**Mardi 22 de 14 h 30 à 16 heures**

### ARTS ET LOISIRS

"A PROPOS D'UNE EXPOSITION AU MUSÉE DU LOUVRE : LE COMTE D'ORSAY ET SA COLLECTION DE DESSINS", par M. J.-F. MEJANES (exposition jusqu'au 30 mai).

**Mardi 22 à 16 h 45 et 21 heures**

### CONNAISSANCE DU MONDE

"AVENTURES DANS LE GRAND NORD - ALASKA, LAPONIE", par Jean-Michel BERRIER.

**Mercredi 23 à 14 h 30**

FANTASCREDI, organisé par la M.J.C.

**Jeudi 24 à 21 heures**

Conférence de M. Maurice SCHUMANN de l'Académie Française : "LE 18 JUIN 1940, HITLER DOUTAIT DE SA VICTOIRE".

**AVRIL 1983**

**Jeudi 21 avril à 21 heures**

Au profit de l'Association "LES PAPILLONS BLANCS DE SAINT-CLOUD ET SA RÉGION", Récital de Chant (ZOIA TANOVA, JANINE VICTOR).

**Du 23 avril au 1<sup>er</sup> mai**

Exposition des Artistes Clodoaldiens.

**QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

**HORAIRE CINÉMA**

- Mardi à 17 h 30 et 21 h 00
- Mercredi à 14 h 30 et 21 h 00
- Jeudi et vendredi à 21 h 00
- Samedi à 14 h 30 - 17 h 00 et 21 h 00
- Dimanche à 14 h 30 et 17 h 00

*Fermeture : Dimanche soir et lundi toute la journée*

Répondeur téléphonique : 771.10.91

**TARIFS CINÉMA**

- Prix des places : 23 F
- Tarif réduit 15 F - le mardi (prix unique)  
15 F - toute la semaine aux scolaires  
étudiants, cartes vermeilles.

Il nous est malheureusement impossible de faire figurer les dates des films à venir. Nous vous demandons donc de bien vouloir consulter les nombreux points d'affichage répartis dans la ville sur lesquels sont apposés les programmes hebdomadaires (le mardi de chaque semaine).

**EXPOSITION CLAUDE MARÉCHAL**



Avant son départ pour les États-Unis, la ville de Saint-Cloud rend hommage à Claude MARÉCHAL dans une exposition qui aura lieu du mardi 15 février au dimanche 20 février au Centre Culturel des 3 Pierrots, 6, rue du Mont-Valérien, tél. : 771.10.91. Œuvres de 1942 à 1982.

**Jeudi 28 à 16 h 45 et 21 heures**

**CONNAISSANCE DU MONDE**

"BALI, JOYAU DE L'ASIE", par Jérôme DELCOURT.

**Vendredi 29 à 21 heures**

Grand spectacle de variétés avec "Maurice BAQUET... ET SON VIOLONCELLE".

**carnet**

**ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Décret du 7 décembre 1982

**Ministère de la Défense**

- *Officier* : Monsieur Georges VACHON  
38, rue du Mont-Valérien  
92210 SAINT-CLOUD
- *Chevalier* : Monsieur Guy BROQUET  
3, Parc de la Bérengère  
92210 SAINT-CLOUD

Décret du 23 décembre 1982

**Ministère de la Mer**

- *Officier* : Monsieur Jean-Paul CHRISTOPHE  
12, rue Ernest-Tissot  
92210 SAINT-CLOUD

**Ministère du Budget**

- *Chevalier* : Monsieur Gabriel BASTIEN  
9 A, 2, rue Gounod  
92210 SAINT-CLOUD

**Ministère de l'Urbanisme et du Logement**

- *Chevalier* : Monsieur Michel KAVYRCHINE  
5, Résidence Beausoleil  
92210 SAINT-CLOUD

**Ministère de la Culture**

- *Chevalier* : Monsieur Bruno de VARENNES  
BISSUEL DE SAINT VICTOR  
17, rue Dantan

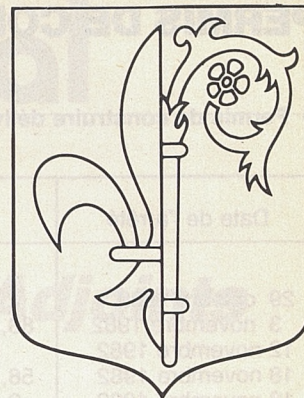
**AUTRE DÉCORATION**

**Ministère des P.T.T.**

Arrêté du 13 septembre 1982

- *Médaille de bronze des Postes et Télécommunications* :  
Monsieur André BREMAUD  
50, rue du 18-Juin  
92210 SAINT-CLOUD

# INFORMATIONS PRATIQUES SOCIALES ET GÉNÉRALES



## BIENVENUE

### au Docteur TACHON nouvellement installé à Saint-Cloud

Docteur Michel TACHON,  
Docteur en chirurgie dentaire,  
16, rue de Longchamp  
Saint-Cloud, Tél. 602.14.11

### et à Monsieur TEISSIER

Il s'installe, 14, avenue de Longchamp,  
dans l'ancienne pharmacie de Madame  
DIGUE-LANDRY.

## Service de garde des pharmaciens

Dimanche 13 février	Mademoiselle THOMAS, 7, rue Dailly
Dimanche 20 février	Madame BAILLY, 17, rue de l'Eglise
Dimanche 27 février	Madame CERVEAUX, 2 ter, rue Royale
Dimanche 6 mars	Monsieur TEISSIER, 14, avenue de Longchamp
Dimanche 13 mars	Mesdames LOCQUET et NOUHEN, 160, boulevard de la République
Dimanche 20 mars	Madame MARECHAL, 47, rue Gounod
Dimanche 27 mars	Madame MICLEA, 3, Parc de la Bérengère
Dimanche 3 avril	
Lundi 4 avril	Madame NGUYEN, 9, avenue Bernard-Palissy
Dimanche 10 avril	Monsieur PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or
Dimanche 17 avril	Monsieur RIGAL, 86, boulev. de la République

## RECENSEMENT

Le chiffre définitif de la population de Saint-Cloud, tel qu'il figurera sur tous les documents officiels, est arrêté par l'I.N.S.E.E. à 28.760 habitants, ce qui représente, par rapport au recensement de 1975 (28.350 habitants) une augmentation de 1,45 % (la plupart des villes des Hauts-de-Seine ont vu leur population diminuer).

Pour mieux préserver la sécurité des piétons et permettre une meilleure visibilité de la signalisation, nous vous rappelons que vous êtes dans l'obligation d'élaguer régulièrement les arbres et le lierre grimpant dépassant sur le domaine public.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de sortir vos sacs-poubelles **avant 19 heures**. Le ramassage étant assuré quotidiennement de 20 heures à 23 heures.

Merci de respecter ces horaires.

## PERMIS DE CONSTRUIRE

- Permis de construire délivrés du 29 octobre 1982 au 21 décembre 1982.

Date de l'arrêté	Adresse du chantier	Nature des travaux
29 octobre 1982	2, boulevard de la République	Hôtel - 60 chambres
3 novembre 1982	83, avenue du Maréchal Foch	Modification de façade d'un pavillon
12 novembre 1982	Parc de Saint-Cloud	Station pompage - Service des Eaux
18 novembre 1982	58, rue de Garches	Pavillon
18 novembre 1982	9, rue des Tennerolles	Petit collectif - 3 logements
21 décembre 1982	110, rue Tahère	Extension pavillon

- Demandes de permis de construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de dépôt	Adresse du chantier	Nature des travaux
29 octobre 1982	8, rue Jacoulet	Modification et surélévation pavillon
9 novembre 1982	34 bis, et 34 ter, avenue Bernard Palissy	Ascenseur extérieur
10 novembre 1982	8, avenue de la Pommeraie	Jardin d'hiver
10 novembre 1982	6,8,10, rue de l'Église	Modificatif immeuble rénovation
19 novembre 1982	6, Rond-Point Duval le Camus	Pavillon
24 novembre 1982	53, rue Bucourt	Extension pavillon
26 novembre 1982	162, rue Tahère	Pavillon
29 novembre 1982	33 bis, rue Jacoulet	Garage
2 décembre 1982	2, place de l'Église	Devanture boutique
4 décembre 1982	27 bis, boulevard de la République	Extension pavillon
10 décembre 1982	24, rue Henri Regnault	Pavillon
14 décembre 1982	21, avenue de la Pommeraie	Garage
16 décembre 1982	6, rue Emile Verhaeren	Modificatif affectation (bureaux)
16 décembre 1982	Boulevard de la République Centre Commercial	Aménagement boutique
20 décembre 1982	1, rue Royale et 3, rue Dailly	Extension terrasse couverte
20 décembre 1982	14, rue de l'Église	Modification de façade création d'un restaurant
23 décembre 1982	20, boulevard de la République	Extension salon de coiffure

## OU ET QUAND LE RAMASSAGE DE VOS ENCOMBRANTS ?

Quartiers	Jours	Février	Mars	Avril
Coutureau-République et Centre	Mardi matin	8-22	8-22	12-26
Côteaux-18 Juin et Val-d'Or Tourneroches-Fouilleuse	Mercredi Matin	9-23	9-23	13-27
Montretout et Pasteur-Magenta	Judi Matin	10-24	10-24	14-28

# conseil municipal

Séance du 25 novembre 1982

## Communications du Maire et des Adjointes sur leurs activités

Monsieur le Maire

### Sécurité des piétons : aide régionale :

Le Conseil Régional d'Ile-de-France a décidé d'accorder son aide financière aux communes pour de petites opérations de sécurité :

- éclairage de passages pour piétons,
- amélioration des sorties d'écoles,
- petits aménagements de carrefours.

Un programme de travaux sera rapidement dressé pour Saint-Cloud.

### Financement par la Région de grosses opérations d'investissement :

● **Crèches du Centre** : Le Commissaire de la République ayant pris l'arrêté d'agrément, le Conseil Régional va fixer prochainement le montant de la subvention de l'État pour cette opération.

● **Accès au Parc** : Le financement du nouvel accès au Parc de Saint-Cloud (de l'avenue Leclerc) figure au projet du budget régional pour 1983.

### Inondation de juillet - Indemnisation

Grâce au classement de Saint-Cloud comme « ville sinistrée » un certain nombre de victimes des inondations recevront une aide de l'État dont le taux dépend du niveau de ressources du demandeur.

La Commission Départementale a examiné les dossiers. Pour Saint-Cloud, 18 ont d'ores et déjà été déclarés recevables. Plusieurs dizaines d'autres, incomplets, seront soumis à nouveau début décembre à la Commission.

Le Conseil Général a, de son côté, voté un crédit complémentaire égal à la moitié de celui de l'État.

### Réceptions des vœux :

Les réceptions habituelles sont fixées comme suit :

- **jeudi 6 janvier à 17 heures** : Personnel communal (à la Mairie)
- **mardi 11 janvier à 18 heures** : Personnalités locales (au restaurant municipal, rue des Écoles).

Souhaitant honorer publiquement ceux qui veillent sur la sécurité des personnes et des biens, le Maire et le Conseil Municipal ont décidé d'organiser à leur intention une réception qui se tiendra le **lundi 10 janvier à 17 heures à la Mairie**. Y seront

conviés tous les personnels affectés à Saint-Cloud, de la Police, la Gendarmerie, les Pompiers, les Gardes du Parc, ainsi que les Secouristes de la Croix Rouge et de la Protection Civile.

Monsieur BASSINET

### Centre Culturel des 3 Pierrots :

Le Centre a connu en novembre une activité particulièrement dense : théâtre, musique, conférences, débats, expositions s'y sont succédé. Le Centenaire de l'École Normale Supérieure a été l'occasion d'une série de conférences d'un très haut niveau. Le succès du cinéma se confirme, un film récent à succès a fait, à lui seul, 2586 entrées.

Le programme du mois de décembre est tout aussi chargé, avec plusieurs temps forts. Pour la fin de l'année, un effort particulier est fait pour les enfants, (théâtre, dessins animés...).



Vœux du personnel municipal.

### **Élections à la Chambre de Commerce et d'Industrie :**

157 électeurs de Saint-Cloud seulement, sur les 524 inscrits, se sont déplacés. Monsieur BASSINET remercie les Élus et Personnels Communaux qui ont tenu le bureau de vote et effectué le dépouillement.

### **Élections Prud'homales du 8 décembre :**

La consultation du 8 décembre concerne 16 512 électeurs inscrits, répartis en deux collèges (employeurs et salariés) eux-mêmes divisés en 5 sections (commerce, industrie, agriculture, activités diverses, encadrement). Les électeurs, déclarés par les entreprises de Saint-Cloud sont répartis en 5 bureaux de vote (mairie, salle municipale 14, rue des Écoles, salle Montretout, foyer des sportifs et école des Côteaux).

Monsieur BASSINET remercie les Élus qui ont accepté d'apporter leur contribution, ainsi que le Personnel communal qui procède actuellement à la mise sous plis des documents de propagande.

Les assesseurs doivent être désignés par les listes en présence. La tenue des bureaux de vote sera d'autant plus difficile que plus de 1 500 électeurs ont demandé à voter par correspondance.

### **C.E.M. d'animation culturelle et sportive :**

**Madame M. WORBE** rend compte de la réunion du 10 novembre au cours de laquelle furent évoqués :

— le **Festival d'Automne**, bilan de 1982 et enseignements pour celui de 1983,

— la **Semaine du Jeune Théâtre** : bilan culturel très positif, mais trop peu de spectateurs : il faut mieux situer cette semaine dans l'année,

— la **Fête du Sport** : bilan 1982 et perspectives pour 1983 : la C.E.M. s'est préoccupée, en particulier, des deux dimanches (ouverture et clôture),

— la **création d'une section de Tennis** à l'U.A.S. : plus de 100 jeunes sont déjà inscrits à l'école de tennis.

— le **Centre Culturel des 3 Pierrots** : la C.E.M. a examiné les modifications à apporter au règlement, soumises au Conseil Municipal de ce jour.

### **COMITÉS DE QUARTIER**

Trois comités se sont réunis au cours de ces dernières semaines. S'agissant de la dernière réunion du présent mandat municipal, les clodoaldiens y sont venus nombreux.

#### **● le 28 octobre : CENTRE**

**Monsieur T. MAROSELLI** délégué, rend compte de la réunion qui a porté, en particulier, sur les problèmes liés à la Z.A.C. Centre-Ville : circulation — voie piétonne — situation des commerçants venus nombreux à la réunion.

#### **● le 4 novembre :**

### **MONTRETOUT et COUTUREAU-RÉPUBLIQUE**

**Monsieur M. GUAY** résume les débats qui ont porté sur : les nuisances dues au bruit, la sécurité à Saint-Cloud, le stationnement, les transports, le busphone.

*Monsieur le Maire ajoute qu'au cours de la réunion, un voisin a signalé d'importants travaux sur un pavillon acquis par le Département dans le cadre de l'opération d'élargissement de la rue de la Porte-Jaune. Dès le lendemain, sur ordre du Maire, les travaux ont été interrompus. Le Président du Conseil Général vient d'annoncer l'abandon de ce projet et la démolition de ce pavillon pour aménager un parking ou un espace vert.*

#### **● le 18 novembre :**

### **VAL D'OR-TOURNEROCHE-FOUILLEUSE**

**Monsieur A. LEYMARIE**, délégué a animé cette dernière réunion qui fut l'occasion d'un bilan de ce que la ville a réalisé dans le quartier en 6 ans. Les problèmes de circulation, de stationnement et de sécurité furent également abordés.

*Un habitant de la Bérengère a lancé un appel pour que les habitants de la résidence l'aident à y apporter un peu d'animation.*

### **Les deux dernières réunions de quartiers auront lieu :**

— le 2 décembre (au pavillon Pasteur) PASTEUR-MAGENTA animé par M. VOIZARD

— le 9 décembre (foyer des sportifs) COTEAUX-18 JUIN animé par Mme OLIVIER.

### **Monsieur B. CUNY**

#### **Géothermie**

Par délibération du 14 juillet 1982, le Conseil Municipal avait fixé au 1<sup>er</sup> novembre la date limite de dépôt des propositions d'exploitation. Une seule offre a été enregistrée : elle émane d'un groupement constitué par la Société Générale de Chauffage et la S.N. ELF-AQUITAINE. L'étude de faisabilité a été faite pour desservir environ 2 200 logements dans le secteur délimité par la rue du Mont-Valérien, le boulevard de la République et la rue de Buzenval. Le forage s'effectuerait sur l'hippodrome. Le coût des investissements — pris en charge par le concessionnaire — serait de l'ordre de 44 millions de francs.

La négociation va se poursuivre entre la ville et la société, pour aboutir en début d'année à un traité de concession.

## Monsieur P. VINSON

### Comités de parents

Les résultats de la consultation électorale du 9 novembre indiquent une augmentation de la participation et une stabilité des résultats. Monsieur VINSON se réjouit que 156 parents se soient portés candidats et il félicite les 43 titulaires élus et leurs suppléants.

Les préoccupations des comités de parents sont :

— l'interclasse de midi : favoriser l'animation ; la Caisse des Écoles a accordé un crédit aux écoles élémentaires.

— l'anglais : une réflexion est menée et des contacts pris avec l'école américaine pour des échanges.

— les activités sportives et artistiques.



### Visite d'enfants de l'École Américaine à la Mairie

26 enfants de 7 et 8 ans, conduits par trois enseignants, ont visité la mairie le jeudi 4 novembre. Après avoir regardé le montage audiovisuel de l'Accueil, ils ont posé chacun une question à Monsieur P. VINSON et M.J. LAURENT qui les recevaient, puis ont visité le Bureau d'État-Civil et le service du Cadastre, avant de se retrouver pour un « Jus de fruit d'honneur ». Les dessins qu'ils viennent d'adresser en guise de remerciements témoignent de leur satisfaction.

*Monsieur le Maire se réjouit que de ces contacts avec l'École américaine, prélude à des échanges scolaires qui ne peuvent qu'être profitables aux uns et aux autres.*

## Docteur R. ARNAUD

### Personnes âgées

— Plusieurs sorties sont prévues avant la fin de l'année, le point fort de l'animation étant la fête de Noël qui se tiendra le 11 décembre au Centre Culturel des 3 Pierrots.

— Madame QUATR'HOMME, nouvelle centenaire, a été fêtée dans la joie le 20 novembre à Lelégard.

— le 10<sup>e</sup> anniversaire des Foyers-restaurants a été marqué par un déjeuner aux « Heures claires » sous la présidence de M. J.P. FOURCADE.

### Générosité

- 3 dons importants viennent d'être faits au B.A.S.
- 3000 francs par le Club des amateurs de bridge.
- 2000 francs par Monsieur OBERI
- 2000 francs par le Comité d'Entente des Anciens Combattants sur la recette de la buvette du 14 juillet.

Le Conseil Municipal remercie vivement les donateurs.

### Logements H.L.M.

Plusieurs propositions d'attribution faites par la Commission municipale du Logement, sont refusées par les organismes d'H.L.M. La raison invoquée est généralement l'insuffisance des ressources des candidats proposés. Cela ne va pas sans créer des problèmes graves pour les familles concernées.

*L'immeuble acquis par la ville au 4, 6, 8, rue Royale par expropriation comporte huit logements actuellement vacants. La S.A. d'H.L.M. « Le Logement Français » doit avant de les mettre en location, les mettre aux normes d'H.L.M. Toutefois, une intervention sera faite pour que ces logements ne restent pas vides trop longtemps.*

### Consultations P.M.I.

Le nouveau médecin inspecteur de la D.D.A.S.S. envisage une révision du système, par la recherche d'une collaboration avec le service Maternité de l'Hôpital.

## Monsieur J. JONKA

### Locaux municipaux 14, rue des Écoles

L'ancienne cantine du Centre a été transformée en locaux associatifs, affectés partie à la M.J.C., partie au Conservatoire de Musique pour les cours de Danse.

### Maison de l'Amitié

Les bureaux seront transférés provisoirement dans l'immeuble, acquis pour la rénovation, 6, rue de la Libération, afin de permettre la démolition du bâtiment actuel et la construction d'un nouvel immeuble (voir dél. 1 de ce jour).

### Pompe à chaleur de la piscine

L'installation donne toute satisfaction. Il conviendra toutefois d'attendre le mois de février pour faire un premier bilan.

### Monsieur E.P. ROCHICCIOLI

#### Situation de l'U.A.S. Saint-Cloud

L'U.A.S. vient de créer une section de Tennis et une section de Rugby. Elle connaît de graves difficultés en raison du manque de bénévoles, en particulier pour l'encadrement des jeunes.

#### Aide au football

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Général a décidé de favoriser la création d'une Équipe-fanion de football, dont l'objectif est d'atteindre la Première Division Nationale. Ce club portera les couleurs des Hauts-de-Seine et s'intitulera « Stade Français 92 ».

*Monsieur J.P. FOURCADE ajoute qu'à son initiative le Conseil Général n'a donné son accord qu'à deux conditions :*

— que le S.F. 92 pratique une politique de formation des jeunes en créant une École de Football.

— qu'un crédit de même montant soit voté par le Conseil Général en faveur de tous les clubs de football du Département.

**Monsieur le Maire rend compte des arrêtés qu'il a pris** en vertu de la délégation de pouvoirs que lui a donnée le Conseil Municipal :

— Versement de deux redevances annuelles au Département, pour l'occupation de son domaine par des planimètres publicitaires, d'une part, et par des tirants sous la chaussée (centre culturel) d'autre part.

### Madame N. FAUQUENOT

#### Assises nationales de la propreté et de l'environnement

Ces assises se sont tenues, pour la première fois à Lille. Madame FAUQUENOT y représentait Saint-Cloud. Il fut longuement question des problèmes qui irritent les habitants des villes et alimentent les débats en comités de quartiers à Saint-Cloud : collecte d'ordures, affichage sauvage et graffiti et surtout les « déjections canines ».

#### Nuisances par le Bruit :

Une association de lutte contre le bruit a déposé en mairie un « arrêté municipal type ». Ce texte sera soumis courant janvier à une réunion de la C.E.M. « qualité de la vie » avant d'être proposé à la signature du Maire.

#### Sécurité dans la ville :

Le Centre de Formation du Personnel Communal va organiser des sessions pour former, au sein des services techniques municipaux, des Spécialistes de la Sécurité. C'est une initiative intéressante, et le Conseil estime souhaitable qu'un agent communal suive cette formation.

*Madame FAUQUENOT, ajoute toutefois qu'en matière de sécurité, l'essentiel est d'entretenir de bonnes relations avec les services qui en sont chargés : Police, Gendarmerie, Pompiers... C'est le cas à Saint-Cloud et le Conseil Municipal s'en félicite.*

— Passation d'une convention avec l'Association « Saint-Cloud Accueil Animation ».

— Contrat de location d'un photocopieur.

— Contrat avec le Théâtre de la Région Parisienne pour la représentation de la pièce « Le Gardien » le 23 février 1983 au Centre Culturel des 3 Pierrots.

## Délibérations

Le Conseil Municipal, après avis du rapporteur général de la Commission des Finances et du Plan, ADOPTE l'ensemble des délibérations suivantes A l'UNANIMITÉ.

### Z.A.C. CENTRE VILLE

#### 1 Construction d'un immeuble 6, place Silly

A l'emplacement actuel de la Maison de l'Amitié, il est prévu d'édifier dans le cadre de la Rénovation du Centre-Ville, un immeuble comprenant :

- des locaux pour la Maison de l'Amitié
- une Crèche municipale de 45 berceaux
- des réserves municipales
- 9 logements P.L.A.
- 100 places de stationnement (dont 9 pour les logements).

La Ville de Saint-Cloud restant Maître d'ouvrage pour la Maison de l'Amitié, la Crèche, les réserves et les 91 places de stationnement, le Conseil décide :

A - en ce qui concerne les locaux lui appartenant :

- d'autoriser le Maire à lancer l'appel d'offres,
- de solliciter toutes subventions pour leur financement,
- d'établir un état descriptif en volume de l'immeuble.

B - en ce qui concerne les 9 logements P.L.A. :

- de solliciter toutes subventions au titre de la surcharge foncière,
- d'autoriser le Maire à signer une convention avec la S.A. d'H.L.M. « Le Logement Français »,
- d'autoriser la cession au Logement Français des droits à construire.



## FISCALITÉ LOCALE

### 2 Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Il y a lieu de fixer le montant à percevoir au titre de l'année 1983. Le produit de 1982 est de 3,9 millions. Ce crédit est suffisant pour régler les dépenses de collecte et d'élimination des déchets. Le Conseil décide de fixer le montant à 4 200 000 francs pour 1983 soit une augmentation de 7,7 %.

*Il est rappelé que la taxe est payée par les propriétaires et calculée sur les bases d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties.*

### CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

#### 3 Modification du règlement

Le Conseil Municipal avait, le 25 mars 1982, adopté le règlement imposable aux utilisateurs des salles et du hall du Centre Culturel.

Les premiers six mois de fonctionnement ont démontré qu'il fallait y apporter des modifications, en particulier pour mieux préciser les charges et responsabilités des organismes et associations qui louent les salles ou le hall.

La C.E.M. d'animation culturelle et sportive a proposé un nouveau texte qui est adopté par le Conseil Municipal. Le nouveau règlement est immédiatement applicable.

### UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX - TARIFS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une série d'augmentations de **Tarifs Municipaux**.

*Certains de ces tarifs votés par le Conseil Municipal du 17 juin 1982 devaient être appliqués à la rentrée scolaire du 9 septembre 1982. Ils n'ont pu être mis en application du fait du blocage des prix. Monsieur le Maire, à titre conservatoire, a pris, par arrêté, la décision d'appliquer les nouveaux tarifs dès le 2 novembre 1982, en limitant toutefois l'augmentation au taux notifié par circulaire de Monsieur le Premier Ministre en date du 29 octobre 1982.*

*Pour d'autres prestations, les augmentations interviennent au 1<sup>er</sup> janvier 1983. Dans tous les cas il a été tenu compte des consignes de modération données par le Gouvernement en matière de tarifs publics.*

#### 4 CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

*Les tarifs de location des salles et du hall, adoptés par le Conseil Municipal le 25 mars 1982, sont majorés de 8 % en moyenne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1983.*

#### 5 CANTINES SCOLAIRES CLASSES TRANSPLANTÉES COLONIES DE VACANCES

*Pour l'ensemble de ces prestations les tranches de quotient familial fixées le 17 juin 1982 (et qui étaient en augmentation de 13 à 14 % par rapport à celles de l'année scolaire 81-82) sont appliquées pour le calcul des tarifs avec effet au 2 novembre 1982. Cela favorise les familles aux revenus les plus modestes.*

**CANTINES :** les tarifs suivants sont appliqués avec effet du 2 novembre 1982.

Tranches de quotient familial	Prix du repas
1. — de 1130 F	5.00 F
2. 1131 à 1410 F	6.60 F
3. 1411 à 1920 F	8.80 F
4. 1921 à 2600 F	11.00 F
5. + de 2600 F	16.50 F
Hors quotient - Repas occasionnels	20.00 F
Hors quotient - Cas sociaux	2.00 F

### CLASSES TRANSPLANTÉES ET COLONIES DE PAQUES ET D'ÉTÉ

Les prix fixés le 17 juin 1982 seront appliqués pour tous les séjours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1983.

#### 5 bis CRÈCHES ET HALTES-GARDERIES MUNICIPALES

— Pour la crèche et les 2 mini-crèches municipales, le barème fixé par la Caisse d'Allocations Familiales, adopté par le Conseil le 17 juin, est appliqué avec effet du 2 novembre 1982. Il comporte 21 tranches de quotient familial. La participation familiale journalière va de 15 francs (Q.F. inférieur à 1.135 F) à 82 francs (Q.F. supérieur à 5.350 F).

— Pour les Haltes-Garderies, l'augmentation décidée le 17 juin est limitée :

- le tarif horaire de base passe de 6 F à 6,60 F (au lieu de 7 F).
- l'abonnement (10 tickets de 3 heures) passe de 150 F à 165 F (au lieu de 180 F).



**6 COLONIES DE NEIGE EN FÉVRIER 1983  
A TAMIÉ**

*L'allongement des vacances scolaires de février 1983, et la fixation au 3 février du jour de congé mobile accordé par le Maire, permettent de porter à 10 jours (au lieu de 8 jours) la durée du séjour des enfants clodoaldiens à Tamié.*

Compte tenu de cet allongement, et d'une augmentation de 9,5 % par rapport à février 1982, le forfait est fixé comme suit :



*Piscine du centre sportif des Tourneroches.*

Pour un quotient familial :

- de moins de 1130 F ..... 370 F
- de 1131 F à 1410 F ..... 465 F
- de 1411 F à 1920 F ..... 700 F
- de 1921 F à 2600 F ..... 970 F
- + de 2600 F ..... 1100 F

La réduction de 25 % à partir du 2<sup>e</sup> enfant d'une même famille est maintenue pour ce séjour.

**7 CENTRE SPORTIF DES TOURNEROCHES**

C'est au Conseil Municipal qu'incombe la fixation des tarifs de l'ensemble sportif que gère l'association de gestion.

Il décide donc les tarifs suivants à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1983.

**PISCINE** - Une augmentation moyenne de 8 à 9 % sera pratiquée sur les droits d'entrée et les tarifs de location, ainsi :

- le **ticket** passe de 9 à 9,80 F pour un adulte de 6 à 6,50 F en tarif réduit.
- la **carte de 12 entrées** passe de 90 à 100 F (adultes) et de 60 à 65 F (tarif réduit).

Les autres abonnements et locations sont également majorés du même taux.

**TENNIS** - Les prix fixés pour les 2 courts découverts sont calqués sur ceux des tennis municipaux (voir dél. n° 8 ci-après).

Pour le court couvert et les courts de tennis avec professeur les tarifs sont majorés de 8 à 9,5 %.

**8 TENNIS MUNICIPAUX**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1983, les tarifs de location horaire d'un court découvert seront les suivants :

Tarifs	Adultes	Mineurs
Tarif général	50,00 F	25,00 F
Tarif réduit	33,00 F	16,00 F

Le tarif réduit est consenti aux détenteurs de la carte annuelle d'utilisateur, dont le prix reste fixé à 5 francs et qui est délivrée aux habitants de Saint-Cloud, ainsi qu'aux personnes qui, n'habitant pas Saint-Cloud, y sont contribuables ou électeurs.

**9 SÉJOURS FAMILIAUX  
A TAMIÉ ET SAINT-BRÉVIN**

La participation des familles des employés communaux, des enseignants et animateurs des activités périscolaires, admises à séjourner dans l'un des centres de vacances de la ville de Saint-Cloud est majorée à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1982 (taux maximum d'augmentation 8 %).

**10 GYMNASES GOUNOD ET FOUILLEUSE**

Les gymnases communaux pourront être loués durant les plages horaires disponibles, à des associations ou groupements privés, aux conditions suivantes :

- Associations à but scolaire ou social concernant des enfants mineurs **13 F heure**
- Associations non reconnues d'utilité publique et non subventionnées par la ville . **la vacation de 2 heures 100 francs.**

**11 TARIFS DES DROITS DE PLACE**

Les droits de place perçus, sur les marchés de Saint-Cloud, par le concessionnaire, avaient été majorés de plus de 12 % le 17 juin 1982.

Le Conseil Municipal fixe un nouveau barème de tarifs applicable dès le 1<sup>er</sup> décembre 1982, en augmentation en moyenne de 10 %.

Ce tarif de base, pour une place de 2 mètres est ainsi fixé à :

- marchés découverts de la Bérengère et de la Passerelle : 4,95 F au lieu de 4,50
- marché couvert de Montretout : 8,35 F au lieu de 7,60 F

## 12 CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Les tarifs des concessions de taxes funéraires sont majorés chaque année au 1<sup>er</sup> janvier. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1983, les tarifs des concessions sont majorés de 10 %. Toutefois, pour limiter l'augmentation, les taxes annexes sont maintenues aux taux antérieurs.

- Concession 10 ans : 300 F (au lieu de 270 F)
- Concession 30 ans : 1 650 F (au lieu de 1 500 F)

## 13 INSTALLATION DU SANITAIRE PUBLIC

et

14 Après avoir institué la régie de recettes permettant la perception des droits, le Conseil Municipal fixe à un franc le tarif d'utilisation du sanitaire public en cours d'installation, rue Dailly, au bas de la gare de Saint-Cloud.

## 15 STATIONNEMENT LE SAMEDI

A partir du 1<sup>er</sup> décembre 1982, les places de stationnement équipées d'horodatrices seront **Gratuites toute la journée du samedi**, à l'exception de la place Charles de Gaulle et de la place Deville où le stationnement sera le samedi : payant le matin et gratuit l'après-midi.

## CONTENTIEUX

### 16 DÉFAUT D'ÉTANCHÉITÉ A L'ÉCOLE MATERNELLE DE MONTRETOUT

Des infiltrations d'eau étant apparues et l'entreprise ne répondant pas aux nombreux rappels qui lui sont faits, une procédure devant le Tribunal est engagée contre la société déclarée en 1973 adjudicataire du lot « étanchéité ».

## PERSONNEL

### 17 ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITÉ DE SUJÉTION

Pour pouvoir diriger la mise en place des listes électorales, politiques et professionnelles, sur système informatique, le chef de service des élections doit acquérir une formation technique complémentaire. De plus, la préparation des scrutins successifs requièrent de sa part un travail supplémentaire important.

C'est pourquoi le Conseil Municipal lui attribue une prime de sujétion mensuelle de 600 francs avec effet du 1<sup>er</sup> octobre 1982.

## AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

### 18 INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE LA RÉGIE RENAULT A BOULOGNE-BILLANCOURT

Une enquête publique s'est déroulée du 13 septembre au 12 octobre 1982 à la Mairie de Boulogne-Billancourt sur le projet d'installation d'une unité de fabrication des Usines Renault, 231, rue du Vieux Pont de Sèvres dans cette commune. Un dossier secondaire a été déposé, dans le même temps, à la Mairie de Saint-Cloud.

La réglementation veut qu'à l'issue de l'enquête, les conseils municipaux des communes voisines soient consultés pour avis.

Le Conseil Municipal de Saint-Cloud **ne s'oppose pas** à ce que l'installation projetée soit autorisée.

### 19 DÉROGATION AU PRINCIPE DU REPOS HEBDOMADAIRE

et

20

Le Code du Travail prévoit la consultation du Conseil Municipal pour toute demande de dérogation au principe du « repos hebdomadaire du dimanche ». Le Commissaire de la République sollicite l'avis du Conseil Municipal pour les gardiens de deux résidences de Saint-Cloud :

- 40, rue du Mont-Valérien
- 21, 26, parc de la Bérengère.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

## QUESTIONS DIVERSES

### 21 SUBVENTION DE 10000 FRANCS POUR LE NOEL DES POLONAIS

Le Conseil Municipal de Saint-Cloud est saisi, comme l'ensemble des villes de France, d'un appel à la générosité, formulé par la Commission caritative de l'Épiscopat de Pologne, en faveur du peuple polonais à l'occasion de Noël.

Comme, de son côté, la paroisse de Saint-Cloud, jumelée avec la paroisse polonaise de Jędrzejów, organise l'envoi en Pologne d'un camion de vivres, vêtements, produits divers et cadeaux de Noël, le Conseil décide d'apporter sa contribution à cette opération en accordant à ses organisateurs une **subvention exceptionnelle de 10000 francs**. Le Conseil Municipal souhaite que son aide soit consacrée, par priorité, à l'achat de Produits Pharmaceutiques manquant en Pologne, pour soigner en particulier les jeunes enfants.

Les prochaines réunions du Conseil Municipal sont ainsi fixées :

- Jeudi 13 janvier 1983 à 21 heures
- Jeudi 17 février 1983 à 21 heures pour le vote du budget primitif 1983.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 45.



Camion parti de Saint-Cloud pour la Pologne.

# état-civil

du 28 avril 1982 au 21 juillet 1982

## NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Jérôme BUBBE - Corinne BARBARAS - Marie APKARIAN - Jean NORZIELUS - Patrick ALVES - Frank-Emmanuel BALTZE - Nancy ATTIVI - Frédéric GIBELIN - Youssra FATHALLAH - Laëtita VIAL - Anne-Marie MONTEL - Harmonie BEAUVAIS - Pauline BACHELOT - Sonia FATHALLAH - Paul-Henri FOROSTOWSKY - Stéphanie WAGNER - Anne POUZENC - Corentin ALLOT - Yann de la FOUCHARDIÈRE - Mylène LE MEVEL - Aurélie LEGEAY - Patrick BLANCHER - Ludivine GOIN - Céline RAYNAUD - Stéphane HAYMEL - Yannick PAVEAU - Christophe RINGUIER - Ona MAIOCCO - Steven GAY - Anaëlle BASLÉ - Marine METTON Stéphanie PARMENTIER - François MATHIEU - Ségolène PREVOST - Cyril TEA - Milica PETRIC - Hadrien MORAND - Sébastien ANGOT - Christophe VEDEL - Alexis BLANC - Marie LANDOWSKI - Claire CROSNIER LECONTE - Tristan JOSSE - Marion DELAHAYE - Sophie FOURNIER 1<sup>er</sup> jumeau - Vincent FOURNIER 2<sup>e</sup> jumeau - Mathilde DANTAS - Céline GUILLON - Arnaud TREYSSAC - Yannick FOULON - Juliette ROSE.

## MARIAGES

Jean-Baptiste FALCONNET & Régine HEINRICH - Philippe HENRY & Hélène ANDRÉ - Thierry SCHAAN & Olivia GIROD - Lionel CLEMENT & Christine CORRIHONS - Bruno AMELINE & Aude-Dominique SCHAAL - Pierre JAUBERT & Virginie DUPUIS - Alin-Michel XAVIER & Nicole PAYET - Pierre DEFAIX & Paulette HÉDOUIN - Jean REQUET & Danielle CATILLAZ - Gilbert KINGOLD & Christine MASSAT - Clémens-Maria KUCKLICK & Madeleine AVRAMOISSIS - André DESOPPER & Catherine GENTY - Eric PENET & Sylvie BAUCHAT - Pascal ROBERT & Véronique GITEAU - Omar BENALIA & Francine BACCIOCHI - François SIMONDET & Nathalie DESOUTTER - Vincent CAZAUBIEL & Véronique LAFONT - Bernard LEGRAND & Laure FONTÈS - Christian COMPAIN & Claudette OGIER - François COUDERT & Anne TRAINCARD - Ghislain DAVID & Dominique PATRU.

## DÉCÈS

Francisque JAFFRE - Georgette CASTANET Epouse DARRAS - Yvonne LOBRY Vve MASSETTE - Lucie AVIGNON Vve DE NEYER - Isabelle HUBERT - Robert ULMO - Madeleine WERSINGER Vve LECLERCQ - Germaine HERSON Ep. GOOVAERTS - Gérard DACOSSE Jean DESTOUR - Alice PLEUTIN Vve LE COGUEN - René DEPARDAY - Alexandrine MOUNIER Vve LECUYER - Marguerite TORDEUX Vve OBRAD - Paul DEBUT - Simonne LAURENT Vve BOUDIN - Roger BENISSET - Hilda LEUZINGER Vve CHARREY - Léon HILAIRE - Catherine TAGLIAFERRI Ep. RUSSO - Louis BROIS - Catherine STENGER Vve KNECHT - Jean-Pierre LELONG - Jean MORELLET - Pierre BRULEY - Mathilde FLABEAU-CAVAILLER Vve GUILLEMOT - Victorine LEFAUCHEUR - Annette SCHOUSTROFF Ep. PISTCHALSKY - Justine MALLERON Vve LAVOLOT - Kaci TIAH - Antoinette POHU Vve MARMION - René VIVIEN - Anna VIGUÉ Vve VIGUÉ - Thérèse LACÔTE Vve CHEVASSU - Suzanne VASSORT Vve DUVAL - Germaine NIEL - Suzanne LEROY Vve GIRARDI - Suzanne JOUSSET - Rose LECANU Vve RODRIGUES-DIAS - Renée FORTUNEAU Vve BRAZEAU - Jeanne SCHNEIDER - Jean GUILLARMOU - Michel RIVAILLÉ.

## MONSIEUR ANGOTTI, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VAL D'OR NOUS A QUITTÉS.

Monsieur Robert ANGOTTI, Directeur de l'École Élémentaire du Val d'Or, arrivé à Saint-Cloud en septembre 1974 est décédé brutalement au mois de décembre 1982.

Père de quatre enfants, il était Commandeur des Palmes Académiques, décoré de la Croix de Guerre et Médaille Militaire.

Monsieur ANGOTTI qui pendant huit ans a été un directeur attentif et dévoué sera regretté de tous.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont adressé leurs condoléances à sa famille, et aux enseignants du Val d'Or.



## AU CHIEN CLODOALD

Salon de toilette

Accessoires pour chiens

*Toilettes soignées*

18, avenue Bernard-Palissy,  
92210 SAINT-CLOUD ☎ 771.33.93

8 h 30 - 13 h 14 h - 19 h

## VERANDAS

CLOISONS

MENUISERIE

ALUMINIUM-PLASTIQUE

**SURVITRAGE**

### SAB

73, bld Sénard, 92210 Saint-Cloud  
☎ 771.12.12

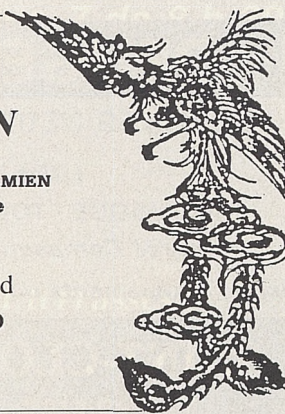


## CHANH-XUAN

RESTAURANT CHINOIS - VIETNAMIEN  
Cuisine soignée et raffinée

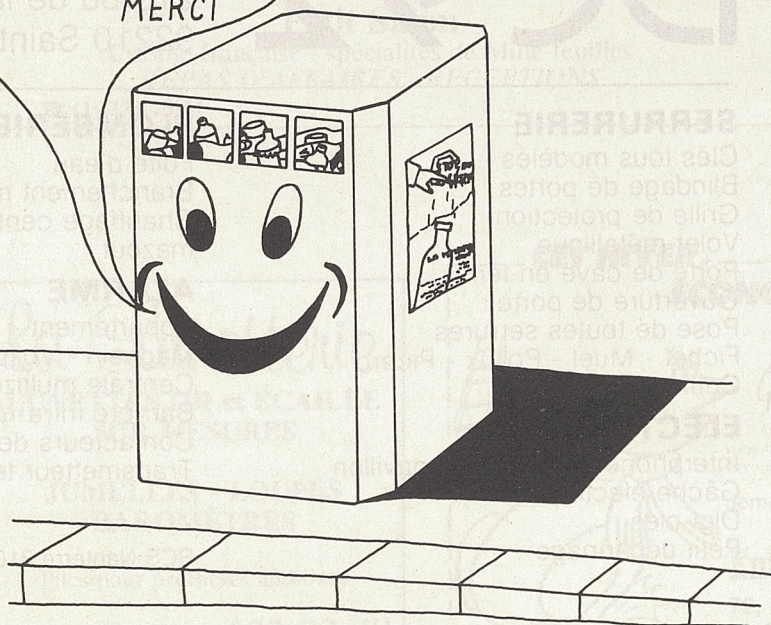
47, bis boulevard Senard  
92210 SAINT-CLOUD

☎ 602.26.45



JE N'AVALE QUE DU  
VERRE. JE MANGE LE  
JOUR LA NUIT JE DORS.

MERCI



M. Maigret



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE  
charpentes - escaliers - agencements

**H UET s. a.**

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

**Hubert FAURIE**

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 602.89.16

**MENUISERIE - AGENCEMENT - CUISINE**

**C. DELAUNE**

124, rue Tahère - SAINT-CLOUD  
771.75.21



**PEUGEOT**

**TALBOT**

**VEHICULES NEUFS - OCCASIONS SELECTIONNEES**

LOCATIONS SANS CHAUFFEUR

MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE TOUTES MARQUES

*Agréé Compagnies d'Assurances - Règlement direct*

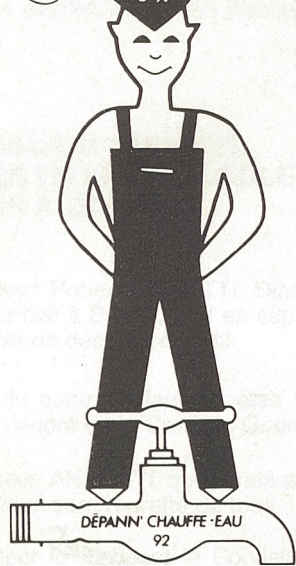
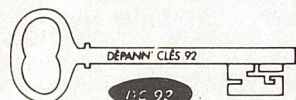
*Spécialiste d'équipements de véhicules automobiles pour handicapés physiques*



**SAINT-CLOUD**

**AUTOMOBILES**

147, avenue Foch 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 771.83.80 +



**DC 92**

**602.99.99**

210 bd de la République  
92210 Saint-Cloud

**SERRURERIE**

Clés tous modèles  
Blindage de portes  
Grille de protection  
Volet métallique  
Porte de cave en fer  
Ouverture de porte  
Pose de toutes serrures :  
Fichet - Muel - Pollux - Picard  
Coffre-fort

**ELECTRICITÉ**

Interphone immeuble et pavillon  
Gâche électrique  
Digi-clés  
Petit dépannage

**PLOMBERIE**

Fuite d'eau  
Branchement machine à laver  
Chauffage central : gaz et mazout.

**ALARME**

Appartement - Pavillon  
Magasin - Voiture  
Centrale multizones  
Barrière infra-rouge  
Contacteurs de chocs  
Transmetteur téléphonique

RCS Nanterre 310 499 637

# FLEURISTE

# Yves Martin

## Yves Martin

2, rue Dailly - 602.03.95

*Livraisons assurées par nos soins  
ainsi que tous travaux  
pour réceptions, mariages, deuils, jardins et terrasses.*

**magasin ouvert**  
7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

**SERVICE INTERFLORA**



PARKING FACILE

DEJEUNERS-DINERS

*Menus et la Carte*

**Petit Salon**

Cuisine française - spécialités de Mille-feuilles  
**REPAS D'AFFAIRES - RECEPTIONS**

☎ (1) 771.23.81

Bar - Restaurant

**Le  
Longchamp**

9, avenue de Longchamp  
92210 Saint-Cloud  
FERME LE DIMANCHE



## La Lunetterie

LUNETTES OR et ÉCAILLE  
SUR MESURES

JUMELLES - LOUPES  
BAROMÈTRES

Piles pour prothèses auditives

9, rue Dailly 602.03.49

**CET HIVER,**

**ÉCONOMISEZ 70% DE FUEL.**



*Quoi, quoi, quoi?*

Oui, avec Perche i, vous économisez 70% de fuel,  
vous avez toujours un chauffage de rechange  
et vous avez droit à une subvention EDF de 3000 F.

demandez la brochure Perche i, à

**Entreprise CIRASSE**

72, rue Royale  
☎ 602.41.49



P.E.R.C.H.E. i : UNE POMPE A CHALEUR POUR SOULAGER VOTRE CHAUDIÈRE.

## POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise  
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97  
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés  
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau  
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

## ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt  
92210 SAINT CLOUD  
Tél. 771 69.74  
Agréé EDF et Qualifélec

Modernisez votre chauffage  
*plus de confort - moins de gaspillage*

## Entreprise CIRASSE

72, rue Royale  
à Saint-Cloud depuis 1830  
☎ 602.41.49

Renseignez-vous sur :

- le **Système Z MULTIÉNERGIE-ACOVA**
- les **nouveaux radiateurs indépendants**

## PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

Ent. Jean-Luc ROSSET

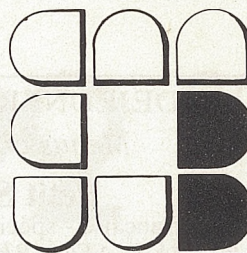
☎ 741.29.72

82, bd. de la République  
92210 SAINT-CLOUD

## LE CRÉDIT MUTUEL VOUS PRÊTE

☎ 602.43.40

15, rue d'Orléans



PEINTURE  
DÉCORATION  
RAVALEMENTS  
REVÊTEMENTS MURAUX  
REVÊTEMENTS DE SOLS

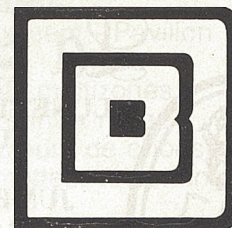
**BALAC s. a.**

92 SAINT-CLOUD

138, rue Tahère

771 83.42 - 771 82.84

**BANQUE**  
de BAECQUE BEAU  
votre Banque Privée  
à SAINT-CLOUD



4, parc de Béarn

602 30.19  
602 45.61



# Jean LECLERC

42, bd de la République  
SAINT-CLOUD  
Tél. 602.66.55

## PHILIPS

nous a choisis

*Pour notre compétence  
technique*

*Pour le sérieux de notre  
service après-vente*

*Pour la qualité  
de notre accueil*

*Pour notre sens  
des responsabilités*



nous avons choisi

## PHILIPS

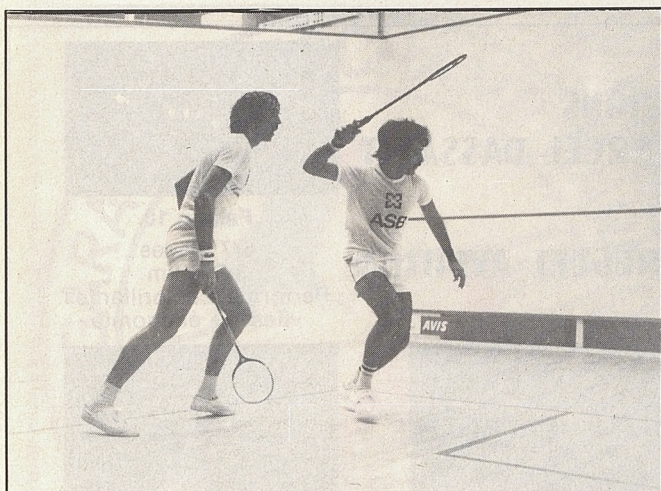
*Pour ses techniques  
de pointe*

*Pour l'étendue  
de sa gamme*

*Pour la qualité  
de son assistance*

*Parce que c'est  
la 1<sup>re</sup> marque*

### DEUX ATOUTS !



602.14.12

LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD  
VOUS OFFRE :

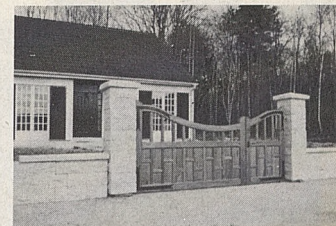
6 courts climatisés  
2 saunas - 2 solariums  
bar - restaurant  
boutique - club hi-fi

Galerie marchande  
des Bureaux de la Colline  
Saint-Cloud

## BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay  
92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 771.83.57



FABRICANT

VOLET A L'AMÉRICAINNE - BARRES ET ÉCHARPES  
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE  
ET A PETITS CARREAUX  
PORTAILS DE CLOTURE

**BOIS AU DETAIL** découpe à vos mesures

AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES

MOULURES et TASSEAUX

Quincaillerie BRICARD

Produits pour isolation - Survitrage

**MENUISERIE INDUSTRIELLE**

Châssis de toiture

**DÉPOSITAIRE « KAZED »**

(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

COUVERTURE • PLOMBERIE • SANITAIRE  
 ADDUCTION EAU & GAZ  
 CHAUFFAGE • CLIMATISATION • FUMISTERIE  
 INSTALLATIONS INDUSTRIELLES TOUTE IMPORTANCE  
 VENTILATION • AIR COMPRIMÉ  
 SERVICE APRÈS-VENTE & ENTRETIEN ASSURÉS

# S<sup>TÉ</sup> RAMOS & CIE

(FONDÉE EN 1937)

9, av. de Longchamp

771.11.34

37, av. Bernard-Palissy

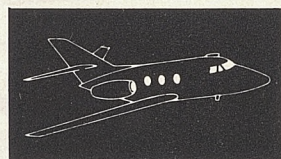
771.18.36

92210

# SAINT-CLOUD



## AVIONS MARCEL DASSAULT

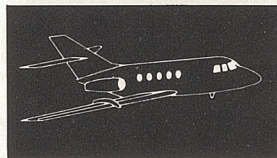


### Falcon 10

6/7 places  
3.500 km

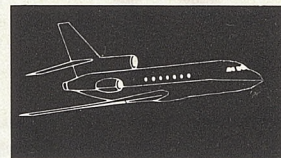
Performances brillantes  
vitesse - économie

## BREGUET AVIATION



### Falcon 20

8/10 places  
2.800 km  
Vendu à  
450 exemplaires



### Falcon 50

10/12 places  
6.500 km  
Tri-réacteur  
à long rayon d'action

## LES MYSTERE-FALCON DE DASSAULT - UNE FAMILLE UNIQUE

LA FAMILLE FALCON EST VRAIMENT UNIQUE AU MONDE. BENEFICIANT DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE DES AUTRES AVIONS DASSAULT-BREGUET, LES TROIS JETS D'AFFAIRES FALCON 10, FALCON 20 ET FALCON 50 VOLENT DANS 45 PAYS. CONCUS ET FABRIQUES COMME LES AVIONS DE LIGNE LES PLUS RECENTS, ILS SE SONT IMPOSES AUPRES DE CENTAINES DE CLIENTS, GOUVERNEMENTS OU SOCIETES.

## Entreprise Générale CALVAR

S.A.R.L.

**Maçonnerie • Béton armé**

10, rue du Camp-Canadien  
92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.71.71

**PEINTURE • DECORATION**  
*Papiers peints                      Tissus collés*

**D. PERRIER**

13, rue Dr-Desfossez, SAINT-CLOUD

602.23.85

## MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE • PAPETERIE

**J. Pleurdeau**

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602.04.12



paul dahl

**paul dahl**

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD

TEL. 602 70.45

EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME  
PIÈCES ÉLECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

## THOMSON

*le meilleur de la technique*

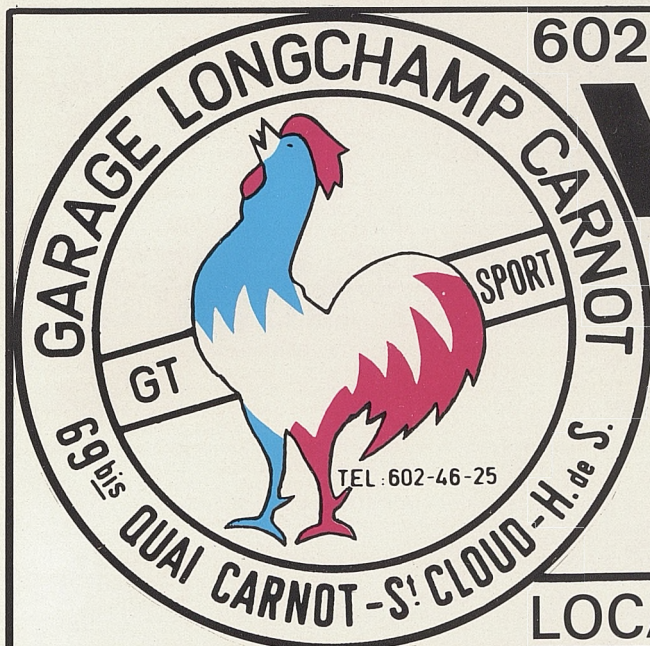
# TELE - GOUNOD

17, RUE GOUNOD  
92210 SAINT-CLOUD  
602.45.18

télé - vidéo - radio  
ménager - disques

*la sécurité d'un grand nom*

## GRUNDIG



602 46 25

AGENCE OFFICIELLE

# VOLVO

# LANCIA

# AUTOBIANCHI

# LEYLAND

LOCATION SANS CHAUFFEUR

# & TOUTES AUTRES MARQUES :

## LE COUP DE FOUDRE



### Les conseils

#### "Tapis et Moquettes de France"

Nous devons vous l'avouer : nous aimons notre métier, nous aimons ce que nous vendons, nous aimons vous dire "Au Revoir" avec la satisfaisante sérénité du travail bien fait. Vous retrouverez l'infini plaisir d'être reçu avec attention, plus en ami qu'en client, et l'inestimable tranquillité de vous trouver en présence d'un spécialiste compétent. Il connaît son métier. Il mérite votre confiance.

Il guidera votre choix en respectant votre goût.

À vous le plaisir de vivre dans un cadre personnalisé. À nous celui d'y avoir participé.

## LE COUP D'ŒIL



#### Le choix "Tapis et Moquettes de France"

Il suffit de passer la porte de l'un de nos magasins pour s'apercevoir à quel point nous considérons le Choix comme une fonction primordiale du Service que nous nous devons de vous assurer. Qu'il s'agisse de moquettes, de tapis faits machine, de tapis d'Orient points noués à la main, les Collections de "Tapis et Moquettes de France" vous présentent des gammes complètes et équilibrées, tant sur le plan des couleurs, des qualités et des aspects, que sur celui des prix.

Le Choix "Tapis et Moquettes de France" est le gage de votre totale liberté d'imagination en décoration.

## LE COUP DE GENOUX\*



#### La pose "Tapis et Moquettes de France"

Qu'il s'agisse de pose tendue ou de pose collée, la mise en place d'une moquette ne s'improvise pas. Les Compagnons-poseurs de "Tapis et Moquettes de France" ont tous reçu un long et difficile apprentissage (3 à 5 ans), leur permettant de réaliser de l'installation la plus simple à la plus complexe.

Ils sont de plus assistés par le Service Technique de l'Entreprise qui possède en ce domaine, l'irremplaçable expérience de 22 années de respect des normes draconiennes exigées dans le bâtiment et les grands programmes de constructions publiques ou privées.

\* Le coup de genoux est l'outil qui permet d'assurer une parfaite tension de la moquette, lors d'une pose tendue.

## LE COUP DE MAÎTRE



#### La qualité "Tapis et Moquettes de France"

La constance de la qualité, que vous pouvez être persuadé trouver dans toutes les Collections que nous proposons, est le fruit d'une rigoureuse sélection en laboratoire d'essais. "Tapis et Moquettes de France" teste pour votre sécurité et ne laisse jamais passer la moindre des défaillances.

En confiant vos sols à "Tapis et Moquettes de France", vous contractez déjà une véritable assurance.

Notre savoir-faire est au service de votre savoir-vivre.

## LE COUP DE POUCE



### Les financements

#### "Tapis et Moquettes de France"

De simples facilités accordées au sein même de "Tapis et Moquettes de France", au crédit personnalisé jusqu'à 24 mois, les possibilités de financement que propose notre Entreprise, démontrent qu'elle est constamment soucieuse de mettre à la disposition de ses clients, les solutions les plus adaptées.

Le Groupe "TAPIS ET MOQUETTES DE FRANCE" a son siège social à SAINT-CLOUD : habitant dans notre canton vous bénéficiez du privilège de pouvoir vous y adresser directement. Des salons d'exposition et une équipe de très haute compétence sont mis à votre disposition pour vous recevoir dans de très exceptionnelles conditions. Vous y trouverez tous les tapis de décoration qui sont mis en vente dans les 5 magasins répartis sur tout le territoire national. Vous y trouverez également les plus prestigieuses collections de tapis d'Orient et près de 5000 solutions différentes pour vos moquettes et vos revêtements de sols et de murs.

Assurez l'emploi de votre région en vous adressant directement à TAPIS ET MOQUETTES DE FRANCE — 5, avenue Caroline à SAINT-CLOUD. Ouvert du lundi au samedi inclus de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Téléphone 771.03.02.

**TAPIS & MOQUETTES  
DE FRANCE**

**De vrais professionnels**